



CA hiers de la MÉTROPOLÉ BORDELAISE

#22 | DÉCEMBRE 2022

Les animaux dans la ville

Les animaux dans la ville



Publication semestrielle de l'a-urba
Hangar G2 - Bassin à flot n° 1
Quai Armand-Lalande - BP 71
33041 Bordeaux Cedex
www.aurba.org

une revue créée par Jean-Marc Offner

Directeur de la publication et de la rédaction

Françoise Le Lay
Gilles Pinson, rédacteur en chef adjoint

Équipe éditoriale

Élodie Maury, responsable d'édition
Sandra Rinjonneau, assistante de rédaction

Comité de rédaction

François Cougoule, Valérie Diaz,
Nathanaël Fournier, Patrice Godier,
Françoise Le Lay, Thierry Oblet,
Gilles Pinson, Guillaume Pouyanne,
Sandrine Vaucelle

Coordination graphique

Olivier Chaput

Conception maquette

Catherine Cassou-Mounat,
Olivier Chaput, Véronique Schiltz

Iconographie

Hélène Dumora,
sauf mention contraire

Commercialisation et diffusion

le festin

176, rue Achard
Zone d'activité Achard - Bât. F1
33300 Bordeaux
05 56 69 72 46
contact@mail.lefestin.net
www.lefestin.net

Diffusion

Estelle Fromy • 05 57 10 58 67
direction.commerciale@mail.lefestin.net

Abonnements

Karima Ganouri • 05 56 69 72 46
service.clients@mail.lefestin.net

Impression

Imprimerie Laplante (Mérignac)

Dépôt légal : décembre 2022

ISBN : 978-2-36062-309-9

ISSN : 2260-9075



10-32-3010 / Certifié PEFC /

Ce produit est issu de forêts gérées
durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org

édito

Pourquoi ce bestiaire foisonnant en couverture de *CaMBo*, revue d'urbanisme ? D'abord, parce que la question de la place des animaux dans la ville reste encore peu explorée par les urbanistes. Pourtant, il s'agit là d'un thème en lien avec une actualité forte : celle de l'urgence climatique et de l'émergence d'une aspiration de la part d'individus, de plus en plus nombreux, à de nouveaux modes de vie plus proches de la nature. La place des animaux dans la ville est aussi « sensible », à double titre : de manière évidente, elle touche aux sens et aux sensibilités de chacun, mais elle a également désormais investi le champ collectif donnant lieu à des clivages idéologiques très marqués.

Espèces en voie de disparition vs espèces envahissantes, maintien de la biodiversité et corridors écologiques, retour des animaux sauvages en ville, augmentation du nombre d'animaux de compagnie en tous genres... Les enjeux portent à la fois sur leur démographie et leur proximité avec les êtres humains. Tout est affaire d'espèces et d'espaces, dans un contexte où les distinctions se floutent entre sauvage et domestique, entre ville et campagne, interrogeant ainsi la séparation, la coprésence, la – bonne – distance, la cohabitation entre espèces.

Aborder l'animal en ville, c'est aussi parler du rapport à l'autre. Prenons l'exemple du chien, ce « membre permanent de la famille », comme l'appelle l'écrivain Russell Banks. Des lieux dédiés – parcs à chiens – aux lieux interdits – les plages en général –, c'est une nouvelle carte du canidé urbain qui se dessine. La cohabitation dans la ville reste néanmoins ambiguë, potentiellement conflictuelle ou au contraire propice à créer du lien entre les individus. Promener son chien en ville, c'est pouvoir faire une rencontre fortuite voire partager une routine d'horaires, de lieux... Plus globalement, les groupes, les communautés, se forment souvent autour d'un objet, d'une entité, d'un loisir ou d'une pratique urbaine communs. Ainsi, il y a les « avec chien » et les « sans chien », mais aussi dans un autre registre, les piétons, les joggeurs, les cyclistes, les automobilistes... qui réclament tous une part de l'espace public. Dans ces cas, et dans d'autres, les « clans » se forment dans une posture réciproque allant de l'indifférence à l'hostilité en passant par la suspicion. Les croisements et les co-présences potentiellement conflictuels nécessitent alors une régulation de l'occupation des espaces et des espacements.

Ce numéro de *CaMBo* consacré aux résidents urbains, humains et non-humains, aspire à aller au-delà des représentations : il mobilise des expertises variées (écologues, vétérinaires, géographes, juristes, philosophes...), croise des points de vue et des questionnements, sans a priori ni parti pris. Donner des clés de compréhension de la ville contemporaine et éclairer le débat public sont bien les ambitions de cette revue inclassable.

La rédaction



© Mark Hogan.



© Aude Lalis.

DÉBATS

GRAND ENTRETIEN

Christophe Robert
| Gilles Pinson

4

CONTROVERSE

L'équation impossible du ZAN
| Guillaume Pouyanne

8

IMPERTINENCE

Les révoltés du Bordelais
| Thierry Oblet

11

BRUITS DE LA VILLE

ÉPHÉMÈRE

Photographie | Hélène Dumora

13

SENS DE L'ÉVÈNEMENT

**Les jeunes seront-ils des vieux
comme les autres ?**
| Mireille Bouleau

14

ESPACES PUBLICS

Le stationnement sur voirie
Un créneau pour aménager autrement nos rues ?
| Valérie Diaz | Claire Sèze

15

VOISINAGE

Les campus connectés
L'université au plus près des territoires
| Camille Garcelon

18

INNOVATION

La tête dans le cloud ou les pieds sur terre ?
| Mélina Gaboreau

21

DOSSIER Les animaux dans la ville

coordonné par Laurent Couderchet avec la collaboration de Emmanuelle Goïty et de Cécile Nassiet

Introduction Laurent Couderchet Carole Marin	33	Observer les animaux	50
La ville et ses ensauvagements	37	Des citoyens au service de la recherche Cécile Nassiet	
Présence(s) animale(s)	40	Chats et chiens en ville, un marché juteux	52
Une brève histoire située des animaux en ville Jean Estebanez		Patience Le Coustumer	
Eco-pâturage et transhumances urbaines	44	Vétérinaire des villes, vétérinaire des champs	54
Gabrielle Jacques		Jennifer Deléglise	
Les pouvoirs publics et les animaux	46	« Je t'aime moi non plus »	57
Vincent Gaboriau		Les rats et Paris Entretien avec Aude Lalis, Benoît Pisanu, Hécate Vergopoulos Françoise Le Lay Élodie Maury	
Quiz : saurez-vous associer chaque ville avec son animal « totem » ?	48	Le sanglier bordelais	61
Sylvain Tastet		Nouveau résident urbain ? Carole Marin	

ACTEURS

IDENTITÉS MÉTROPOLITAINES

Photographie Hélène Dumora	23
-------------------------------------	----

MÉMOIRE

Un « trou de mémoire » aux Chartrons	24
Patrice Godier	

TRANCHE DE VIE

S'en sortir	27
Nathanaël Fournier	

FABRIQUE URBAINE

Faire une ville verte et durable	30
Philippe Clergeau	

DÉCRYPTAGES

REPRÉSENTATION

Géographie du temps	65
François Cougoule	

RECHERCHE

Créativités et innovations dans les territoires en marge	68
Sandrine Vaucelle	

MÉTHODE

La maquette au service du projet architectural et urbain	70
Entretien avec Nicolas Michelin et Faustine Robert Jean-Christophe Chadanson	

CHIFFRAGE

5 000	72
Stella Manning	

LEXIQUE

Transition	73
Stella Manning	

ACTUALITÉ DU DROIT

Le transfert des routes nationales aux collectivités	74
Une décentralisation « prétexte » ? Michaël David	

KIOSQUE

75

Christophe Robert

GILLES PINSON

Année après année, les rapports de la Fondation Abbé Pierre (FAP) laissent penser que la crise du logement s'est tellement installée que l'on peut se demander si on peut encore parler de « crise ». Toutefois, pouvez-vous nous dire les formes les plus aiguës qu'elle prend actuellement ?

C'est vrai que depuis l'appel de l'abbé Pierre en 1954, les épisodes de « crise » du logement n'ont pas manqué. Toutefois, si l'on s'intéresse à l'époque contemporaine, on observe une crise qui s'accroît fortement dans les années 2000. C'est vraiment à partir de ce moment-là que les prix immobiliers flambent, que les coûts du logement décrochent par rapport aux ressources des ménages. On commence à voir aussi peser de plus en plus sur les foyers, et c'est bien évidemment encore plus net aujourd'hui, les charges liées au prix de l'énergie ou aux insuffisances en matière de rénovation thermique des logements.

La conséquence, c'est que le spectre de ceux qui rencontrent des difficultés pour se loger s'est élargi. On le voit très nettement au fil des rapports annuels de la Fondation. Si la vocation de la Fondation Abbé Pierre en termes de réponses concrètes à apporter aux personnes c'est de se préoccuper des plus pauvres, des personnes sans domicile, de celles qui vivent dans des logements insalubres, on constate aujourd'hui que l'on se retrouve face à des populations en difficulté de logement qui sont très diverses et ne

« Pour s'attaquer à la crise du logement, il faut non seulement construire davantage mais aussi réguler plus fortement les marchés fonciers et immobiliers »

relèvent plus de ces seules catégories. Deux chiffres illustrent cet état de fait. Il y a aujourd'hui 4,1 millions de « mal-logés », catégorie qui recouvre des situations très diverses : personnes sans domicile, habitants des bidonvilles, des campings, personnes en « surpeuplement accentué » au sens de l'Insee. À côté de cela, il y a 12 millions de personnes en situation de fragilité par rapport au logement. Il faut donc à la fois veiller à ce que ces 12 millions ne sombrent pas dans le mal-logement et mettre le paquet sur les 4 millions de manière à ce que cette situation de mal-logement ne s'installe pas.

Le rapport annuel de la FAP pointe l'effet aggravant de la crise sanitaire liée au Covid sur le mal-logement.

Oui, cette crise a eu deux types d'impact : des conséquences sociales et sur le logement, d'une part ; des conséquences sur l'action des pouvoirs publics, d'autre part. J'insisterai plutôt sur ce deuxième aspect. La crise a mis au jour une capacité assez inespérée à répondre aux urgences. On a repoussé à deux reprises et pour la première fois la fin de la trêve des expulsions locatives, trêve que l'abbé Pierre avait réussi à obtenir en 1956. Cela a permis de réduire de manière

significative le volume d'expulsions. On a ouvert 40 000 places d'hébergement d'urgence, notamment en utilisant les places hôtelières qui étaient restées libres du fait de l'absence d'activité touristique. Les décisions ont été prises rapidement au regard des réalités du terrain qui remontaient au fil des semaines. J'ai appelé ça « la parenthèse heureuse » malgré les souffrances liées à la crise sanitaire. Quand on est tous mobilisés autour d'un objectif, les collectivités locales, l'État, les associations, les citoyens, et qu'on ne se renvoie pas la patate chaude mais qu'on cherche à trouver des solutions, on peut être très efficace.

Mais cette crise a aussi révélé beaucoup de zones d'ombre, de « trous » dans le filet de la protection sociale. Par exemple, les dispositifs mis en place pour compenser la baisse d'activité n'ont, par définition, pas concerné l'économie grise, l'économie souterraine. De notre côté, nous avons vu arriver toutes ces populations dont les ressources en temps normal dépendent de cette activité souterraine. Un autre exemple, ce sont les jeunes en rupture familiale, qui n'ont pas droit au RSA et qui n'ont donc pas eu accès aux aides ponctuelles versées pendant la crise. Enfin, la pandémie a



© Ljubisa Danilovic

Christophe Robert est le délégué général de la Fondation Abbé Pierre pour le logement des plus démunis. Créée en 1992, la Fondation a pour mission de promouvoir le droit au logement. Elle accompagne les associations qui luttent contre le mal-logement et l'exclusion et intervient dans la construction de logements dits « très sociaux ». Elle a été pensée également comme un outil de sensibilisation de l'opinion et d'interpellation des pouvoirs publics sur les questions de mal-logement. Son rapport annuel fait désormais référence dans les mondes de l'habitat. L'édition 2022 pointe notamment l'abandon de toute grande ambition en matière de politique du logement au cours du premier quinquennat du président Emmanuel Macron.



révélé tout un ensemble de populations qui vivent sur le fil. Des gens qui ont besoin, pour garder la tête hors de l'eau, que les cantines scolaires fonctionnent, qui ont besoin d'aller faire leurs courses au-delà du kilomètre pour trouver des produits moins chers, qui ont besoin de pourboires de petits boulots complémentaires pour joindre les deux bouts. Je pense aux étudiants notamment. Ces personnes sont déjà en situation de fragilité et le moindre petit accroc peut les faire sombrer dans une situation très difficile.

Il y a un chiffre qui, pour moi, résume bien les choses. Il existe en effet un « indicateur monétaire de pauvreté » qui montre que plus de 9 millions de personnes sont en situation de pauvreté, c'est-à-dire 14,3 % de la population. Mais si on s'intéresse à

l'indicateur de pauvreté « en conditions de vie » établi par l'Insee qui regarde plus en détails les dépenses des ménages, on s'aperçoit qu'une fois déduites les sommes déboursées pour les dépenses incontournables (logement, alimentation, santé, etc.), on arrive plutôt à 21 % de la population en situation de pauvreté. Cela en dit long sur la réalité des fragilités dans notre pays.

Le rapport de la Fondation pointe également les effets délétères de certaines décisions gouvernementales récentes ?

C'est quelque chose qui nous inquiète profondément, qui nous met même profondément en colère. Le logement est le premier poste de dépenses des ménages. Il est au cœur de la transition écologique. Il est à la fois le reflet des

inégalités mais aussi un accélérateur des inégalités. Certains ont la capacité de se constituer un patrimoine en accédant à la propriété, d'autres non. Certains peuvent choisir leur lieu de résidence, vivre à proximité de leur lieu de travail, avoir un logement de qualité adapté à la taille de leur ménage. Les conditions de logement ont un impact fort sur la santé, sur la scolarisation.

Le logement touche à tous les aspects de la vie. Il ne peut pas être seulement appréhendé comme un objet sectoriel ou une variable budgétaire. C'est pourtant ce qui a été fait lors du dernier quinquennat. On nous a dit : « L'État dépense 43 milliards d'euros sur le logement et il y a 4 millions de mal-logés, c'est inefficace ! » Cela a été le prétexte pour prélever sur le budget logement pour éponger les déficits

publics. Le quinquennat 2017-2022 a vu baisser la dépense budgétaire de l'État de 15 milliards d'euros principalement en amputant la capacité d'intervention des bailleurs sociaux mais aussi en baissant le soutien aux ménages par une baisse des APL.

Ainsi, le logement a été l'un des principaux contributeurs à la baisse des dépenses de l'État pendant ce quinquennat. C'est une erreur monstrueuse qui a conduit à une baisse sensible de la production de logements sociaux en fin de quinquennat. Or, qu'on le veuille ou non, le logement social est quand même la seule solution viable pour beaucoup de ménages à faibles ressources ou à ressources modestes. Les aides au logement sont, avec les minima sociaux, les leviers les plus importants de redistribution et de lutte contre la pauvreté.

Donc évidemment, à la Fondation Abbé Pierre, on ne peut pas accepter ça. Malheureusement, le nouveau quinquennat semble suivre la même voie. Dans le projet de loi finances débattu à l'Assemblée, il est prévu une nouvelle ponction de 1,3 milliard d'euros pour 2023 sur les fonds propres des bailleurs sociaux. Cela aura un impact important sur les mises en chantier de nouveaux logements sociaux. Nous évaluons le besoin à 150 000 logements sociaux par an. Avec ces décisions budgétaires, nous serons probablement en deçà de 100 000 logements sociaux par an.

Ce qui est profondément inquiétant, c'est qu'on n'arrive pas collectivement dans cette société à considérer le logement à la juste mesure de tout ce qu'il produit. Au Conseil national de la Refondation par exemple, le logement ne faisait pas initialement partie des sujets majeurs. Il a finalement été ajouté, suite à l'intervention de plusieurs participants, dont nous et les élus locaux, dont une grande majorité a bien conscience que c'est une des préoccupations majeures des Français.

On est donc vraiment très loin du fameux « choc de l'offre » voulu par le président en début de mandat ?

Je crois que lorsqu'en 2017 Emmanuel Macron parlait de choc de l'offre, il avait en tête le manque de logements dans les secteurs attractifs. Effectivement, on n'a pas construit assez par rapport au nombre de ménages qui se constituent chaque année, du fait des séparations conjugales, des décohabitations, des flux migratoires, etc. Et c'est vrai que l'on manque de logements dans les secteurs attractifs. Ça voulait dire « en construisant plus, on va calmer le jeu » et faire baisser les prix. Ce n'est pas faux mais en disant cela, il obérait une autre dimension essentielle de l'intervention publique : l'urgente nécessité de réguler les marchés du logement. La construction de logements privés

« Le logement est une des préoccupations majeures des Français »

et sociaux est absolument nécessaire, mais ça n'est pas pour autant suffisant pour répondre aux enjeux. Il faut qu'il y ait aussi une régulation des marchés immobiliers et une régulation du foncier : comment constitue-t-on des réserves foncières ? À qui met-on à disposition le foncier public ? Et il faut un encadrement des loyers comme on le fait sérieusement dans d'autres pays, la Suisse ou l'Allemagne par exemple.

Le « choc de l'offre » en soi ne nous pose pas de problème, mais à condition de ne pas l'opposer à la régulation des marchés. Et, en outre, dans les faits, il n'y a jamais eu de choc de l'offre ! C'est resté un slogan ! Au cours du dernier quinquennat, on n'a eu ni effort sérieux de régulation des marchés immobiliers ni choc de l'offre ! Il y a eu surtout des coupes budgétaires qui ont rendu impossible ce choc de l'offre. On a eu un frémissement à la fin du quinquennat avec la ministre

Emmanuelle Wargon et les aides aux maires bâtisseurs, les dispositions visant à mettre les friches à disposition pour de nouvelles constructions. C'est plutôt positif mais c'est assez faible en termes d'ambition. Le logement a été non seulement le grand absent des politiques du gouvernement mais aussi un des principaux contributeurs à la baisse des déficits publics. Ça ne peut pas marcher comme ça.

Sur le front de la rénovation énergétique des logements, où en est-on ?

C'est un aspect sur lequel on a un peu avancé lors du précédent quinquennat. Une prise de conscience a eu lieu à laquelle la convention citoyenne n'est pas étrangère, de même que l'augmentation des prix de l'énergie. La précarité énergétique touche aujourd'hui

12 millions de personnes en France. Il y a eu des avancées avec notamment MaPrimeRenov, qui est montée en puissance progressivement. Toutefois,

les dispositifs d'aide favorisent les interventions ponctuelles sur l'habitat : on va changer la chaudière ici et les fenêtres là, on va isoler la toiture ailleurs, etc. Tous ceux qui connaissent bien le sujet savent que ce n'est pas comme ça qu'on pourra atteindre les objectifs de diminution des émissions de gaz à effet de serre ni réduire significativement la facture des ménages qui vivent dans des passoires thermiques. Il faut rénover globalement et de façon performante les passoires thermiques.

Ensuite, même s'il y a eu des aides, elles ne suffisent pas à permettre aux plus modestes d'engager ces rénovations parce que les restes à charge sont trop importants. Or c'est sur ce segment de ménages modestes qu'il y a la plus grosse marge de progression pour l'intervention publique. C'est là que se concentre un grand nombre de passoires thermiques parmi les 5 millions que compte notre pays. Donc

ceux qui sont otages de cette situation sont aussi ceux qui en subissent plus les frais en termes de santé, de mauvaises conditions de vie, de confort, etc. puisqu'ils ne se chauffent pas ou se chauffent mal.

Enfin, il faut mieux accompagner les ménages car les opérations de rénovation énergétique sont compliquées en termes techniques mais aussi financiers et administratifs. Constituer les dossiers de financement est un vrai casse-tête. Nous appelons vraiment à la mise en place d'un service public de l'énergie très territorialisé, très ambitieux et à même de pouvoir accompagner les ménages.

Dans le dernier rapport de la Fondation, vous évoquez aussi la politique du « logement d'abord ». De quoi s'agit-il ?

Oui, c'est un aspect plutôt positif des politiques du quinquennat précédent et que nous voudrions voir poursuivi et amplifié dans le second quinquennat Macron. La politique du « logement d'abord » vise à sortir des solutions consistant à offrir aux personnes sans domicile des places d'hébergement d'urgence dans des hôtels sociaux notamment. Faute d'autres solutions, il faut continuer à le faire. Mais il faut aussi savoir que ces solutions ne sont pas satisfaisantes : vous ne pouvez pas recevoir du monde, vous ne pouvez pas toujours faire la cuisine, ce sont de petites chambres, souvent loin de l'école des enfants. Bref, les conditions de vie y sont souvent difficiles, cela empêche les personnes de se projeter et ça coûte cher à la collectivité.

Le plan quinquennal pour le « logement d'abord » suit une autre philosophie d'intervention. On part du principe que le logement est le levier de la reconstruction personnelle, qu'il est essentiel pour reprendre pied, pour trouver un emploi, se soigner, se reposer, retrouver une vie sociale. Le problème, c'est que ce plan quinquennal, pour pouvoir monter en puissance, doit s'inscrire dans une politique générale du

logement à dimension sociale. Or cette politique générale a surtout consisté à baisser les APL et à amputer les fonds propres des bailleurs sociaux. Donc le « logement d'abord » sans politique sociale du logement ambitieuse, ça peut difficilement donner des résultats satisfaisants et enrayer l'accroissement des exclusions par le logement.

À Bordeaux, comme dans d'autres métropoles, on voit s'élever des protestations contre la « bétonisation ». Est-il possible de concilier production de logements et préservation du cadre de vie ?

C'est une question clé ! Au fond, on pourrait dire que tout le monde a raison dans ce débat. D'un côté, on ne peut pas continuer à artificialiser les sols comme nous l'avons fait depuis des décennies. De l'autre, il faut construire plus dans les secteurs où le marché est tendu, dans les zones attractives, les métropoles, où les besoins sont importants. Donc on a là de vrais enjeux. C'est pour ça que nous, Fondation Abbé Pierre, nous appelons à un débat sur ces questions, des débats locaux, des débats nationaux, pour pouvoir apaiser le sujet et sortir d'une lecture très binaire, trop binaire. Les uns ne construiraient pas, les autres veulent construire, je me fais élire en tant que maire bâtisseur, je me fais élire en tant que maire protecteur de la nature, c'est trop simpliste pour pouvoir être à la mesure des enjeux que recouvrent toutes ces questions.

Oui, il faut arrêter l'étalement urbain. Mais par exemple, ce qui a nourri en partie l'étalement, c'est que les ménages ne trouvaient pas à se loger dans les zones les plus urbaines parce que les prix sont trop élevés. Et l'étalement urbain engendre des coûts supplémentaires pour les ménages obligés de s'équiper d'une deuxième voiture. Des coûts environnementaux et sanitaires également. Au fond, tout cela est le résultat d'insuffisances des politiques du logement.

Pour sortir de l'impasse, il faut travailler sur plusieurs axes. Il faut travailler

à la densification, aller au bout de ce qu'on peut faire en construisant la ville sur la ville pour éviter donc l'étalement urbain et l'artificialisation excessive des sols. Il faut travailler sur la question du réemploi des logements. C'est en train de bouger. On essaie de refaire du logement de qualité sur du logement existant. Les acteurs de la filière en sont conscients. Quand vous discutez avec les bâtisseurs, constructeurs, promoteurs, architectes, beaucoup vous disent aujourd'hui « c'est notre chantier ».

Il faut également regarder le gisement qu'offre l'immobilier de bureau. On a vu augmenter de manière considérable le foncier utilisé pour les bureaux. Aujourd'hui, on sent bien que les transformations des modes de travail vont induire une réduction des surfaces de bureau nécessaires, lesquelles pour partie pourraient être reconverties en logement. Certaines entreprises ont déjà complètement revu leur stratégie en la matière. Il faut donc sortir des débats binaires et regarder à l'échelle des territoires, avec des débats locaux, ce que l'on peut faire. Comment peut-on densifier ? Comment peut-on transformer les bureaux en logements ? Il faut aussi regarder au-delà des métropoles. Comment peut-on réinvestir et densifier le cœur des villes moyennes ?

Il y a matière à avoir des débats locaux qui intègrent toutes les dimensions, les bassins d'habitat, la question des transports, le lien entre l'emploi et le logement, les nouveaux modes de travail, la densification, le réemploi, la transformation de bureaux en logements. Bref, on a, il me semble, des marges de manœuvre pour sortir du tout ou rien. —

L'équation impossible du ZAN

GUILLAUME POUYANNE

Depuis quelques mois, le petit monde des collectivités locales est en ébullition. Les ressources en expertise se mobilisent massivement pour atteindre le nouvel objectif fixé par l'État : le « Zéro Artificialisation Nette des sols », de son petit nom le ZAN. Si vous n'êtes pas du métier, vous n'avez probablement jamais entendu parler de cet étrange acronyme. Pourtant, il est en passe de bouleverser les politiques d'urbanisme et d'aménagement du territoire pour plusieurs décennies. Bien sûr, cela ne va pas sans heurts : l'Association des Maires de France a déjà déposé un double recours contre le ZAN¹, dans un bras de fer perdu d'avance contre l'État. Il est vrai que le ZAN constitue à bien des égards une sorte « d'équation impossible » à résoudre pour les collectivités territoriales : il rentre en conflit direct avec les politiques de compétitivité et d'attractivité, alpha et omega des stratégies de développement, auxquelles de nombreux territoires continuent d'adhérer. Décryptons la controverse autour de ce nouvel objet législatif récemment identifié.

Le ZAN : artificialisation et renaturation des sols

Le principe du ZAN est très simple : les collectivités territoriales doivent limiter au maximum l'artificialisation de leurs sols, et la compenser par la « renaturation », en transformant une superficie équivalente en espaces naturels, agricoles et forestiers (NAF).

Par « artificialisation », entendez « construction » ou « urbanisation », c'est-à-dire « l'altération durable de tout ou partie des fonctions écologiques d'un sol, en particulier de ses fonctions biologiques, hydriques et climatiques ».

Le ZAN part d'un constat : le rythme d'artificialisation est très élevé en France, entre 20 000 et 30 000 ha chaque année selon le ministère², une augmentation 4 fois plus rapide que celle de la population. D'où cette impression de « gaspillage » des sols, préjudiciable à la biodiversité et à la préservation des terres agricoles. La question n'est pas nouvelle, bien sûr, et le ZAN s'inscrit dans une longue tradition législative de lutte contre l'étalement urbain : la loi SRU, en 1999, encourageait déjà à « reconstruire la ville sur elle-même », c'est-à-dire à réinvestir les friches urbaines plutôt qu'urbaniser en périphérie. La série de lois dites « Grenelle II » autorisait le préfet à invalider les documents d'urbanisme en cas de consommation foncière trop élevée. Enfin, plusieurs lois récentes (ALUR en 2014, ELAN en 2018...) durcissent encore les exigences en termes d'artificialisation des espaces NAF.

Le ZAN constitue à n'en pas douter un jalon important dans cette évolution. Fixé par la loi Climat et Résilience du 22/08/2021, il se mettra en place en

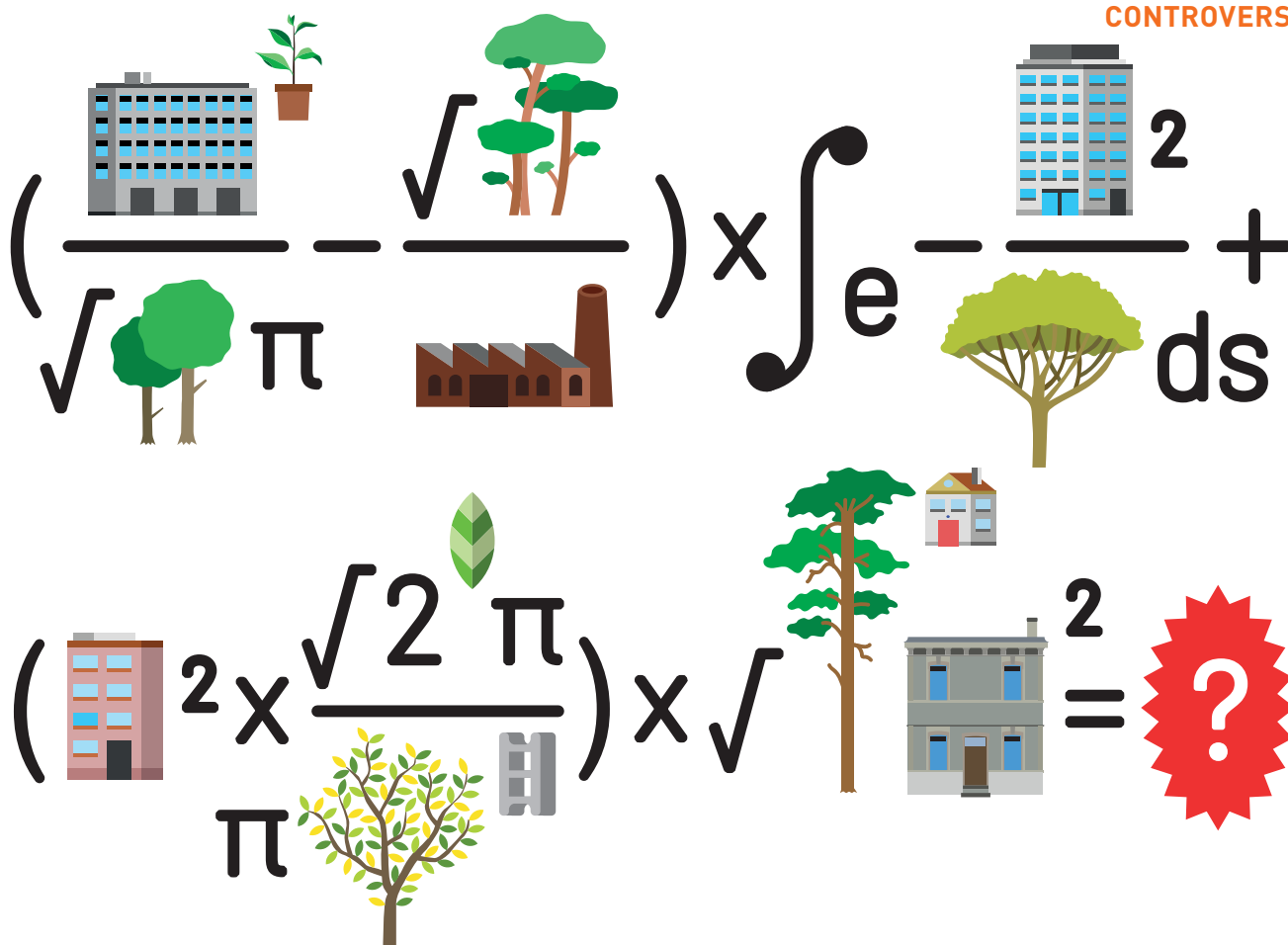
deux étapes : à l'échelle régionale d'ici 2030 (réduction obligatoire de 50 % de la consommation foncière dans les SRADDET), puis à l'échelle locale d'ici 2050 (déclinaison du ZAN dans les SCoT et PLUi). À l'état de simple concept jusqu'ici, les choses s'accélérent avec la sortie des décrets d'application le 29/04/2022 : le ZAN devient concret, et se prépare à bouleverser profondément les politiques d'urbanisation et d'aménagement du territoire en France.

Évidemment, le ZAN, imposé d'en haut par l'État, ne fait pas l'unanimité dans les collectivités. Les territoires dynamiques, comme Bordeaux Métropole [qui accueille tout de même 12 000 nouveaux habitants par an³], se demandent comment concilier attractivité territoriale, construction de logements pour accueillir de nouvelles populations et... sobriété foncière. Certains territoires ruraux, qui voient dans la réindustrialisation une chance inespérée de développement (voire de survie), cherchent déjà des espaces à renaturer pour compenser l'artificialisation des sols qu'ils destinent aux activités économiques. Les régions, en première ligne (2030, c'est demain à l'échelle de l'aménagement du territoire), ne savent pas comment accorder le dynamisme de leurs villes et la survie de leurs territoires en déshérence. Les sols étant le support obligatoire de tout développement

1 | Le Courrier des Maires et des élus locaux, 23/06/2022.

2 | Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires, page web, visitée le 05/10/2022.

3 | Période 2013-2018, données INSEE.



économique, elles seront contraintes à des arbitrages difficiles...

Dans cette controverse, les arguments sont de trois sortes : d'abord, le ZAN révèle une nouvelle façon de gouverner « par les nombres » qui, quoiqu'efficace, obère la liberté d'action de l'agent ; ensuite, le ZAN cherche à instaurer une nouvelle façon de « faire la ville », mais ne traite pas de *toute* la ville existante ; enfin, le ZAN est fondé sur une opposition binaire entre ville et campagne qui appauvrit la réflexion sur le devenir du territoire.

Piloter d'en haut par le nombre

Le ZAN est, pour l'État, un moyen à la fois efficace et peu coûteux de maîtriser l'étalement urbain et le mitage résidentiel dans les espaces périphériques, tout en déléguant aux collectivités la mise en œuvre opérationnelle. Peu important les moyens, seul compte le résultat – ici un simple chiffre : zéro. Il est représentatif de la

doctrine étatique d'assurer le « pilotage à distance » de sa politique – en l'occurrence l'aménagement de son territoire. Et tandis que les grandes collectivités mobilisent leurs ressources en expertise territoriale, l'État fournit aux collectivités qui n'en sont pas dotées (les petites communes, par exemple) l'ingénierie nécessaire via ses services décentralisés. Ainsi l'ADEME a-t-elle retenu, en 2022, 22 « territoires en marche » pour les accompagner dans la réalisation des objectifs du ZAN.

Mais une question telle que l'aménagement du territoire peut-elle se contenter d'un « compteur aveugle », d'un objectif réduit à un simple chiffre ? Les usages du foncier se diversifient, de l'activité logistique aux énergies renouvelables. Cette diversité vient heurter le principe même du ZAN, et nécessiterait plutôt une approche qualitative de la consommation foncière, presque au cas par cas.

Le ZAN est révélateur de cette tendance à la *Gouvernance par les nombres* analysée si finement par Alain Supiot, selon qui attribuer un rôle normatif à la quantification amène « à se couper progressivement de la complexité du réel, autrement dit à substituer la carte au territoire » (p. 250), métamorphosant les agents en « sujets objectifs, n'agissant plus librement, mais réagissant à des signaux chiffrés » (p. 260). En d'autres termes, la poursuite aveugle d'un objectif chiffré limite le sens de l'action, mais peut aussi se révéler contre-productive (un même résultat peut être atteint à partir de moyens très différents, éventuellement contradictoires avec d'autres objectifs).

Une nouvelle façon de faire la ville ?

Le ZAN vise à changer radicalement la façon d'urbaniser, en incitant les villes à « optimiser la densité » des espaces déjà artificialisés, par le renouvellement

urbain ou la réutilisation des friches. L'intervention de l'État est ici nécessaire, puisque « refaire la ville sur la ville » est plus coûteux que l'urbanisation ex nihilo sur les espaces NAF qui entourent la ville. La lutte contre l'étalement urbain, mantra des politiques d'urbanisation depuis 25 ans, a montré jusqu'ici une efficacité toute relative ; le ZAN se présente alors comme un nouveau jalon, particulièrement musclé, dans cette quête d'une ville plus compacte.

Pour de nombreux observateurs, le ZAN ne s'attaque cependant qu'à la partie émergée de l'iceberg, c'est-à-dire au flux de construction neuves, qui représente, bon an mal an, au maximum 2 % du stock de bâti existant. On fait comme si les espaces périurbains entourant les villes n'existaient pas, cherchant à limiter leur extension plutôt que s'attaquer au véritable nœud du problème : la question de leur aménagement. Pour ces lieux ni totalement urbains ni vraiment ruraux, l'urgence est plutôt de polariser, d'équiper, de densifier, en un mot, les intégrer au reste de la ville.

C'est aussi oublier que beaucoup d'espaces en marge de l'urbain (périurbain lointain des grandes villes ou villages proches des villes petites et moyennes) ne peuvent guère compter que sur leur attractivité résidentielle pour contrer la lame de fond de concentration dans

les grandes villes. Ces espaces disposent de foncier abordable, tout en assurant un accès aux équipements et aux emplois de la ville voisine. Ils sont aussi, pour toute une frange modeste de la population, le seul moyen d'accéder à la propriété d'une maison individuelle et de se constituer un patrimoine. Le ZAN vient saper l'avantage comparatif de ces espaces, handicapant leur développement futur.

Nous restons finalement prisonniers de nos schémas de pensée hérités, et de la rassurante dialectique ville/campagne qui fonde l'opposition artificialisé/naturel du ZAN. Mais le pilotage de l'urbanisation mérite mieux que cette distinction binaire. La concurrence croissante pour le sol porte en elle des conflits d'usage autour du foncier, et appelle des arbitrages ancrés dans les situations locales, à la fois difficiles à mettre en œuvre, et potentiellement contradictoires avec les objectifs affichés. En effet, le ZAN n'est pas exempt de contradictions dans ses objectifs mêmes : si l'objectif est la préservation de la biodiversité, certains usages agricoles (donc, non artificialisés) peuvent se révéler extrêmement nuisibles : épuisement des sols, éradication d'espèces... Verrons-nous demain les villes devenir, à rebours de l'intuition, les lieux de préservation d'une biodiversité disparue des campagnes ? —

POUR ALLER PLUS LOIN

- a'urba, *Le foncier en questions : décrypter le ZAN*, 2021, 20 p.
- E. Charmes, « De quoi le ZAN est-il le nom ? », *Fonciers en débat*, 2021.
- FNAU, « Vers l'objectif de Zéro Artificialisation Nette », *Les Dossiers FNAU*, 56 p.
- J.-M. Offner, « ZAN, Contre-enquête. De l'impasse legaliste de l'arithmétique foncière à l'ambition régulatrice de la gouvernance des sols », *Urbanisme*, 2022.
- A. Supiot, *La gouvernance par les nombres. Cours au Collège de France (2012-2014)*, Fayard, Poids et Mesures du Monde, 2015.

Les révoltés du Bordelais

THIERRY OBLET

Il n'est pas banal de trouver dans *Le Monde diplomatique* une pleine page à propos de la Gironde¹. Surtout lorsque celle-ci, au regard de l'orientation critique de ce journal, ne relaie pas une polémique sur les grands vins de Bordeaux. Avec la bienveillance d'habitude réservée à la rébellion zapatiste, cette page est consacrée à une initiative spécifiquement girondine : le dépouillement et l'analyse des différents cahiers de doléances rédigés en Gironde dans la mouvance des Gilets jaunes. Bienveillance coulant d'autant plus de source que les artisans de ce projet sont les auteurs de l'article : un collectif de citoyens associant des Gilets jaunes et des universitaires du cru. Ainsi procèdent-ils à la numérisation de milliers de pages de doléances girondines regroupées, conservées et classées aux archives départementales. Ce travail doit permettre d'analyser la répartition statistique des données textuelles ainsi engrangées.

Son premier enjeu est de contester la synthèse du « grand débat national » commandée par le gouvernement à différents experts et cabinets privés. Semblent moins en cause les rapports qui la sous-tendent, en dépit d'un grand nombre de données non traitées faute de temps, que la présentation qui en avait été faite par les ministres en charge de l'opération. En dépit du caractère récurrent des demandes de rétablissement de l'ISF²



1 | Collectif de recherche citoyenne sur les cahiers de doléances, « Les cahiers de la colère », *Le Monde diplomatique*, Juin 2022, p.20.

2 | Impôt sur la fortune.

et de création d'un Référendum d'Initiative Citoyenne, ceux-ci soulignaient que ces « totems », loin de faire l'unanimité préjugée, s'étaient dilués dans d'autres préoccupations. Plus généralement, notre collectif déplore dans cette restitution l'effacement des « sentiments de colère et d'espoir qui ne manquent pas de poindre dès lors que l'on porte un œil humain sur ces documents ». Une insensibilité choquante au regard des requêtes les plus souvent exprimées dans les 2 000 premières contributions girondines traitées : elles concernent la possibilité de « pouvoir vivre dignement de son travail et de sa retraite », un thème souvent relié à la fiscalité et au caractère injuste de la suppression de l'ISF. La participation politique (le RIC), la dégradation des services publics et la question de la transition écologique forment les principales inquiétudes. L'immigration, la délinquance, l'islam et l'identité y semblent en revanche des questions très minoritaires (la sécurité ne concerne que 2,6 % du corpus), preuve pour ce collectif « du fossé immense entre les sujets qui accaparent le débat public et les aspirations des citoyens ».

Où est l'impertinence que promet cette rubrique de *CaMBo* ? Parions que lesdites archives en fassent largement preuve. L'impertinence consiste à témoigner du réel quand ce dernier est obscurci par les rhétoriques politiques et savantes qui dominent dans l'espace public. L'impertinence est le nerf de la révolte. Elle est facilement diabolisée par les élites sous le nom de populisme ; un mal qu'elles définissent comme l'illusion de la grande masse des gens ordinaires à penser connaître d'instinct ce qu'il convient de faire¹.

1 | Yascha Mounk, *Le Peuple contre la démocratie*, éditions de l'Observatoire / Humensis, 2018.

Aussi le deuxième enjeu de l'étude de ces cahiers de doléances pourrait être d'explorer si ces derniers témoignent d'un « populisme vertueux² », c'est-à-dire porteur d'idées non entachées de racisme, de xénophobie ou d'anti-intellectualisme mais jetant ses lumières sur la réalité des problèmes des gens d'en bas. Soit une expression puisant dans les dispositions populaires cette attention portée au réel que mobilisent par exemple des activités comme le bricolage³. La vertu y tient de l'expérience que la liberté ne revient pas à rêver s'émanciper de toutes les contraintes mais d'être capable de toucher à ses limites⁴. Que le « mauvais esprit » des gens simples à l'encontre des prescriptions technocratiques des experts a quelque chose de salutaire. Et qu'être libre ne se satisfait pas de jouir de distractions

« L'impertinence est le nerf de la révolte. »

choisies mais d'être en mesure de s'associer avec les autres pour agir. Saisir la multiplicité des points de vue et reprendre contact avec le réel pourraient ainsi aider les élites et le peuple à se reparler.

Faut-il abandonner tout esprit critique devant l'esprit de révolte ? Certes non ! Les barricades s'élèvent aussi à partir de rumeurs fantasmées. Dans le cas de Bordeaux, on peut sourire de l'exaltation érudite d'un esprit de révolte chevillé au corps de l'identité bourgeoise de cette ville, lorsque

2 | Voir la réhabilitation de la tradition populiste menée par Christopher Lasch, *La révolte des élites et la trahison de la démocratie*, Flammarion, 2007.

3 | M. B. Crawford, *Éloge du carburateur. Essai sur le sens et la valeur du travail*, La Découverte, 2016.

4 | M. B. Crawford, *Contact, Pourquoi nous avons perdu le monde, et comment le retrouver*, La Découverte, 2019.

l'intérêt bien compris des affaires et non la misère poussait les grandes familles à se rebeller contre la tutelle parisienne⁵. Cette évocation reste toutefois un baume mémoriel utile pour dédouaner la réputation de cette ville d'un faible pour la modération politique, tendance parfois assimilée à une mollesse endémique. On peut également ironiser à propos du caractère d'autant plus idéologique de sa tradition gauchiste qu'elle s'appuie sur une forte présence d'étudiants et de salariés du secteur public plutôt que sur un vivier ouvrier. Ce qui ne prédispose pas à savoir arrêter une grève ! Un biais propice à ce que le « chic radical » s'empêtre dans de noirs désirs.

Qu'attendre de l'analyse des revendications et témoignages des Gilets jaunes ? Tout ce qui est jaune n'est pas d'or. Et dans l'idée de n'exempter personne de l'examen critique, suggérons à notre collectif d'appliquer sans complaisance cette grille de lecture inspirée par François Sureau : les doléances exprimées ne visent-elles qu'à obtenir de nouveaux droits pour soi-même et entretenir un paternalisme d'État ou esquissent-elles des projets d'action collective marqués du « souci des buts des autres⁶ ». Bref, traduisent-elles une aspiration à vivre sans ou avec la liberté ? Question névralgique si l'on admet que l'exercice de la liberté est la seule manière de transformer la colère en action et de trouver à des problèmes en théorie insolubles des solutions pratiques. —

5 | Voir le dossier « Mythologies de la ville », *CaMBo* #16, novembre 2019.

6 | F. Sureau, *Sans la liberté*, Tracts Gallimard, 2019, p. 38.



Les jeunes seront-ils des vieux comme les autres ?

MIREILLE BOULEAU

À l'occasion de la semaine de la mobilité 2022, Bordeaux Métropole et l'université de Bordeaux ont organisé une journée de conférences relatives à la mobilité des jeunes sur le territoire métropolitain. Chercheurs et professionnels ont été invités à réfléchir et débattre des pratiques de mobilité de la nouvelle génération, notamment celles des étudiants, et à partager des initiatives en leur faveur.

S'il est connu que les jeunes ont une conscience assez aiguë de l'urgence climatique, comment celle-ci se traduit-elle dans leurs habitudes quotidiennes de mobilité ? Il serait évidemment confortable que, écœurés par les véhicules polluants, ils ne se déplacent qu'à vélo et en trottinette. Il suffirait alors d'attendre un renouvellement de générations pour atteindre la neutralité carbone.

Les 15-24 ans utilisent massivement les transports en commun (TC). Par rapport à leur poids démographique dans la population de la métropole bordelaise, ils sont trois fois plus nombreux dans les TC, d'après Aurélien Braud, directeur du marketing chez Keolis Bordeaux Métropole. Mais peut-être n'ont-ils pas encore le permis de conduire ce qui les rend captifs de ces modes de déplacements ? Cette sur-représentation est-elle liée à un effet de génération (les jeunes de 2022 ne sont pas comme ceux d'il y a 15 ans) ou à un effet d'âge (les comportements ne sont pas les mêmes à 20 et à 40 ans) ? Une fois motorisés, quand ils auront un

emploi, une famille, conserveront-ils leurs « bonnes » habitudes ? Les données présentées par Keolis montrent que le pic des abonnements se situe chez les jeunes âgés de 19 ans mais qu'il existe un réel décrochage avant la trentaine...

Un film projeté lors de la conférence, réalisé par BAM¹, montre les étudiants imaginant leur lieu d'études idéal « comme aux Pays-Bas », tout en espaces verts et pistes cyclables. Cependant, une récente enquête réalisée sur le campus de Bordeaux révèle qu'il s'agit de l'un des campus les plus motorisés des grandes métropoles.

Le sociologue Yoann Demoli souligne que le taux de détention du permis de conduire n'a jamais été aussi élevé : 94 % des moins de 34 ans. Seule une fraction plus diplômée et citadine passe l'examen un peu plus tard mais n'y renonce pas. Le taux d'équipement en automobile progresse également toujours, « jamais les générations précédentes n'ont été aussi socialisées à la voiture qu'aujourd'hui », même si l'acte d'achat s'est un peu décalé dans le temps. « Le plaisir de conduire reste important chez les jeunes gens, même s'ils en reconnaissent le caractère polluant et la considèrent moins souvent indispensable que leurs aînés. »

Une enquête menée par Keolis en 2021 montre que la première préoccupation des jeunes est de fonder une famille, suivie de près par l'urgence climatique. Les jeunes sont dans une

situation de vie transitoire. Ils décohabitent progressivement de chez leurs parents, s'installent plus ou moins, pour certains, dans une relation amoureuse, alternent entre les bancs de l'université et des périodes de stage, cumulent parfois des petits boulots. Ils doivent composer avec un budget restreint, tout en étant souvent non motorisés. Alors ils s'adaptent. Ils marchent, font du vélo, prennent les TC, covoiturent. Mais n'est-ce pas ce que faisaient déjà leurs parents à leur âge ? Si leur trajectoire familiale et professionnelle se stabilise, leurs convictions environnementales suffiront-elles à leur faire conserver leurs habitudes de déplacements ? Il est en effet difficile de quitter la route tracée dans un monde entièrement conçu pour l'automobile.

Car parallèlement, peu de solutions se mettent en place. Les plans de mobilités développés dans les campus améliorent la situation en proposant par exemple des parkings à vélos sécurisés ou une tarification avantageuse. Les métropoles réfléchissent à de nouveaux itinéraires cyclables et développent des applications numériques pour faciliter le covoiturage ou le calcul d'itinéraire.

Mais des politiques plus volontaristes, comme la limitation du stationnement, par exemple, peinent à s'imposer. Or, sans un changement de paradigme, malgré leurs préoccupations et leurs convictions, nos jeunes risquent peut-être de finir par nous ressembler. _

1 | Bicyclette et alternatives de mobilité est une association loi 1901 dont le but est de participer au changement sociétal par l'expérimentation d'actions alternatives de mobilité en Nouvelle-Aquitaine.

Le stationnement sur voirie

Un créneau pour aménager autrement nos rues ?

VALÉRIE DIAZ | CLAIRE SÈZE

Les cirques se défont de leurs ménageries, la place des Quinconces n'accueillera plus tigres et chameaux et pourtant des éléphants occupent toujours nos villes... Cinq mètres de long, deux mètres de large et un mètre soixante de haut, c'est en effet le volume que représente un pachyderme allongé et accessoirement, une

voiture stationnée. Alignés les uns à la suite des autres, les véhicules font partie du paysage et on ne les remarque que lorsqu'on cherche une place. On considère le stationnement dans la rue comme un droit, mais la place qu'il occupe suscite la convoitise à mesure qu'augmente la concurrence entre différents usagers.

La rue, un espace sous pression

Dimensionnée selon des contraintes d'un autre temps dans les quartiers anciens ou calibrée « au plus juste » dans les plus récents pour dégager de la constructibilité, la rue subit de fortes pressions. Elle est tiraillée entre son rôle d'espace de transit, d'accueil et l'intérêt croissant des opérateurs

Aménagements du cours Journu-Auber à Bordeaux.



privés, pour qui le trottoir n'est qu'une plateforme d'échange et de service.

La rue est pourtant le premier maillon du réseau d'espaces publics. Le lieu où s'incarne l'intérêt général et où s'épanouissent toutes les aspirations au vivre-ensemble. Elle est l'objet de prédilection de nombreuses politiques publiques notamment celles dédiées à l'adaptation des milieux urbains au changement climatique.

Or la part des espaces publics occupée par le stationnement serait de 8 à 10 % dans les villes centres. Peut-on considérer ces surfaces comme un gisement foncier pour enrichir les espaces publics ? Dans quelle mesure est-il mobilisable ?

La réduction du stationnement sur voirie : un moyen plus qu'une finalité

Principalement motivées par les bienfaits sur la santé des habitants et le développement du lien social, les collectivités s'efforcent de réduire la place de la voiture en ville au profit d'autres modes de déplacements. Aujourd'hui, des arguments économiques sont aussi avancés par les villes qui ont fait ce pari. À Gand, en Belgique, les effets du nouveau plan de circulation le confirment : le nombre de commerces a augmenté de 20 % et le nombre de faillites a diminué de 7 % entre 2017 et 2018¹.

Si la fin de l'hégémonie de la voiture s'opère donc depuis deux décennies, on se souvient pourtant qu'au début des années 2000, quand les premières lignes de tramway ont été aménagées à Bordeaux, l'objectif était encore « une place de stationnement sur voirie supprimée, une place de stationnement retrouvée ». Il est aujourd'hui encore rare de trouver des stratégies mobilité qui, au-delà de la voiture en circulation, se penchent concrètement sur la

voiture à l'arrêt. Pourtant les conditions de stationnement sur le lieu de destination constituent un facteur de première influence sur le choix modal. Quels sont encore les freins à une libération de la rue ? Les piétonnisations des centres patrimoniaux ont fait leur preuve auprès des commerçants sceptiques, et la réduction du stationnement sur voie dans les rues plus ordinaires est un chantier d'avenir. Heureusement, le dogme du *no parking no business* semble peu à peu disparaître. En 2021, le consultant Urbis a ainsi mis en évidence le gain économique généré par l'aménagement d'une terrasse de restaurant ou l'aménagement de six arceaux vélos à

« Il est aujourd'hui encore rare de trouver des stratégies mobilité qui, au-delà de la voiture en circulation, se penchent concrètement sur la voiture à l'arrêt. »

la place d'un stationnement voiture. Plus 80 % environ de recettes journalières pour le commerce attendant dans les deux cas. De quoi conforter les expérimentations de *parklets* (occupation temporaire d'une place de parking au profit d'un usage commun et convivial) sans pour autant confisquer ou monnayer l'espace de trottoir au profit de commerces privés et aux dépens des usagers.

Pas de méprise, il n'est pas question de prôner la suppression générale du stationnement sur voirie mais de concentrer les moyens sur sa bonne maîtrise, en choisissant les emplacements dédiés et leurs modes de régulation (durée/tarifification). Le report du parking sur une parcelle, qu'elle soit privée ou publique, ne doit pas être sous-estimé, c'est un pan conséquent de la stratégie. De nouvelles logiques d'acteurs peuvent en effet surgir, qu'il s'agira d'anticiper. On imagine par

exemple, à la manière des locations de tourisme dans les secteurs tendus, l'effet spéculatif du garage en location. Le stationnement est un sujet émotionnel et l'acceptabilité des riverains et usagers de la rue un enjeu fort. Idéalement la réduction de la superficie dédiée au parking sur voirie en ville ne signifie pas forcément une réduction de la capacité de stationnement si l'on considère, de manière sérieuse, le principe de mutualisation (par exemple la possibilité pour des résidents d'occuper le soir, la nuit ou le week-end des parkings de bureaux non utilisés à ces moments-là par les salariés). La *smart city* trouve ici un terrain propice pour mieux accompagner les usagers de la

voiture. Des applications se développent pour assurer au conducteur un stationnement au plus près de son lieu de destination : *Zenpark* grâce à la réservation de places de bureaux ou équipements sous-utilisées ou *Easypark*

par l'intermédiaire d'une géolocalisation des places de stationnement disponibles dans le secteur emprunté.

De nouveaux espaces à valoriser pour le quartier comme le territoire

D'autre part, l'aspiration commune à une ville plus amène, conviviale et adaptée à l'évolution climatique réduit la valeur du service rendu par la voiture stationnée et augmente celle d'autres services rendus par l'espace public beaucoup mieux valorisés et au profit d'un plus grand nombre (lieu de pause, îlots de fraîcheur, etc.). C'est pour cela que l'usage et les aménagements de l'espace libéré doivent correspondre à un projet croisant les échelles et les stratégies de la collectivité.

On regrette par exemple « l'espace perdu » des places supprimées devant les écoles avec le plan Vigipirate et on attend plus des futures places neutralisées dans le cadre de la loi

1 | <https://www.rtb.be/article/fin-du-tout-a-la-voiture-le-plan-de-mobilite-gantois-est-il-applicable-a-bruxelles-10274696?id=10274696>

d'orientation des mobilités (LOM) pour améliorer la visibilité des passages piétons. L'espace public retrouvé doit éviter deux écueils : d'un côté, la tentation de mettre la même chose partout, par exemple trois arceaux vélos, un arbre et un banc. De l'autre, l'appel attrayant de la mise à disposition systématique des 13 m² aux seuls riverains, avec le risque d'un manque de cohérence à plus grande échelle et le danger d'une certaine forme de privatisation.

Une bonne optimisation de l'espace public gagné se fait donc à l'échelle d'un plan de circulation mais également à l'échelle d'un corridor écologique ou d'un bassin versant, à l'échelle d'un quartier commerçant ou résidentiel.

Plus encore, penser une programmation d'usages selon des temporalités successives s'avère nécessaire devant les demandes croissantes de fonction-

nalité de l'espace public : une terrasse de café, une borne de recharge électrique, une noue de récupération des eaux pluviales, un bosquet, un lieu de pause, des jeux, de la signalétique, etc. Cela implique alors de concevoir des aménagements urbains moins cloisonnés pour offrir, entre les emprises dédiées à la circulation, un espace « capable » le plus riche et diversifié possible. On sort ainsi de la dichotomie « stationnement sur chaussée » ou « hors chaussée » pour définir une bande capable, pouvant accueillir diverses fonctions dans lesquelles les configurations sont à adapter à chaque projet. Bien entendu, la capacité de réversibilité de chaque usage n'est pas la même : un arbre, un jardin de pluie ont une vocation pérenne et serviront de noyaux durs dans la reconquête de l'espace public. Tandis que les revêtements de sol et le mobilier pourront être pensés de manière plus

neutre comme supports d'utilisations multiples.

À l'heure où l'économie circulaire et le transitoire s'épanouissent dans le monde du bâtiment, une réflexion du même ordre dans le monde du VRD (Voirie Réseaux Divers) ouvre de beaux horizons pour repenser le paysage de la rue. Ciao Dumbo, bonjour les ginkgos, les sureaux et les vélos cargos. —

Parklet à Vancouver. Places de stationnement transformées en espace public. © Paul Krueger.



Les campus connectés

L'université au plus près des territoires

CAMILLE GARCELON

Étudier l'histoire de l'art à la Sorbonne, la géographie à Toulouse-Le Mirail, les mathématiques ou le droit à l'université de Bordeaux depuis Mont-de-Marsan, Villeneuve-sur-Lot ou Saint-Macaire, c'est désormais possible, depuis 2019, grâce aux campus connectés¹.

Labellisés par l'État et financés par le programme d'investissements d'avenir, les campus connectés sont portés par une collectivité territoriale en partenariat avec une université et en lien avec le rectorat. C'est un lieu d'études qui met à la disposition des étudiants des salles de cours connectées où ils peuvent, à partir de leur ordinateur personnel ou de ceux mis à leur disposition, suivre la formation à distance à laquelle ils se sont inscrits auprès d'une université ou d'une école.

Ils sont désormais neuf en Nouvelle-Aquitaine et le dispositif monte en puissance, catalysé par la crise sanitaire qui a permis d'étoffer le marché de la formation à distance mais qui a aussi mis cruellement en évidence les limites de la télé-étude non accompagnée.

Entre aménagement du territoire et réponse à des besoins sociaux, les ambitions de ces tiers-lieux pour étudiants sont nombreuses et diversifiées. Ouvrir les territoires à l'enseignement supérieur, monter en

compétences, garder les talents, mais aussi limiter l'autocensure, pallier des problèmes de mobilité, de financement d'un logement dans une grande métropole... Autant d'objectifs qui ont guidé la création de ces campus connectés. Trois ans après leur lancement, quelle est la réalité de leur mise en œuvre ?

Le fruit d'un partenariat entre une collectivité territoriale et l'État

Qu'ils soient portés par un département, une communauté d'agglomération ou une commune, les campus connectés s'appuient sur une convention avec une université partenaire. Labellisés par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et financés par la Banque des territoires pour cinq ans, ils permettent aux étudiants qui les rejoignent de suivre les enseignements de l'université voire de l'école privée de leur choix. BTS, licences (L1, L2, L3), masters, formations en santé, diplômes universitaires, formations « à la carte »... Tous les diplômes de l'enseignement supérieur et tous les champs disciplinaires sont accessibles.

Un public diversifié

Le profil des étudiants utilisateurs des campus connectés se caractérise par une très grande hétérogénéité. Des néo-bacheliers aux adultes en reprise d'études en passant par des jeunes pour qui l'expérience de la grande ville (souvent perturbée par les confinements et les couvre-feux) fut un échec, ces étudiants à distance

ont des besoins variés et des motivations différentes mais trouvent dans l'accompagnement ou la proximité qui leur sont proposés une condition essentielle à leur poursuite d'études dans l'enseignement supérieur. C'est pour certains un moyen de tester leur orientation, pour d'autres de composer avec leurs contraintes familiales, pour d'autres encore d'éviter de faire peser sur leurs parents des charges financières trop lourdes.

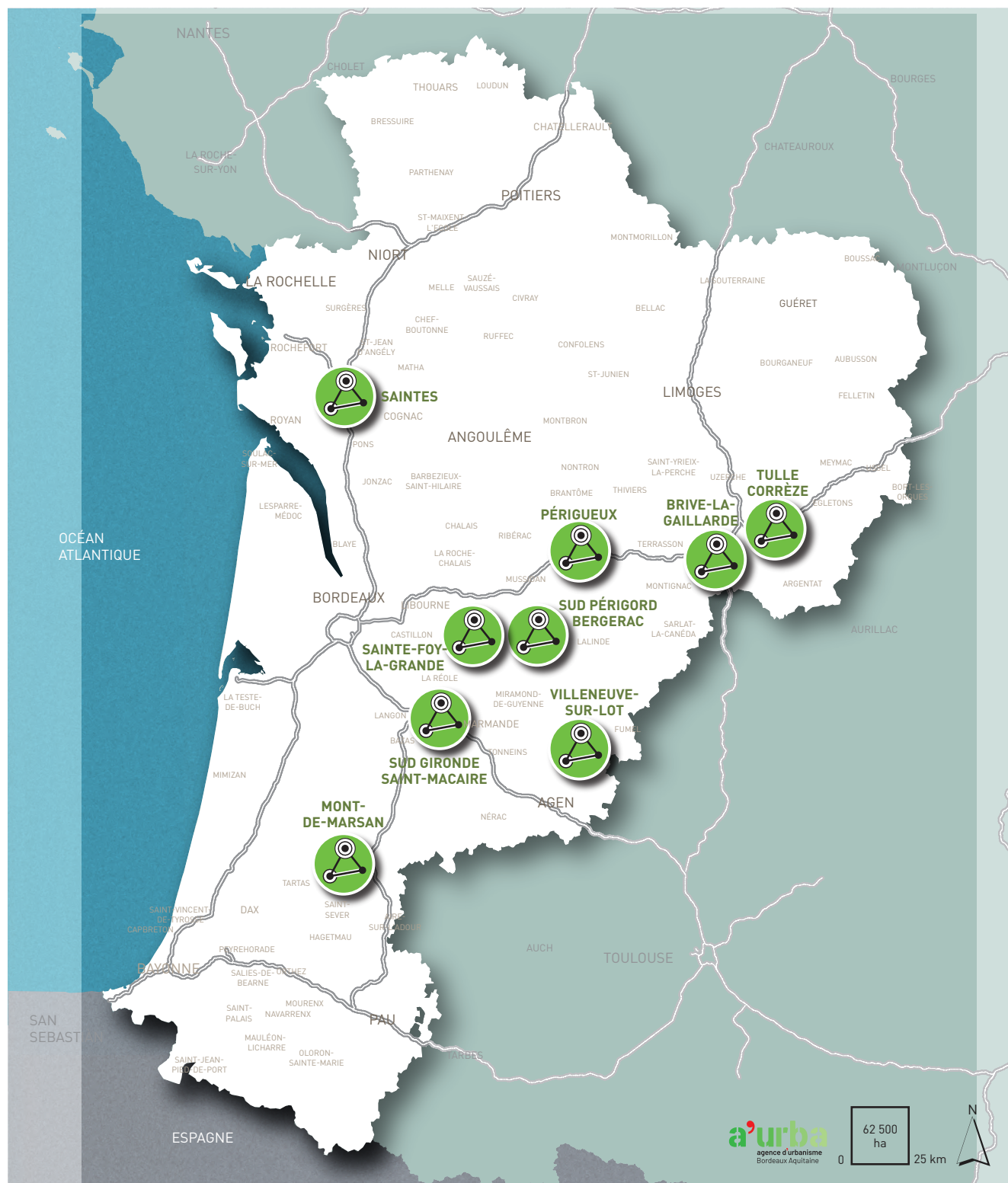
D'autres profils, plus atypiques, ont aussi leur place dans ces dispositifs. Certains athlètes de haut niveau peuvent ainsi allier leur pratique intense d'un sport avec le suivi d'une formation. Le campus de Mont-de-Marsan accueille par exemple de jeunes joueurs des clubs de basket et de rugby de la ville. Les campus connectés peuvent être également une solution adaptée aux étudiants ayant des problèmes de santé ou en situation de handicap.

Tous s'engagent sur un contrat d'accompagnement valable un an, reconductible, qui précise les moyens mis à leur disposition mais aussi les engagements (notamment d'assiduité) qui sont les leurs.

Pour faire connaître le dispositif, les proviseurs de lycées, les centres d'information et d'orientation, les points information jeunesse, les salons étudiants, les réseaux sociaux mais aussi les missions locales ou Pôle emploi sont mobilisés.

1 | Merci à Cassandra Bague, animatrice du campus connecté de Mont-de-Marsan, et à Damien Bresson, coordinateur du campus connecté de Carcassonne.

Localisation des campus connectés en Nouvelle-Aquitaine



Des moyens importants

Les campus sont animés par un ou plusieurs tuteurs, agents de la collectivité porteuse du projet. Ils assurent la mise en œuvre du dispositif dans ses trois dimensions principales. Ainsi, la première vocation des campus est de proposer un lieu d'étude physique où les étudiants ont accès à une connexion internet de qualité, des ordinateurs, des imprimantes...

Un accompagnement individuel est mis en place pour chacun des étudiants. Dans le cadre de rencontres régulières et formalisées avec le tuteur du campus, ils sont guidés dans les relations avec leur établissement de rattachement, leur recherche de stage, le suivi de leur calendrier de formation, etc.

Enfin, sont développées des actions d'accompagnement plus collectives, destinées à mettre en place une dynamique de groupe et un « esprit de promotion » qui peuvent mobiliser des ressources extérieures. Cours d'anglais, sophrologie, ateliers santé ou artistiques, journées d'intégration ou défis collectifs ont pour ambition de permettre aux étudiants de tisser des liens entre eux mais aussi de s'ouvrir aux potentialités offertes par leur territoire de vie et d'études. Car la question de l'insertion urbaine et territoriale des campus est un véritable

enjeu pour leur attractivité et leur réussite. La plupart des campus connectés ont donc choisi une localisation à proximité d'autres établissements d'enseignement supérieur du territoire permettant une mutualisation des ressources comme la restauration collective par exemple.

Réussites et difficultés

Le principal succès des campus connectés se traduit dans le taux de réussite très élevé des étudiants inscrits. L'accompagnement personnalisé tient ses promesses et les chiffres remontés au ministère sur les résultats aux examens attestent de l'intérêt

« La question de l'insertion urbaine et territoriale des campus est un véritable enjeu pour leur attractivité et leur réussite. »

de ce type de démarche.

Pourtant, se former à distance reste difficile. Le niveau de service d'enseignement est très variable selon les établissements. Si certains ont investi sur des formats interactifs de type visio-conférence ou capsules vidéo pré-enregistrées, d'autres restent sur un format plus classique de cours par correspondance où des documents écrits sont envoyés aux étudiants et où les interactions avec les équipes enseignantes sont limitées.

De plus, la présence sur site reste une difficulté pour certains étudiants. Même si le contrat signé avec les campus les engage à une assiduité minimale de quelques heures, certains sont happés par leurs contraintes personnelles (jobs étudiants, sport de haut niveau, contraintes familiales), parfois peu compatibles avec les projets collectifs portés par les campus.

Il semble néanmoins que les campus connectés répondent à un besoin pour les territoires et pour les étudiants. Ils montent progressivement en effectif, gagnent en crédibilité au niveau local vis-à-vis des lycées de secteur notamment, avec qui les partenariats s'intensifient, et s'inscrivent en complémentarité d'une offre de formation d'enseignement supérieur dans un réseau de villes petites et moyennes.

À l'heure où la question du logement étudiant (notamment dans la métropole bordelaise) se pose avec toujours plus d'acuité, où la crise énergétique vient renchérir les coûts des déplacements et où la formation reste une question centrale pour le développement des territoires, le maintien du dispositif à l'issue des cinq premières années de labellisation grâce à une pérennisation des financements apparaît comme un enjeu important. —

La tête dans le cloud ou les pieds sur terre ?

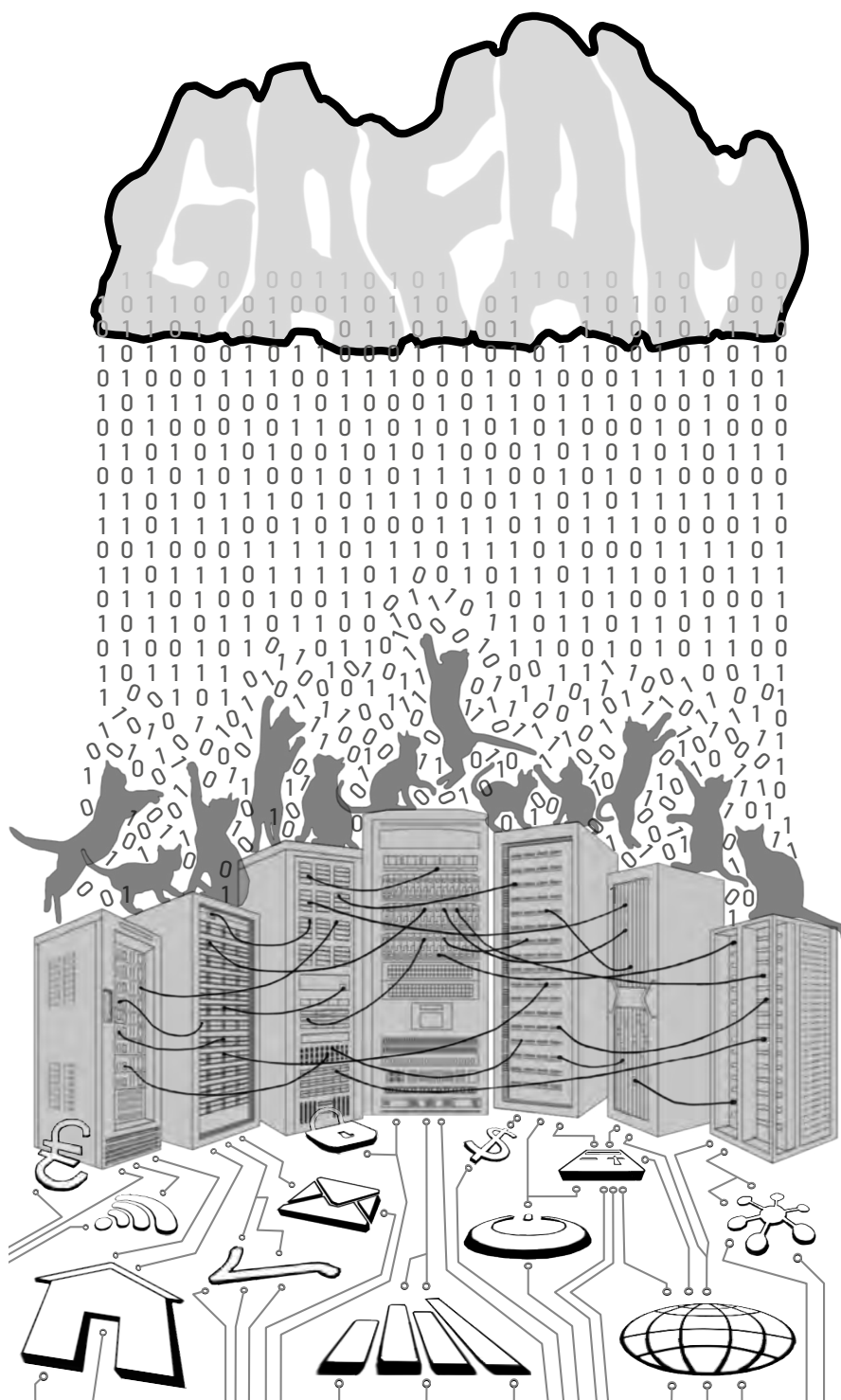
MÉLINA GABOREAU

La numérisation généralisée de la société va de pair avec la montée en puissance de géants du numérique : ces multinationales collectent nos données (photos, achats en ligne, *datas* nécessaires au fonctionnement des logiciels, etc.) pour le développement de leurs services et pour la valeur économique qu'elles en retirent. Elles les stockent dans des *data centers* (centres ou hôtels de données) partout dans le monde, qu'elles détiennent très majoritairement.

En la matière une alternative est proposée par le Collectif CHATONS : Collectif d'Hébergeurs Alternatifs, Transparents, Ouverts, Neutres et Solidaires. Initié en 2016 par l'association Framasoft d'éducation populaire aux enjeux du numérique, ce réseau lié par une charte basée sur des valeurs humaines, de transparence dans la gestion et de garantie de la confidentialité des données, s'étoffe progressivement dans tout l'Hexagone.

Évanescence matérielle

Coup d'œil dans le rétroviseur, début des années 2000. Regarder un film nécessitait un lecteur de DVD et surfer sur Internet impliquait de brancher un modem sur une ligne téléphonique : la connexion était interrompue en cas d'appel, et inversement. Il existait alors une certaine matérialité liée au stockage et aux usages numériques. À mesure que l'accès à ces services a explosé et que les films en *streaming*¹ se sont mis à « ruisseler », leur



1 | To stream : couler, ruisseler. Streaming : vidéo en continu.

existence s'est mue dans l'imaginaire collectif en réalité impalpable au nom vaguement poétique : le *cloud*. Mais cette dématérialisation nébuleuse est un mirage trompeur : câbles sous-marins, entrepôts d'e-commerce, *data centers* gigantesques, consommation de ressources et d'énergie, artificialisation d'espaces en sont les contreparties bien réelles.

Une logistique numérique loin d'être neutre sur le plan environnemental

Les données ne flottent pas dans les nuages mais circulent à travers une architecture complexe de câbles reliant des serveurs constitués de milliers de boîtes ressemblant aux tours de nos premiers ordinateurs. Le volume mondial des *datas* doublant tous les trois ans, les besoins en sites de stockage sont exponentiels. Vu de l'extérieur, les hôtels de données ressemblent en général à n'importe quel entrepôt. Mais nuit et jour ils tournent à plein régime, comme des aéroports où transitent des données plutôt que des passagers. Pour alimenter les serveurs et les refroidir via des climatiseurs ou des circuits de refroidissement à eau, ils ont des besoins colossaux en énergie. Pourtant les synergies locales restent anecdotiques et la chaleur générée n'est en général pas récupérée.

Ancrage local et échelle humaine

Les CHATONS permettent d'héberger des données en maintenant un lien entre hébergeur et usager. Certains offrent des services pouvant convenir à des particuliers ou des associations, à l'image d'un CHATON béarnais en cours de construction qui prendra la forme de serveurs de récupération installés chez son créateur, et contribuera à la dynamique associative locale. D'autres développent des services adaptés aux entreprises en termes de fiabilité et de volumes stockés, avec des équipes techniques dédiées et des espaces de stockage loués dans de petits *data centers* français garantissant un recours exclusif aux énergies renouvelables.

S'ils ne prétendent pas impressionner les géants qui tirent les câbles, les CHATONS s'inscrivent dans une démarche éthique pour contribuer à un Internet abordable et émancipateur pour tous. Une manière de resituer nos usages numériques en démarche sociale et citoyenne, et contribuer à une prise de conscience collective de leurs impacts territoriaux, environnementaux et économiques. Répondant à des préoccupations sociétales majeures, ils posent finalement avec légèreté une question fondamentale : avec le numérique, que sommes-nous capables de construire ensemble ? _

POUR ALLER PLUS LOIN

- <https://www.institutparisregion.fr/nos-travaux/publications/lim-pact-spatial-et-energetique-des-data-centers-sur-les-territoires.html>
- H. Seingier, F. Louison, *E-commerce, data centers. Quand internet bétonne la France*, dossier ZADIG, n° 14, juin 2022.



Un « trou de mémoire » aux Chartrons

PATRICE GODIER

En début des années 1980, lorsque fut annoncé officiellement aux Bordelais, après des années de réflexion, le projet d'une Cité mondiale des vins et spiritueux (CMVS), ce dernier présentait toutes les caractéristiques d'une belle histoire. On y trouvait à la fois l'ambition de la municipalité de créer un lieu culturel et commercial à dimension internationale autour du vin (affirmer la place de Bordeaux comme capitale mondiale du vin) et le prestige qu'évoque le quartier des Chartrons, incarnant l'histoire du négoce viticole. Pourtant l'édifice, à peine inauguré, la dimension commerciale du projet tourne au fiasco. L'expérience est alors vécue comme un véritable ratage et ressentie comme un affront par les professionnels du vin. L'opération représente encore aujourd'hui un cas d'école pour les spécialistes qui étudient les échecs en matière de gestion d'entreprise¹. Il faudra vingt ans pour retrouver un projet collaboratif de cette ampleur entre le milieu politique et celui du vin avec la création de la Cité du Vin à Bacalan.

Le maire, l'architecte et le promoteur

Lancée en 1989, la CMVS s'expose alors comme un projet moderniste largement inspiré des *marts* à l'américaine, ces marchés permanents

typiques de l'époque. S'inscrivant dans la lignée de Vinexpo, salon international consacré aux vins et spiritueux créé en 1981, la Cité doit renforcer la place de leader mondial qu'occupe Bordeaux dans le secteur du vin et lui permettre d'affermir son statut de « grande ville européenne ». La liste des acteurs mobilisés est à la hauteur de l'enjeu que représente ce projet pour Bordeaux, après des années de léthargie en matière d'urbanisme. On y trouve le maire Jacques Chaban-Delmas et sa municipalité à la recherche d'un nouvel élan de moder-

« Lancée en 1989 [...], la Cité doit renforcer la place de leader mondial qu'occupe Bordeaux dans le secteur du vin et lui permettre d'affermir son statut de « grande ville européenne ». »

nit, un architecte-urbaniste local de renom (Michel Pétauud-Létang) et un promoteur national (SARI-SEERI, opérateur de la Défense) qui investit 91,5 millions d'euros dans l'opération. Le projet s'affiche à travers une double composante. La première est commerciale, en direction des professionnels du vin originaires du monde entier autour d'espaces privés loués à l'année pour accueillir leurs clients. L'autre est architecturale avec un bâtiment de verre « monumental » de 30 000 m² enserré dans le bâti historique du quartier des Chartrons. Les premières esquisses prévoient un accès à la Cité par une ruelle couverte

par un porche de verre porté par des colonnes de marbre à la manière des cités antiques. Le tout surmonté d'une flèche en matériau composite de 70 m de haut, œuvrant comme un signal fort sur la ville. Une passerelle traversante est également prévue pour permettre la liaison entre la façade et la Garonne, reliant la Cité à un bateau hôtel. Cependant, malgré leur côté spectaculaire, ces éléments du projet présentés par l'architecte comme relevant d'un décor de théâtre, ne verront pas le jour, à la demande même des élus. Restera un imposant immeuble en forme de fer à cheval enserrant un vaste parvis ouvrant sur les quais par un passage étroit.

Le patrimoine et le cheval de Troie

Durant les premières années de fonctionnement (1992-1995), les deux volets architectural et commercial du projet vont être, à des niveaux différents, remis en cause et soumis à polémique. Le volet architectural va permettre d'ouvrir un débat cher aux Bordelais sur la question du patrimoine et de sa protection. Il concerne le sort de quatre immeubles situés en façade qui, ébranlés par des travaux entrepris par la construction des accès au parking souterrain, se trouvent frappés de péril imminent par la mairie et menacés de démolition. L'architecte des bâtiments de France, non consulté dans un premier temps, prendra position contre leur

1 | J. Cusin, J. Passebois-Ducros, « L'apprentissage émotionnel à distance de l'échec. Le cas de la cité mondiale des vins et spiritueux », *Revue française de gestion*, 2015.



Chantier de la construction de la Cité mondiale, en avril 1991. © Sud Ouest, Michel Lacroix.

disparition. L'incident a pour effet de mobiliser un comité de quartier et de diviser l'opinion. En témoignent les déclarations recueillies par le journal *Sud Ouest*, dont certaines insistent de manière grandiloquente sur « le paysage bordelais façonné par les générations et les siècles (qui) n'appartient pas à une société aussi quasi anonyme que provisoire mais à la communauté humaine de cette ville ». Alors que d'autres déplorent que « ce bijou reste dans un coffre » et se veulent réservés sur l'avenir de la Cité si elle ne se donne pas à voir : « Le vin à Bordeaux ne doit pas souffrir de camouflage. Comment s'ouvrir à l'univers si elle (la Cité) ne s'ouvre pas d'abord sur la Garonne¹ ? »

Surtout, plus que les débats autour de son audace architecturale, ce qui va marquer les premières années de

l'opération, c'est l'échec de son volet commercial. La principale cible de la Cité, les professionnels de la filière viti-vinicole locale (producteurs, négociants, courtiers bordelais) ne vont pas adhérer au projet dans lequel ils voient un véritable cheval de Troie menaçant leurs activités. Devant le peu d'enthousiasme des locaux, les marchands étrangers délaisseront à leur tour le projet, relevant pour eux d'un concept hasardeux sans légitimité apparente pour la filière. En effet, les professionnels bordelais préférèrent présenter leurs produits dans le contexte des terroirs et des châteaux qui les incarnent. L'échec est donc patent (35 % seulement de locaux loués), renforcé selon les experts par la longueur du processus de gestation (10 ans) qui a provoqué beaucoup d'incertitudes sur les chances d'aboutissement du projet.

Le souvenir alors récent de l'abandon du projet Bofill sur la rive droite de la Garonne a certainement ajouté à la défiance vis-à-vis de la capacité des pouvoirs publics à accompagner ce type d'opération.

Ainsi, boudé par le négoce et les producteurs bordelais, le concept de marché permanent est définitivement abandonné en 1995. Le rêve de Cité mondiale des vins et spiritueux s'achève donc deux ans seulement après son inauguration. Entre-temps, le groupe Générale des Eaux, qui en avait hérité après la déchéance judiciaire du PDG de la SARI, empereur de la promotion immobilière des années 1980, était même allé jusqu'à menacer de fermer l'édifice. La Cité est néanmoins sauvée grâce au soutien du Conseil régional et du président Valade

1 | *Sud Ouest*, 1/01/1994.



La cité mondiale vue de la rive droite avant le réaménagement des quais en 1994. © a'urba, Denys Carrère.

qui fut en son temps à l'initiative de l'opération CMVS. En accueillant les agences de la région et certains de ses services extérieurs, la Cité a pu trouver une forte activité tertiaire et devenir ainsi un complexe classique de bureaux.

Un « coup de Paris » pour les Girondins

Le site rebaptisé dorénavant Cité mondiale regroupe aujourd'hui services, restaurants, hôtels, salle de congrès, etc. Il a su profiter dans les années 1990 d'une extension associant l'ancien et le neuf pour accueillir durant quelques années une des premières sociétés de jeux vidéo (Kalisto) qui marquera l'histoire locale de l'économie numérique. Depuis, la Cité joue pleinement sa fonction d'animation dans le renouvellement urbain du quartier et bénéficie d'une image positive et reconnue,

étant désormais inscrite au titre des œuvres importantes de l'architecte Pétuaud-Létang.

Plus globalement, l'histoire de ce projet devenu Cité mondiale et du « trou de mémoire » dont il fait l'objet aujourd'hui concernant sa vocation première de vitrine des marchés du vin et des spiritueux, pose la question de la place et de l'enrôlement des acteurs locaux dans le processus même de conception d'un projet. Faute d'avoir été suffisamment associés en amont (là où le Comité interprofessionnel des vins de Bordeaux ne voyait déjà qu'un concept), beaucoup de professionnels du vin ont eu le sentiment d'une opération immobilière « venue d'en haut », orchestrée par Paris. Une impression d'ingérence qui, de manière prémonitoire, était déjà apparue lors de l'inauguration de la Cité en 1992

à travers les propos ambigus, voire provocateurs tenus par le président de l'association des résidents de la Cité : « Bordeaux a toujours eu besoin d'envahisseurs pacifiques. Ceux qui ont construit cette Cité appartiennent à cette race d'envahisseurs et face aux difficultés économiques actuelles, à la hargne des lobbies antialcooliques, nous devons nous serrer les coudes et inaugurer cette Cité dans la joie et l'espérance¹. » Cependant, en déniait aux envahisseurs du vin et des spiritueux du monde entier la possibilité de profiter à leurs dépens d'une vitrine sur le quai des Chartrons et en se cantonnant dans leurs châteaux, les professionnels du vignoble bordelais ont apporté une réponse sans équivoque aux souhaits du président. —

1 | *Sud Ouest*, 28/01/1992.

S'en sortir

NATHANAËL FOURNIER

Harutyun et son épouse Nariné ont une petite quarantaine d'années. Originaires d'Arménie, ils habitent Bordeaux depuis 2020. Une métropole hospitalière ?

Nariné : « On est né en Arménie et nous vivions à Vanadzor, la troisième ville du pays. Mais il y a eu des élections... C'est devenu très difficile, nous n'étions plus en sécurité. C'est pour ça qu'il y a cinq ans, on a fermé cette porte, on n'avait pas le choix... Nous avons tout laissé là-bas, notre maison, nos situations professionnelles... Harut était artiste en sculpture sur bois et enseignait cet art à des enfants. Moi j'étais professeur d'arménien. On a tout abandonné pour recommencer à zéro. Le voyage a été long et on a pris des risques. Mais finalement, un jour de juillet 2017, nous avons été déposés devant la préfecture de Tarbes. Le chauffeur du camion nous a dit qu'il fallait commencer par une petite ville. La préfecture nous a orientés vers le Secours populaire. Il faisait presque 40 °C, on portait les enfants sur les épaules. On avait déjà nos trois enfants. La petite avait un an. Dans le camion, elle avait déclaré une forte fièvre. Quand on est arrivé, elle a été hospitalisée pendant presque deux semaines.

On a été aidé par Pyrénées Terre d'accueil¹. L'assistante sociale a vraiment été comme une sœur pour nous. Au



1 | NdLR : cette association exerce à Tarbes les fonctions de centre d'accueil de demandeurs d'asile (CADA).

total on est resté presque un an et demi à Tarbes. Dont quasiment un an de démarches pour obtenir le statut de réfugié politique. Pendant cette période, comme nous n'avions pas le droit d'avoir une garderie pour la petite, je m'occupais des enfants. Et j'ai aussi suivi des cours de français sur Internet. Puis on a vécu dans un centre provisoire d'hébergement, en attendant un logement social. »

Harutyun : « Pour que nos enfants puissent faire de bonnes études, nous voulions aller dans une grande ville. Aujourd'hui le plus grand a 17 ans. À Tarbes, il n'y a pas d'université. Et il n'y avait pas non plus beaucoup de choix de formations pour Nariné. On avait pensé à Toulouse. Mais la procédure s'était faite avec la préfecture de région Occitanie. Tous ces papiers... Ce n'était pas forcément de bons souvenirs... On avait pensé à Lyon aussi. Parce que, là-bas, il y a une école arménienne et que Nariné aurait bien voulu y travailler. Mais c'était loin. Je préférais Bordeaux. D'abord parce que j'adore l'architecture bordelaise, j'adore les

sculptures sur les vieux immeubles. C'est une ville magnifique ! Unique ! En plus, c'est le meilleur vin du monde ! Et puis, économiquement, c'est dynamique aussi. Pour travailler, c'est bien.

Mais quand on a dit qu'on voulait habiter Bordeaux, tout le monde nous répondait "Attention, les relations avec les Bordelais c'est compliqué !" (rires). Et : "C'est impossible, vous ne trouverez jamais de logement là-bas !" On avait fait des demandes de logements sociaux par Internet. Effectivement il fallait attendre deux ou trois ans et nous n'avions pas ce temps, on devait libérer ce logement temporaire. On a eu de la chance. À Tarbes, j'avais fait beaucoup de bénévolat. J'avais besoin de travailler, de me sentir utile. Par exemple, un jour, j'avais proposé de m'occuper de la porte d'entrée d'une association, qui se fermait mal depuis plusieurs mois. La dame m'a dit "D'accord !" donc je l'ai réparée. Et j'ai appris ensuite qu'elle était la présidente de l'association. Or, elle avait une amie à Bordeaux, propriétaire d'un studio de 20 m². Et cette amie a accepté

de nous héberger pour quelques mois. C'était au rez-de-chaussée d'une rue près de la Victoire. Avec une adresse à Bordeaux, j'ai pu trouver rapidement du travail ici et ça nous a aidés pour la demande de logement social. »

Nariné : « On était prioritaires. Donc nous avons reçu les offres de plusieurs bailleurs. Nous avons dit oui pour une maison de Gironde Habitat à Pessac. On a croisé les doigts mais ils ont sélectionné une autre famille. Un autre bailleur nous signalait un appartement à Cenon, dans un bâtiment neuf... Et Aquitanis nous a proposé un appartement dans le quartier Tauzin à Bordeaux, tout près de Pessac. Comme nous ne connaissions pas du tout l'agglomération, on a fait notre choix un peu par hasard. Quand on a visité l'appartement à Tauzin, nous ne savions pas que c'était un bon quartier... Mais ce jour-là on a croisé un locataire, qui était très accueillant. Donc on l'a choisi. Et finalement je suis très contente. La résidence est propre, calme. Et le voisinage est très bien. Avant-hier, il y avait la fête du quartier.



Nous y sommes allés avec nos enfants. Il y avait un spectacle avec un jongleur de feu et des musiciens. En plus, ça nous a permis de retrouver les parents d'amis de nos enfants. »

Harutyun : « Quand on est arrivé à Bordeaux, j'ai travaillé pour BIC, Bordeaux inter-challenge, une association qui met des salariés à disposition d'autres associations. C'est un peu comme une agence d'intérim si on veut. Je travaillais en tant que menuisier. Ensuite j'ai eu des CDD directement auprès d'associations qui faisaient appel à BIC. Ça a duré deux ans. Et aujourd'hui je travaille en CDI pour une association qui gère des centres d'hébergement destinés à des étrangers. Je participe à la rénovation intérieure des locaux. Ce n'est pas mon métier idéal mais déjà j'ai la chance d'avoir un travail. En parallèle, je fais de la restauration de mobilier ancien. Un jour, une dame a fait appel à moi. Je pouvais m'occuper de son meuble. Le problème, c'était que je n'avais pas d'atelier. Elle m'a dit : "Ce n'est pas grave, si vous

voulez, vous pouvez le restaurer chez nous." Et comme je voulais travailler le dimanche, elle m'a même prêté une clé pour que je puisse venir quand elle n'était pas là ! Elle m'a vraiment apporté beaucoup d'aide. Comme elle écrit bien, elle m'a accompagné pour la création de mon site internet. Elle a aussi fait des démarches pour que je puisse enfin trouver un atelier. Du coup, aujourd'hui, je travaille dans un petit espace aux Aubiers, que je loue à Aquitanis. »

Nariné : « Au début on a cherché à traduire nos diplômes et à ce qu'ils soient reconnus en France. Mais j'ai vite compris qu'ici, avec la barrière de la langue, ce serait difficile. Donc une fois arrivée à Bordeaux, j'ai suivi des cours à l'Université Bordeaux Montaigne. De français langue étrangère et de bibliothécaire. J'ai obtenu ma licence professionnelle en 2021. En parallèle, j'ai effectué un stage d'un an à la médiathèque de Gradignan. Ensuite, j'ai commencé à chercher du travail, j'ai passé beaucoup d'entretiens mais mon français n'est pas tou-

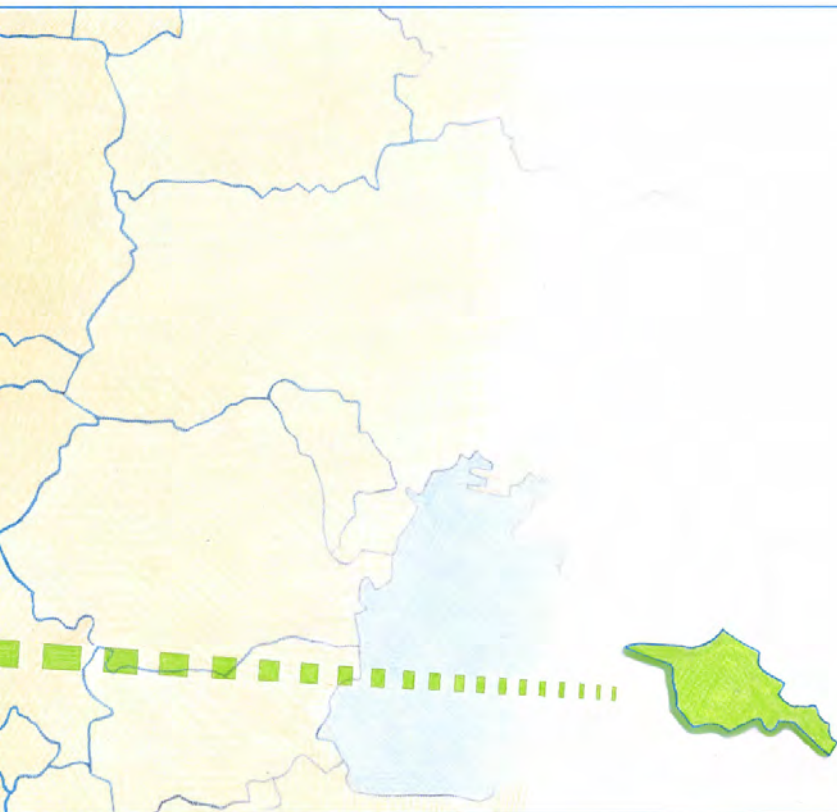
jours parfait et, pour moi, c'est difficile d'être recrutée.

Depuis janvier 2022, j'essaie d'enseigner la langue et la civilisation arméniennes. À Bordeaux, il y a une grande diaspora mais les enfants ne connaissent pas leur langue maternelle. Au début, j'avais cinq ou six élèves et je donnais des cours chez moi. Pour proposer mes services, j'ai fait une page Facebook, j'ai contacté l'association des Arméniens de Bordeaux, j'ai écrit presque mille lettres, pendant deux mois, toute la journée ! Parce que ici personne ne nous connaissait, il n'y avait pas de confiance.

Aujourd'hui j'ai 60 élèves ! Ils viennent de toute la métropole : de Bordeaux, de Pessac, de Mérignac... Le samedi et le dimanche, je loue une salle de conférence qui fait office de salle de classe ! C'est aussi aux Aubiers, juste à côté de l'atelier de mon mari. Mais du coup, les parents ne se sentent pas de laisser leurs enfants venir là par leurs propres moyens. Donc Harut les accueille, il leur prépare le café et, pendant le cours, ils discutent tous ensemble en arménien !

Mon rêve, c'est d'abord de trouver un emploi dans une bibliothèque, j'adore ce métier. Et en plus, dans 10 ans peut-être, ce serait d'avoir 150 élèves ! Aujourd'hui il y a des écoles privées arméniennes à Paris, à Lyon, à Valence et à Marseille, qui accueillent aussi des élèves français d'ailleurs. Alors pourquoi pas à Bordeaux ? ! Il y a sûrement un potentiel ! »

Harutyun : « Moi, dans 10 ans, j'espère pouvoir me consacrer à la restauration de meubles et d'œuvres en pierre. Je sais sculpter le granit et la pierre bordelaise. En fait c'est plus facile que de travailler le bois ! Et j'aimerais aussi avoir du temps pour créer des œuvres d'art de sculpture sur bois. »



Faire une ville verte et durable

PHILIPPE CLERGEAU

Verdir la ville est aujourd'hui un objectif indispensable pour rendre la ville vivable et agréable. La plupart des collectivités ont intégré ce discours même si les actions ne suivent pas toujours. La végétation est en effet source de multiples « services » fournis aux citoyens. Les plus connus et les plus avancés dans les projets d'aménagement sont la réduction des îlots de chaleur et le maintien d'une santé mentale et physique des citoyens, points bien démontrés scientifiquement. D'autres relations autour des productions (la nature nous nourrit et nous habille...), des régulations (pollutions atmosphériques, eau...) ou culturelles (bien-être, relations sociales, ambiances, récréation...) sont aussi à souligner, notamment en ville. Même si cette notion de services reste très fonctionnaliste par rapport aux valeurs intrinsèques de la nature et le fait de mettre l'Homme au cœur de cette nature et non pas au-dessus, le concept de service écosystémique a fait preuve de son efficacité pour faire bouger les décisions publiques, plus que des références au sensible ou à la protection de certaines espèces animales ou végétales. Les récurrentes modifications climatiques (orages violents ou longues canicules notamment) et le besoin clairement démontré de nature de proximité face à la pandémie Covid renforcent encore cette indispensable relation de la ville à ses plantations.

Des solutions inspirées de la nature

L'architecture s'inspire déjà de solutions basées sur la nature, comme par exemple, la ventilation des bâtiments sur le modèle des termitières ou bien les toitures végétalisées qui recréent des petits écosystèmes. En ce qui concerne l'urbanisme, la démarche est moins évidente, et la biodiversité est encore peu intégrée dans la conception des projets.

En plus de la végétalisation déjà en cours et de la volonté d'intégrer la biodiversité qui commence à faire son chemin, l'étape suivante serait pour-

« Il s'agit de s'inspirer des fonctionnements des écosystèmes pour concevoir des projets urbains »

tant celle d'un urbanisme réellement écosystémique, voire régénératif. Il s'agit alors de s'inspirer des fonctionnements des écosystèmes pour concevoir des projets urbains. Donc non seulement penser les espaces à planter comme des écosystèmes qui vont rendre des services aux citoyens mais aussi, en retour, prendre soin de cette nature et organiser la ville pour l'ensemble du vivant, humain et non-humain.

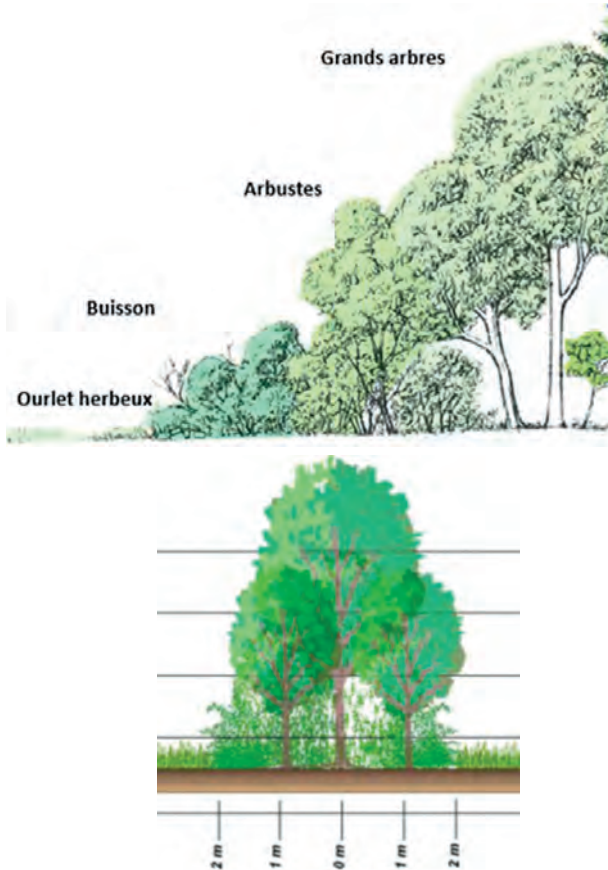
Outre les essais des collectivités qui mettent en place différents plans (Plan arbres, Plan canopée, Plan biodiversité...), il y a encore peu

d'investissements concrets d'intégration des processus écologiques favorables à la biodiversité à la grande échelle. Certaines collectivités investissent dans de nouveaux espaces, par exemple Strasbourg qui achète des secteurs de berges industrialisées pour en faire une ripisylve ou bien Nantes qui met en réserve un territoire humide au cœur de la ville, la Petite Amazonie. Mais la majorité du temps, il s'agit de discours avec une végétalisation plus ou moins effective mais rarement dans un objectif biodiversitaire. S'attacher à un plan de Trame verte et bleue est pourtant un objectif fort en faveur de la biodiversité et peut revêtir plusieurs aspects, non seulement techniques (accompagner un alignement d'arbres avec une noue paysagère, modifier partiellement un bout de parc en un noyau de biodiversité...), administratif (intégration des TVB dans les PLU et PLUi), mais aussi de sensibilisation du public et des différents services de la collectivité.

Modifier les stratégies de construction urbaine

Lorsque l'on regarde la manière dont est mené un projet urbain, on peut, sans trop exagérer, dire qu'il s'agit avant tout de répondre à la demande d'une collectivité de développer une capacité en logement, bureau ou commerce, et qui se traduit donc par la réalisation de bâtiments. La méthode de la « table rase » demeure encore courante : on

Échelle « locale »

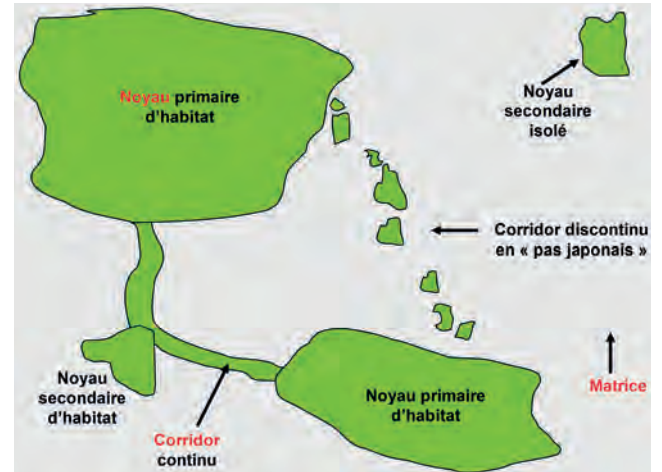


Type et diversité d'espèces, plusieurs strates, qualité du sol, grande surface, etc.



École Boulogne-Billancourt.

Échelle « globale »



Faible distance entre les habitats, continuités écologiques, trame verte et bleu, etc.



Quartier sud Toulouse.

Dispersion des espèces

Durabilité du système
« Pensez écosystème »

Qualité des habitats

fait un plan du bâti et des voies de mobilité que l'on complète ensuite par des éléments de paysage. Un urbanisme écosystémique ne peut évidemment pas se suffire de cette méthode. Deux objectifs, aux deux extrémités du phasage du projet, mériteraient au moins d'être institués : un premier travail de diagnostic tout en amont de la conception et un autre après la livraison pour suivre l'évolution de l'aménagement construit ou planté.

Un territoire urbanisé s'intègre en effet dans une géographie et une écologie fonctionnelle globale dont l'urbanisme doit se nourrir. Ainsi, la démarche de diagnostics croisés, réalisée bien avant tout préprojet d'aménagement, veut partir d'un état identifié et cartographié des différentes composantes d'un territoire. Il s'agit ainsi que chaque spécialiste fasse son propre diagnostic (écologique, foncier, géographique, social, commercial, mobilité...) afin qu'ultérieurement le croisement de ces diagnostics permette de faire émerger différents scénarios hiérarchisant les objectifs visés. Cette démarche, déjà testée à plusieurs reprises, a prouvé sa capacité à faire émerger des innovations sur les réhabilitations d'espaces publics.

Un autre obstacle à la mise en place d'un véritable urbanisme écosystémique aujourd'hui est le manque de suivi après la livraison du projet ou de la construction. Qu'il s'agisse d'un bâtiment, d'une zone d'aménagement concerté, de constructions neuves ou de réhabilitation ou même d'un paysage, il n'existe pas d'analyse, voire de simple constat de l'évolution de l'aménagement après la réception des travaux. Il n'y a ainsi ni remise en cause du projet, ni à l'inverse de moyen de conserver l'esprit initial de la conception. De manière générale, un architecte ou un urbaniste n'est lié à son projet après sa livraison que par la garantie décennale (responsa-

bilité des constructeurs qui couvre les dommages de construction sur une période de 10 ans). Il n'y a que très rarement de suivi de l'évolution des qualités des bâtiments, des modifications de pratiques ou d'usages des espaces intérieurs ou extérieurs, ou d'apparition de nouvelles contraintes changeant les données des premières conceptions. Ce manque de *feed-back* est problématique, les urbanistes n'étant pas mis en capacité d'analyser leur travail ou de le remettre en question. Les exemples sont nombreux d'évolution non souhaitée parce que mal conçue pour durer dans le temps.

L'urbanisme et le paysagisme ne peuvent plus rester sur un livrable définitif. La ville durable impose une

« Il faut que tous les acteurs de l'aménagement se forment a minima aux processus écologiques. »

adaptation qui nécessite de redresser certains projets et de repenser les pratiques notamment dans les espaces publics. Un urbaniste analysant régulièrement l'évolution de son projet pourrait non seulement comprendre comment son travail est vécu et perçu dans le temps mais aussi comment il peut être modifié selon certaines contraintes nouvelles. Cette nouvelle forme de gestion que l'on peut appeler « adaptative » se définit comme l'ajustement périodique d'un programme d'action en fonction des différents résultats déjà obtenus. Cette forme d'apprentissage impose à la fois un suivi basé sur quelques indicateurs et une co-construction des réflexions et des décisions, à l'aide par exemple de démarches participatives.

L'aboutissement d'un projet d'urbanisme écologique n'est faisable qu'avec une concertation importante à travers des ateliers et des débats. Ceux-ci doivent impliquer aussi bien les différents services et les élus

d'une collectivité que les citoyens. Des bureaux d'études sont devenus experts pour organiser ces réunions et analyser les résultats qui en découlent. Le rôle de la gouvernance de la collectivité est cependant de sensibiliser aux enjeux communs, de faire exemple à travers des projets phares et de savoir proposer des appels d'offres plus ambitieux en demandant la présence d'écologues dans les consortiums de candidatures. Casser les silos entre services et entre administrations est un des leviers pour développer une écologie urbaine transversale et opérationnelle.

Il faut donc absolument que tous les acteurs de l'aménagement se forment a minima aux processus écologiques.

Il n'est pas question qu'ils deviennent des écologues, mais ils doivent pouvoir aller chercher à bon escient et en connaissance de cause les experts nécessaires pour

consolider un projet qui s'inspire d'un urbanisme écologique. Parmi les leviers d'innovation d'un nouvel urbanisme et d'une nouvelle façon d'habiter la ville, les écologues ont donc leur place dans les services d'urbanisme comme dans les consortiums de projet pour qu'en collaboration avec les paysagistes, une adaptabilité et une résilience de l'urbain se construisent en considérant que le non-bâti est finalement aussi important que le bâti. _

POUR ALLER PLUS LOIN

- P. Clergeau, *Manifeste pour la ville biodiversitaire*, Éd. Apogée, 2015.
- P. Clergeau, *Urbanisme et biodiversité, vers un paysage vivant structurant le projet urbain*, Éd. Apogée, 2020.
- Groupe sur l'urbanisme écologique, *Réinventer la ville avec l'écologie, frottement interdisciplinaire*, Éd. Apogée, 2022.

Les animaux dans la ville

LAURENT COUDERCHET | CAROLE MARIN



« Soit par Issy, soit par Ivry,
les loups sont entrés dans Paris... »
Serge Reggiani

Le sujet de ce dossier qui traite de l'animal en ville peut paraître assez léger. Il n'en est rien. La question animale s'inscrit sur deux registres parfaitement antagonistes mis en lumière par toutes les contributions à ce dossier : celui de l'attraction et celui de la répulsion. Elle est à l'origine de conflits de représentations et de conflits idéologiques majeurs qui contrarient fortement la mise en place sereine de politiques publiques. « L'activité industrielle destinée à porter notre amour des animaux et à nous "reconnecter avec la nature" [...] et celle qui est destinée au contraire à les contrôler, allant de la régulation à l'extermination, sont aussi florissantes l'une que l'autre » nous dit Joëlle Zask. Elle poursuit à propos de l'augmentation d'espèces sauvages opportunistes ou liminaires en ville, qu'elle estime « proportionnelle au degré d'indignité de la condition humaine ». « Le ciel redevenait sauvage, le béton bouffait le paysage », chante Reggiani.

Existe-t-il un animal des villes ? Pour cela, il faudrait qu'il se distingue d'un animal des champs. Outre la question d'une spécificité intrinsèque de l'animal, ce dossier pose la question d'une originalité dans le rapport des humains aux animaux qui distinguerait la ville de son extérieur, l'urbain du rural. Dans notre pays, écrit Michel Lussault pour la revue *Tous urbains* (2016), « si le rural est maintenu comme cadre statistique, il n'existe plus à l'heure actuelle en tant que modalité de fonctionnement d'une société ». Pas de spécificité urbaine, donc. Le géographe accepte tout de même la dispute avec ceux qui considéreraient que le rural demeure une catégorie utile. Jennifer Deléglise introduit une pièce au débat lorsqu'elle distingue une médecine pour les animaux des villes d'une médecine pour les animaux des champs, un vétérinaire urbain et un vétérinaire rural. Certains

praticiens toutefois, précise-t-elle « témoignent du franc succès de la médecine et chirurgie des animaux de compagnie dans les zones d'élevage au cours des dernières années : désormais, le souci porté aux soins du cheptel s'étend à la santé des chiens voire des chats de ferme ». Ce témoignage va plutôt dans le sens de Lussault puisqu'il montre un regain d'investissement des éleveurs pour leur animal de compagnie, au même titre que celui des urbains.

« Certains animaux disparaissent progressivement des rues des villes des pays industrialisés à la fin du XIX^e siècle, comme le bétail, avec l'interdiction de l'abattage devant les boutiques et la mise à l'écart des abattoirs dans des périphéries urbaines » constate Jean Estebanez. L'évolution des règles sanitaires semble aller dans le sens d'une séparation de l'urbain et du rural. Gabrielle Jacques fait réapparaître les animaux d'élevage au début du XXI^e dans la métropole bordelaise, la transhumance des brebis s'effectuant aujourd'hui sur les quais de Bordeaux. Lorsque le vétérinaire soigne les brebis du parc des Coteaux, est-il urbain ou est-il rural ?

Même si elle se complexifie, la question de l'animal en ville n'est pas nouvelle : les jeux du cirque mettent déjà en scène les animaux sauvages dans l'antiquité ; Jean Estebanez fait remonter au XVIII^e siècle le commerce d'animaux du monde entier quai de la Mégisserie à Paris ; la Société Protectrice des Animaux (SPA) est créée à Paris en 1845, sa vocation est déjà la lutte contre les mauvais traitements infligés par les humains aux animaux en ville. L'attachement des urbains aux animaux concerne principalement le chat qui a détrôné le chien à la fin des années 1990, remarque Jennifer Deléglise, mais cet amour concerne toutes sortes d'espèces : reptiles, poissons, oiseaux, rongeurs. L'animal dont il est ici question est désiré.

La relation que la ville entretient avec lui s'effectue aussi très tôt sur le registre de la détestation : les archives du *Figaro* informent qu'au début du XX^e siècle, le conseil municipal de Paris fait appel aux « Borgia des rats », des spécialistes des poisons, pour éradiquer ces hôtes très encombrants (31 décembre 1901, RetroNews, site de presse de la BNF). Les services de la ville étant toujours actifs au XXI^e siècle pour détruire ces animaux, on peut admettre que l'objectif d'éradication a échoué. C'est sans doute une des raisons qui explique que la ville de Paris se tourne désormais vers des scientifiques et non plus des Borgia pour avancer dans

la résolution du problème. Le projet de recherche ARMAGUEDON présenté par Françoise Le Lay et Élodie Maury semble ainsi montrer un tournant dans la pensée urbaine relative aux rats qui ne seraient peut-être pas si répugnants que cela. Leur réputation évolue forcément puisque le genre rat est signalé par Jennifer Deléglise parmi les nouveaux animaux de compagnie.

Les prérogatives des maires décrites par Vincent Gaboriau sont traditionnellement sanitaires et relatives aux risques que l'animal présente pour les humains : dératisation et désinsectisation, lutte contre la prolifération des nuisibles, aménagements destinés à réduire les désagréments causés par les

Affiche de 1904 de l'illustrateur Léon Carré (1878-1942) pour la Société Protectrice des Animaux à Paris. © gallica.bnf.fr / BnF.





Ragondin dans le parc de Majolan à Blanquefort.

animaux domestiques, verbalisation des propriétaires indécis, fourrière pour les animaux errants font partie des compétences de la ville. Elles se doublent officiellement aujourd'hui d'orientations favorables aux animaux, sorte de grand écart entre la mission classique de lutte contre la vermine et les espèces nuisibles et le label « Ville amie des animaux » qu'observe Vincent Gaboriau. De nombreuses villes possèdent aujourd'hui au sein de leur conseil municipal une délégation au respect du vivant et à la condition animale tout en conservant une unité de désinfection et de lutte contre les nuisibles. L'animal en ville soulève de multiples contradictions désormais flagrantes dans les politiques. La sensibilité accrue à l'égard de l'animal que décrivent Patience Le Coustumer et Jennifer Deléglise suggère cette montée des sentiments favorables à la présence des animaux en ville. L'animal de compagnie est anthropomorphisé, le compagnon animal accède à la compassion et aux soins réservés aux humains, les établissements médicaux et commerces pour animaux fleurissent. Cet amour pour l'animal de compagnie se traduit en un rapport bienveillant à tout le règne animal que Joëlle Zask étend à la nature et le projet ARMAGUEDON à la biodiversité. Les sciences participatives exposées par Cécile Nassiet favorisent également la sensibilisation à la préservation de la nature et non plus seulement de l'animal. Mais de quelle nature ou de quelle biodiversité est-il question ?

Les contradictions sont légion. « Ouvrez la cage aux oiseaux » chantait Pierre Perret en 1971, offusqué par les conditions carcérales imposées par les humains à certains de leurs animaux de compagnie. La cage a

parfois été ouverte, aux reptiles notamment, et c'est ainsi que la jolie tortue de Floride, achetée quelques mois plus tôt pour le plaisir des enfants, s'est retrouvée lâchée dans une pièce d'eau par sa nouvelle famille qui s'était lassée de sa compagnie. Elle s'est acclimatée en Nouvelle-Aquitaine et se reproduit désormais en milieu naturel, à proximité des pôles urbains principalement, où elle était détenue. « Elle est tout particulièrement abondante dans les bassins des parcs urbains où elle atteint parfois des densités impressionnantes, au parc de Bourran à Mérignac par exemple » (*Atlas des reptiles et amphibiens d'Aquitaine*, Cistude Nature, 2014). Cette tortue vorace, classée espèce exotique envahissante et désormais interdite à la vente, pourrait concurrencer la cistude d'Europe, tortue autochtone emblème de la biodiversité locale, est-il précisé dans l'atlas. Par amour des animaux, les humains peuvent ainsi être à l'origine de dégâts sur la biodiversité. Le paradoxe de ce rapport des humains aux animaux et à la biodiversité ne concerne pas que la tortue de Floride. L'adorable chat domestique est pointé du doigt comme première cause de destruction des passereaux des jardins, sa prédation sur les oiseaux étant 10 fois supérieure à celle des collisions automobiles ou sur les vitres des immeubles, pourtant désignées comme une des illustrations de l'impact intolérable de l'industrie des humains sur les animaux (Scott R. Loss et al., 2015).

Plus impressionnant que la paisible brebis mise en scène par Gabrielle Jacques, la présence de l'inquiétant sanglier dans la métropole bordelaise est certainement l'événement le plus spectaculaire qui brouille la catégorisation entre ville et campagne. Depuis la disparition des grands prédateurs dans

notre pays, le sanglier est l'incarnation du sauvage et du danger. Ce ne sont pas cette fois les mœurs urbaines qui finissent par conquérir l'intégralité du territoire comme le soutient Lussault, mais l'emblème du sauvage et du forestier qui pénètre dans la ville ; le mouvement est inverse, les murs de la tour de Babel présentée par Joëlle Zask se lézardent.

La raison de la prolifération des sangliers en ville que présente Carole Marin est à rechercher dans les multiples contradictions du rapport des humains avec les animaux et les antagonismes des rapports humains entre eux. Le grand écart des politiques des villes décrit plus haut en est une illustration. L'animal, dont la régulation est plus ou moins assurée par la chasse dans le monde rural, se réfugie désormais dans les espaces de nature en ville ; la trame verte

du document d'urbanisme, en plus d'être naturelle, devient sauvage. Le lien entre la trame verte et la présence de l'animal encombrant est confirmé par les chercheurs du programme ARMAGUEDON à propos du rat. La ville s'affirme aussi comme une niche écologique spécifique signale Jean Estebanez. Dans la métropole bordelaise, alors que les pouvoirs publics détruisent des centaines de sangliers dans le parc des Jalles chaque année, le guide de découverte du parc ne lui réserve pas une ligne. La cistude y trouve une place de choix dans les illustrations et les commentaires ; le chevreuil, autre indésirable en raison des dégâts qu'il cause aux exploitations maraîchères, a le droit à une photographie. C'est un bel animal, il conserve sa dignité. Ainsi, en dépit de la prise de conscience écologiste, la passion des urbains pour la nature et les espèces animales reste sélective. —

« Jusqu'à c'que les hommes aient retrouvé, l'amour et la fraternité, alors, les loups sont sortis de Paris. »

Exposition Rosa Bonheur au Musée des Beaux-Arts de Bordeaux en août 2022.



La ville et ses ensauvagements

JOËLLE ZASK

Un rat, un goéland, une mouche ou, sous d'autres latitudes, un macaque à longue queue, un raton laveur, un ours, est-il un animal « vraiment » sauvage ? Selon une opinion répandue, de tels animaux, lorsqu'ils s'installent en ville et vivent de nos déchets, n'ont plus rien de sauvage. Ils semblent dégénérés. Car « sauvage » rime soit avec dangereux, féroce et imprévisible, soit avec merveilleux, originel et vierge. Or ce sont là deux options dont la mise en œuvre pratique, par exemple dans les domaines de l'hygiène, de l'urbanisme, du tourisme ou de l'architecture, conduit à la situation de crise environnementale qui est la nôtre.

Sur la coupure entre ville et nature

La ville en est le signe le plus manifeste. Doublement coupée de la nature, elle l'est comme forteresse potentiellement assiégée et, à l'autre extrême, comme le site d'une dégradation de la nature humaine. Dans le premier cas, elle évoque une tour de Babel élevée vers les cieux ou une cité prétendument radieuse, ceinte de plusieurs séries de remparts, comme Jéricho aux temps bibliques par exemple. La cité idéale, telle que la dépeignent les auteurs du célèbre panneau d'Urbino, est un univers minéral, sans vie ou presque, rationnel et symétrique, sous contrôle, géométrique. C'est une certaine image d'une certaine idée de la Civilisation. La vie authentiquement humaine dépendrait d'efforts pour se départir des conditions naturelles, y compris de cette composante bestiale, animale, corporelle de la nature humaine. On le prétend depuis longtemps : s'humaniser, c'est tuer l'animal en nous et se hisser progressivement vers la plus parfaite spiritualité.

Quant à la nature idéalisée (l'autre sens du sauvage), elle aussi est détachée de l'expérience. Par contraste, la ville symbolise alors la perte, les miasmes et la dégénérescence morale comme physique. Qu'on la romantise ou qu'on en donne une version mystificatrice, on voudrait la nature vierge, c'est-à-dire

permanente, telle qu'à l'origine, indemne de toute activité humaine. L'action humaine, notamment technique et scientifique, serait nécessairement destructrice. Depuis la création des parcs nationaux et la philosophie de la *wilderness* qui l'a inspirée au départ aux États-Unis, on persiste à affirmer un antagonisme entre les activités humaines et la « nature ». Pour conclure sur une note plus contemporaine concernant ces deux extrêmes, disons que le transhumanisme est au sauvage à détruire ce que la libre évolution est au sauvage à préserver. Dans les deux cas, ville et nature sont coupées l'une de l'autre.

Selon moi, telle est la toile de fond d'où émergent les perplexités concernant la présence d'animaux sauvages en ville. Les mêmes oppositions dont les termes sont en fait complémentaires, se font jour : d'un côté, il y a l'animal dangereux, nuisible, porteur de maladie, invasif, qu'il convient de repousser, de déplacer, voire de supprimer (le « prélever », l'« euthanasier », il existe tout un vocabulaire selon les situations). À l'opposé, l'animal dont la « naturalité » nous charme : un cerf le long de la route, un renard dont le panache roux zèbre la cour, un chant d'oiseau qui nous envoûte, etc. D'expérience fatale, la nature devient une expérience d'enchantement. Ces animaux, loin de nous déranger (du moins dans un premier temps), nous attirent. Alors nous tâchons de les attirer. Nous leur donnons à manger pour mieux les voir et s'en faire aimer, ce qui est en fait une autre manière de les dominer. Certaines espèces (singes, kangourous, dauphins, serpents, éléphants) sont à Bombay, à Sydney, à Bangkok, etc., des attractions touristiques incontournables. On voudrait nager avec les dauphins, charmer un serpent, chevaucher un éléphant, faire un selfie avec un ours, etc.

En fait, ce qui illustre bien la complicité des extrêmes, c'est que l'activité industrielle destinée à porter notre amour des animaux et à nous « reconnecter avec la nature », si ponctuellement que cela soit et quels



Ratons laveurs au Mont-Royal à Montréal, Québec. © Natalia.

que soient les subterfuges utilisés pour y parvenir, et celle qui est destinée au contraire à les contrôler, allant de la régulation à l'extermination, sont aussi florissantes l'une que l'autre.

Accueillir les animaux sauvages en ville

Accueillir correctement les animaux en ville et leur faire une place suppose de renoncer radicalement aux deux attitudes qui viennent d'être décrites. Dans la situation actuelle, c'est une priorité. Car d'un côté, le nombre d'espèces et d'individus de certaines espèces diminue dramatiquement et, de l'autre, on peut s'attendre à ce que de plus en plus d'animaux sauvages qui pourront s'adapter s'installent dans les zones urbaines et y sèment un certain trouble si rien ne change. On peut imaginer en effet que sous l'effet de la destruction de leur milieu naturel, de certains dérèglements climatiques, notamment de la sécheresse, du mitage et de l'extension des zones urbaines, ou encore de leur exploitation pour leur viande ou leur peau, etc., certains animaux trouvent en ville des températures qui leur conviennent, de la nourriture et de l'eau, un certain calme et une protection contre leurs prédateurs, y compris contre les chasseurs (quoiqu'un nouveau sport appelé tout simplement « chasse urbaine » tende à se développer). En sus de ces « réfugiées climatiques » que sont certaines espèces, on doit

compter sur les espèces dites « opportunistes » ou « liminaires » qui intègrent les humains et leurs déchets dans leur écosystème et en tirent parti. En particulier, dans les zones de bidonvilles parfaitement insalubres qui s'étendent à l'infini, puisqu'elles abritent environ un quart de la population humaine¹, elle aussi chassée de son milieu d'origine. Elles offrent de belles opportunités à des espèces tels les moustiques et les rats, les chacals et les corneilles, les vautours et les chiens errants, les hyènes, les ratons laveurs, les sangliers et les goélands, etc. Loin d'une vision romantique et irénique, l'augmentation du nombre de tels animaux est proportionnelle au degré d'indignité de la condition humaine.

« L'adoption d'attitudes propices à des relations de bon voisinage avec des animaux sauvages serait un pas vers l'écologisation des villes et, à terme, vers la restitution et la préservation des milieux naturels propres aux nombreuses vies animales aujourd'hui menacées ou transformées. »

Mon hypothèse est que l'adoption d'attitudes propices à des relations de bon voisinage avec des animaux sauvages serait un pas vers l'écologisation des villes et, à terme, vers la restitution et la préservation des milieux naturels

propres aux nombreuses vies animales aujourd'hui menacées ou transformées. Afin de justifier cette hypothèse, il faut d'abord remarquer que la crise environnementale que nous connaissons aujourd'hui est directement liée à la question de la ville car cette dernière ne produit rien de ce qu'elle consomme : ni énergie ni nourriture ni eau ni matériaux. Elle tire tout de l'extérieur qu'elle colonise en fonction de ses besoins. Le tournant écologique qu'il est urgent de

1 | <https://www.habitatforhumanity.org.uk/blog/2017/12/the-worlds-largest-slums-dharavi-kibera-khayelitsha-neza/>

prendre suppose donc de travailler d'arrache-pied à rendre les villes aussi indépendantes que possible en matière de production d'énergie, de recyclage et de réemploi de ces restes, d'alimentation et de biens d'équipement, etc. Autrement dit, il conviendrait de réinsérer l'écosystème urbain qui est en train de dérailler dans un écosystème naturel dont le premier serait partie prenante.

L'irruption d'animaux sauvages dans le décor urbain et, en même temps, dans nos consciences d'urbains, est ainsi une occasion à saisir pour repenser la place et le fonctionnement des villes sur terre. Par exemple, que faire face à la multiplication des rats laveurs dans l'Est de la France ? Pour l'instant, on les trouve « mignons » et inoffensifs. On leur offre des croquettes pour chat, on se félicite qu'ils fassent bon ménage avec les hérissons eux aussi gavés de croquettes, on les attire et on leur apprend à manger dans la main. Mais s'ils parviennent à s'installer chez vous, il est probable que votre affection se transforme rapidement en phobie. De fait, en Amérique du Nord d'où ils viennent, et où ils sont fort nombreux, les dispositions qui sont prises visent à les éloigner au maximum et à les décourager d'approcher. Afin d'éviter que ces « super grimpeurs » détruisent un grenier ou le potager, apportent des maladies, la rage notamment, tuent des poules ou des animaux familiers, ou se servent dans votre frigo, il est conseillé de ne laisser aucune nourriture accessible, y compris les graines pour les oiseaux, de ne pas faire pousser de maïs ou de pastèques près des maisons, d'obtenir tous les orifices telles les trappes d'accès, les

cheminées, les aérations, d'éloigner les branches qui leur permettraient d'atteindre une fenêtre ou un toit, d'équiper les gouttières et autres élévateurs de colliers qui empêchent ces animaux de grimper ; et si tout cela échoue, de faire appel à un service de *raccoon removal*, dont il existe un exemplaire dans chaque ville¹ et qui, selon les cas, piégera l'animal ou « l'euthanasiera ».

La leçon qu'enseigne une philosophie du voisinage, c'est que, bien qu'on ne choisisse pas ses voisins, il est possible de vivre en bonne intelligence avec eux sans pour autant avoir à leur offrir l'hospitalité, pourvu que les conditions soient réunies. De même que nous avons besoin d'appartements insonorisés pour ne pas souffrir de nos voisins de palier, nous devrions mieux gérer nos déchets et isoler nos logements, opacifier les baies vitrées afin que les oiseaux cessent de s'y écraser, baisser l'éclairage nocturne, équiper les toits de corniches, prévoir des bâtiments dotés des niches et des anfractuosités dont les hirondelles et les martinets notamment font leurs nids, laisser des plantes se développer, construire des passages sur et sous les obstacles que sont les routes et les chemins de fer, dépolluer nos cours d'eau urbains et les remettre à l'air libre, demander à nos architectes qu'ils prévoient des moustiquaires, etc. Nous devrions donc à la fois éloigner et respecter la vie bel et bien sauvage, c'est-à-dire non plus féroce ou au contraire pristine, mais indépendante de nous, libre tout simplement. C'est ainsi que s'éloignerait le risque que se réalise le funeste avertissement dont les Américains sont familiers : « *A fed bear is a dead bear* », « un ours nourri est un ours mort ».

1 | <https://wildlifecontroltraining.com/wildlife-species/raccoons/>

Renard roux dans une rue de Londres. © Boris Ribard.



Présence(s) animale(s)

Une brève histoire située des animaux en ville

JEAN ESTEBANEZ

La ville est souvent pensée et décrite comme une des productions humaines par excellence, marquant à la fois sa puissance créatrice – qui nous distingue de la nature – mais aussi destructrice – par l'artificialisation du monde. Ce point de vue situé, qui prolonge un système de relation spécifique entre nature et culture, ne résiste bien sûr pas à l'examen des présences vivantes en ville. Une myriade de plantes, virus, animaux, champignons, humains... compose un lieu de vie d'une diversité plus grande que ne le laisserait supposer la simple dichotomie entre naturel et artificiel.

Ce bref article entend revenir sur la présence animale en ville en montrant comment, selon les époques et les contextes, elle se recompose. Interroger le lien qui existe entre les animaux et la ville, c'est se demander comment un animal devient urbain et, réciproquement, comment les animaux participent de la production de l'urbain.

Une ville vivante : humains et animaux en ville

À côté de l'effacement de nombreux animaux, notamment des insectes, la ville s'affirme aussi comme une niche écologique spécifique, qu'il n'est nullement possible d'opposer à la nature.

Certains oiseaux et petits mammifères sont attirés par les villes où ils trouvent une nourriture abondante dans les déchets à disposition (comme les pigeons et les mouettes) ou pour nicher dans des hautes structures (comme les faucons). Les relations avec les citoyens jouent un rôle important, puisque les nourrisseurs permettent à certaines espèces de passer des hivers qui seraient trop rigoureux sans intervention humaine, à travers cette distribution alimentaire et le halo de chaleur produit par l'activité dans la ville. C'est ainsi le centre de gravité d'espèces entières, comme les pies, qu'on voit se déplacer vers les espaces urbains et périurbains.

La sédentarisation des humains, avec les premiers villages, vers -14 000 engendre ainsi de nouvelles relations avec les animaux. Les stocks de nourriture et de déchets attirent des souris et conduisent probablement ultérieurement à favoriser la domestication du chat, pour en contrôler les populations. Le commensalisme¹ (dans lequel des animaux utilisent des ressources accumulées par les humains) et la prédation apparaissent ainsi comme des formes de liens, enclenchant un rapprochement entre humains et animaux, qui ont pu ensuite se transformer pendant le processus de domestication. Il y a plus de 9 000 ans, dans le village chypriote de Shillourokambos, une sépulture associant un petit félin et un humain, montrant une relation étroite entre cet homme et ce chat atteste, a minima, de formes de domestication et peut-être déjà de liens de compagne.

La présence animale est bien sûr éminemment variable d'une époque et d'un lieu à un autre. Certains animaux disparaissent progressivement des rues des villes des pays industrialisés à la fin du XIX^e siècle, comme le bétail, avec l'interdiction de l'abattage devant les boutiques et la mise à l'écart des abattoirs dans des périphéries urbaines. La réalité de la pratique reste cependant souvent en décalage avec les normes affichées, des tueries individuelles ayant lieu dans les quartiers périphériques, le bétail continuant encore à circuler en ville pour se rendre vers les abattoirs et des dérogations pouvant être accordées pour des raisons rituelles, même dans la ville très contemporaine. Cette disparition est par ailleurs largement située : à Khartoum (Soudan), l'abattage rituel est massif et réalisé devant logements de toutes les parties de cette ville de plusieurs millions d'habitants.

1 | Le commensalisme est à l'origine une relation écologique bénéfique pour le commensal mais neutre pour l'hôte (alors qu'elle est nuisible dans le cadre du parasitisme ; et bénéfique dans le cadre du mutualisme).

Par ailleurs, même en considérant le cas de grandes métropoles comme Los Angeles ou Londres, les mutations morphologiques, notamment par l'urbanisation d'anciennes zones agricoles ou forestières, puis l'expansion périurbaine, dès la seconde moitié du XX^e siècle, les ont mises en contact avec de nouveaux animaux, remplaçant l'ancien cortège animalier urbain. Les macaques à Singapour, les renards à Londres, les pumas à Los Angeles, les ours à Calgary, sont autant d'animaux qui partagent, parfois de manière éphémère, parfois sur une base quotidienne, la vie de certains de ces citoyens.

En somme, il semble sans doute difficile de parler d'un lien rompu avec les animaux à compter de la seconde moitié du XIX^e siècle mais plutôt d'un lien recomposé dans une ville qui n'a jamais été simplement humaine.

Les animaux, acteurs de la production urbaine

Jusqu'au début du XX^e siècle, la croissance urbaine est assurée par la capacité d'animaux à assurer le transport des matériaux, de passagers et l'approvisionnement en nourriture. La ceinture maraîchère qui entoure fréquemment les espaces urbains est à la fois suscitée par la consommation et rendue possible par l'utilisation des déjections des humains et surtout des animaux qui y habitent.

D'autres animaux suscitent la production de lieux destinés à leur commerce, à leur mise en spectacle, à leur logement ou à leur transformation alimentaire. Au XVIII^e siècle, quai de la Mégisserie à Paris, c'est tout un complexe de boutiques et d'installations, avec ses hiérarchies, ses concurrences et ses collaborations, qui se structure pour permettre le commerce d'animaux du monde entier. Les abattoirs forment un autre type d'équipement important, qui structure parfois un quartier entier, comme à Smithfield à Londres ou aux Halles à Paris. Les zoos deviennent également des équipements urbains indispensables aux métropoles avec l'opéra, les musées ou les théâtres. Ils signifient par leur monumentalité et leur fonction le statut urbain lui-même, dans le cadre de hiérarchies voire de compétition implicite vis-à-vis d'autres villes au sein des pays et au-delà.

La présence de centaines de milliers d'animaux urbains pose également la question de leur logement, depuis les arrière-cours des immeubles parisiens, jusqu'aux maisons individuelles du périurbain, en passant par les places, les jardins et les égouts. Des ensembles importants peuvent ainsi être construits en plein cœur de la ville pour leur assurer une place, un confort voire une dignité en adéquation avec leur fonction (on peut penser aux chevaux des mousquetaires du roi, comme à ceux de la Garde républicaine).



Parc à chiens de Prince Street, North End à Boston. Ce nouveau parc a été ouvert en 2018 du fait de l'action commune d'associations locales et de la municipalité. ©NorthEndWaterFront.com.



Les vaches en Inde sont considérées comme des animaux sacrés. Elles sont très présentes dans l'espace public, y compris urbain. Une grande partie d'entre elles appartiennent à de petits propriétaires qui possèdent quelques animaux et les laissent se nourrir dans le quartier. © Sergemi.

À Gaborone (Botswana), 200 000 habitants vivent aujourd'hui avec 2,3 millions de poulets. Leur importance économique, en particulier pour les classes populaires, amène la municipalité à composer avec cette présence. L'urbanisation et la planification se font donc en réservant au poulet des espaces dans la ville.

Si les aménagements et les pratiques urbaines sont parfois pensés pour accueillir les animaux, ils le sont aussi pour éviter, ou pour le moins contrôler, la présence de certains d'entre eux. Les battues, les massacres, les ordonnances de police, les outils techniques – comme les laisses qui domestiquent à la fois les animaux et leurs propriétaires – sont autant de pratiques qui visent à réguler quels animaux sont admissibles, dans quelle partie de la ville et en quelle quantité.

Au début du XIX^e siècle, lors d'une crise de peste bubonique, la « guerre contre les rats » menée par la ville de San Francisco amène à transformer les règles d'urbanisme en vigueur. Dans la période contemporaine, on peut s'intéresser à la politique de plusieurs grandes villes concernant les pigeons, oscillant entre élimination, gestion du nombre et maintien pour des raisons patrimoniales (comme à Venise où le pigeon est indissociable de la place Saint-Marc et de ses pratiques). À Londres, la transformation de

Trafalgar Square est passée par une requalification touchant à la fois la matérialité de la place, la présence mais aussi l'absence d'autres acteurs. Pour signifier son urbanité métropolitaine, la place devait être libérée des pigeons qui en dégradaient l'image. L'expulsion des vendeurs de graines, les règlements anti-nourrissage, l'installation de picots répulsifs mais aussi l'utilisation d'un fauconnier sont autant de tactiques auxquelles s'opposent des activistes pro-pigeons mais aussi les pigeons eux-mêmes, apprenant rapidement à connaître les horaires de travail du fauconnier. Ce qui se joue alors sur cette place sont des définitions plurielles et contestées de ce que sont la civilité et l'urbanité.

Par leur présence et, de plus en plus souvent, par leur absence, les animaux qualifient ainsi l'espace public de la ville contemporaine : propre, moderne, débarrassée des cochons fouissant les déchets, de ses chiens errants, de ses rats vecteurs de maladies mais accueillant les insectes pollinisateurs dans des ruches municipales, les chiens en laisse, les perche-rons requalifiés en promeneurs de calèche.

Des animaux urbains ?

Considérer qu'il existe des animaux urbains revient à ne pas simplement voir la ville comme un cadre particulier de la question animale mais à avancer que ceux-ci sont transformés par leur vie urbaine.

Les éléphants ou les perroquets qui sont présentés dans des spectacles parisiens au XVIII^e siècle ou à Hambourg au XIX^e siècle sont ainsi bien différents de leurs congénères des forêts humides ou des savanes, avec lesquels ils circulaient quelques mois auparavant. Ils sont décontextualisés par le travail des capteurs puis des vendeurs pour être recontextualisés dans une mise en scène spectaculaire, qui leur donne un nouveau sens, tout en les amenant, s'ils survivent, à progressivement développer un comportement neuf. Certaines scènes urbaines et en particulier les zoos peuvent ainsi être qualifiés de dispositifs d'exotisation et d'ensauvagement des animaux, tant ils contribuent à produire une lecture orientée par un déploiement de décors, de cartels et de mécanismes d'illusions d'optique.

La ville fournit également toute une série de métiers et de débouchés à des animaux, comme les chevaux, par exemple à travers le transport urbain. Elle leur attribue à la fois une qualité d'animaux utiles, mais contribue également à leur spécialisation morphologique et à leur adaptation technique à la ville voire à des apprentissages de compétences spécifiques. La multiplication des animaux de compagnie urbains accompagne notamment la fabrication d'espèces plus petites et moins bruyantes, plus adaptées à la vie domestique. L'incroyable malléabilité morphologique et comportementale des chiens en fait un

exemple très intéressant de la façon dont ils sont spécialisés en fonction de leurs usages urbains. Outils de distinction sociale chez les classes moyennes de l'Angleterre victorienne ou les classes moyennes supérieures du South End du Boston contemporain par un effet de sélection raciale et comportementale, ces mêmes chiens prennent des couleurs, des formes et des types de comportements bien différents chez les personnes à la rue ou quand ils errent en groupe.

Le même animal est ainsi à la fois désirable et indésirable, choyé et mis à mort violemment, en fonction des contextes sociaux et historiques : il n'est pas uniquement produit par des lois de la nature mais dans le cadre d'interactions qui lui donnent une signification, un corps et des compétences particulières. La question des conflits d'usages avec les animaux urbains reflète bien cette dimension relationnelle qui nous unit à eux : deviennent indésirables, voire nuisibles, des animaux qui transgressent des normes sociales, généralement articulées avec des limites physiques. Les rats, les pigeons, les insectes, les animaux égorés en public ne deviennent indésirables qu'à partir du moment où ils sont décrétés incompatibles avec une certaine idée de la ville (moderne, propre, saine), accompagnant en cela toute une série d'autres minorités humaines, jugées incompatibles avec ces nouveaux standards urbains. —

Trafalgar Square avant sa rénovation de 2003. Les pigeons étaient nombreux sur la place, et plusieurs kiosques vendaient des graines pour les nourrir. Ce nourrissage constituait en soi une attraction touristique. © Bruno Girin.



Eco-pâturage et transhumances urbaines

GABRIELLE JACQUES

À l'automne a eu lieu la 13^e édition de la Transhumance urbaine à Villenave-d'Ornon, dont l'objectif est de mettre en valeur le pâturage comme solution d'entretien des prairies dans la métropole bordelaise. Ce sont des centaines de brebis qui ont déambulé sur 8 km dans la ville le temps d'une journée, rythmée par des marchés et des animations. De fait, depuis plus d'une dizaine d'années, les pratiques d'éco-pâturage et de transhumances urbaines font l'objet d'un certain engouement et sont mises en scène. On entend par éco-pâturage urbain l'entretien écologique d'espaces verts par le pâturage d'animaux herbivores¹. Cet entretien se fait sur des sites fermés et clôturés en milieu urbain et périurbain, dans lesquels la production agricole est peu présente, voire inexistante. La fête pastorale de Villenave-d'Ornon s'inscrit en réalité dans un mouvement d'une plus grande ampleur, faisant écho à des fêtes à l'organisation et aux ambitions similaires dans d'autres villes françaises : la Fête de la Nature et La Petite Transhumance à Lyon ou encore la Fête de la Transhumance à Nice. Le festival de la Transhumance du Grand Paris organisé par la coopérative des bergers urbains et l'association Clinamen est le plus connu, l'Île-de-France étant précurseur dans le mouvement des transhumances urbaines depuis une vingtaine d'années, notamment grâce aux actions menées par les bergers urbains². La multiplication de ces événements se fait parallèlement à l'augmentation des projets d'installation d'élevage et des pratiques d'éco-pâturage en ville. À ce titre, l'enquête nationale réalisée en 2016 par l'association Entretien Nature et Territoire révélait que si 35 projets d'éco-pâturage étaient lancés en 2006, ils étaient 115 en 2014, montrant l'émergence puis l'accélération rapide du phénomène³.

1 | O. Bories, C. Eyhenne, G. Leterrier, J.-L. Dubreuilh, « Quand les moutons circulent sur les trottoirs de nos villes », *Urbanités, Bouger en ville*, #11, 2019.

2 | C. Nicourt, J. Cabaret, « Quelle multifonctionnalité des transhumances urbaines de brebis ? », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, volume 19, numéro 1, 2019.

3 | Entretien Nature et Territoire, « Le rôle sociétal de l'éco-pâturage », 2016, 15 p.

Pourquoi revenir en ville ?

L'augmentation de ce type de projets peut avant tout s'expliquer par un cadre politique favorable : certaines actions des Agendas 21 qui promeuvent les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, les zones Natura 2000 qui impliquent de nouveaux modes de gestion de la biodiversité pour les territoires et à l'origine des pratiques de gestion différenciée, ou encore la loi zéro phyto de 2014 qui interdit l'usage public, pour 2020, et privé, pour 2022, des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, de forêts et de promenades. Par ailleurs, le retour des troupeaux en ville est également lié à la redécouverte de leur utilité et de leurs nombreuses fonctions. En effet, ils permettent par exemple de préserver des espaces de la construction autour de la ville. Aussi, les troupeaux et les bergers ont une fonction environnementale, écologique et paysagère, dans la mesure où leur présence participe à la protection et la conservation de la biodiversité locale et empêche l'utilisation de produits chimiques pour l'entretien des espaces verts. Ils ont également une fonction sociale, rétablissant ainsi le contact des habitants avec les animaux d'élevage tandis que les bergers s'emploient à la sensibilisation des citoyens à la nature en ville⁴.

Quelle traduction géographique dans la métropole ?

Dans la métropole bordelaise, parmi quelques autres, deux exploitations s'inscrivent dans cette logique : la bergerie de Majolan à Blanquefort et la bergerie du parc des Coteaux. La bergerie de Majolan regroupe entre 300 et 400 brebis dont le lait est transformé en fromages commercialisés sur place. Le troupeau est nomade. S'il est citadin en hiver, il migre vers les estives pyrénéennes pour trouver les

4 | Entretien Nature et Territoire, Rapport journée technique « Gestion des prairies et pastoralisme urbain », 2015.

C. Nicourt, J. Cabaret, « Quelle multifonctionnalité des transhumances urbaines de brebis ? », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, 2019, volume 19, numéro 1.



Villenave-d'Ornon, 2 octobre 2022. 13^e transhumance urbaine. © Sud Ouest, Jean Maurice Chacun.

riches herbages qui manquent en ville. La proximité de la bergerie avec les consommateurs bordelais est économiquement bénéfique. En contrepartie, les bergers assurent visites et animations pour les enfants des écoles de Blanquefort.

La bergerie du parc des Coteaux est, quant à elle, un projet initié par le Grand Projet des Villes (GPV) Rive Droite réunissant les villes de Bassens, Cenon, Floirac et Lormont. Le troupeau et les animations relatives à l'élevage ont vocation à développer sur ce territoire le dialogue et le partage. L'animal est un élément de cohésion sociale. La trentaine de brebis qui composent le troupeau est de race confidentielle landaise, l'objectif étant aussi la conservation. Le troupeau se déplace tous les 10 à 15 jours entre le parc Palmer, le parc Beauval, la Burthe et l'Ermitage, selon un planning d'itinérance élaboré un an à l'avance en collaboration avec les agents des parcs. Les brebis font donc du pâturage itinérant en ville mais le partage de l'espace avec les Hommes et leurs chiens est souvent difficile. La bergère se fait médiatrice et pédagogue auprès des usagers des parcs et des écoliers.

Une brève explication du fonctionnement de ces deux réalités permet de comprendre que différentes pratiques d'éco-pâturage et de transhumance urbaine sont à l'œuvre au sein même de la métropole bordelaise. Le retour des troupeaux dans la ville est ici une initiative individuelle, portée directement par des bergers, plus loin une volonté portée par des acteurs publics locaux. Chaque berger mobilise des compétences logistiques, zootechniques et de médiation comparables mais dans une orientation singulière.

L'environnement urbain les rapproche puisqu'ils sont à l'origine de la réintroduction de troupeaux en ville et déploient la concertation et la co-construction avec les différents acteurs du territoire.

La durabilité fragile des projets

Le mouvement de l'éco-pâturage et des transhumances urbaines pose tout de même la question de leur pérennité en contexte compliqué alors que les bergers soulignent l'ancrage fort des troupeaux dans le paysage, les brebis étant d'efficaces auxiliaires pour l'entretien des espaces verts et aussi parce que les citoyens eux-mêmes se sont familiarisés avec la présence de ces troupeaux dans la ville. Il s'agit donc pour la ville et ses acteurs de dépasser les nombreuses difficultés : le paysage sonore, le paysage visuel intrinsèque à la ville et la pollution urbaine en général sont des éléments auxquels doivent systématiquement s'adapter à la fois les animaux et les bergers. Plus globalement, il existe aujourd'hui un problème important d'accessibilité au foncier, notamment au foncier agricole, ce qui pose des difficultés aux éleveurs pour faire valoir leur activité dans une métropole à l'heure où la pression foncière est très forte¹.

¹ | Direction de la Nature de Bordeaux Métropole, *Diagnostic de l'agriculture sur le territoire de Bordeaux Métropole et orientations partagées pour une politique agricole*, 2018, 54 p.

Les pouvoirs publics et les animaux

VINCENT GABORIAU

Si pendant de nombreuses décennies la mission des pouvoirs publics se limitait à la protection des citoyens face aux animaux et à la lutte contre les conséquences de leur prolifération en ville, tel n'est plus le cas. Plus d'un foyer français sur deux accueille un animal de compagnie et leur nombre est passé, selon l'Insee, de 26 millions en 1988 à plus de 77 millions aujourd'hui. Le rôle important que peut jouer l'animal auprès de l'Homme, à toute étape de sa vie, n'est plus à démontrer, qu'il s'agisse du développement de l'enfant, de l'adolescent, de la personne handicapée ou des personnes âgées. Parallèlement, le bien-être animal est devenu une préoccupation sociétale. Le législateur est donc intervenu à plusieurs reprises pour traduire dans la loi cette évolution. Désormais, selon le Code civil, les animaux ne sont plus assimilés uniquement à des biens meubles (par opposition aux biens immeubles) mais sont qualifiés « d'être vivants doués de sensibilité ». Une loi du 30 novembre 2021 vise à lutter contre la maltraitance animale. Ce texte évoque, en particulier, les interdictions de vente en animalerie, l'identification obligatoire des chats et chiens domestiques, les sanctions en cas de maltraitance, le renforcement de la formation au bien-être animal ou la fin des animaux sauvages dans les cirques itinérants... En quelques années, les autorités locales ont défini la nouvelle place de l'animal pour permettre une cohabitation harmonieuse entre l'Homme et l'animal dans la cité.

Le bien-être animal : une préoccupation croissante des pouvoirs publics et des citoyens...

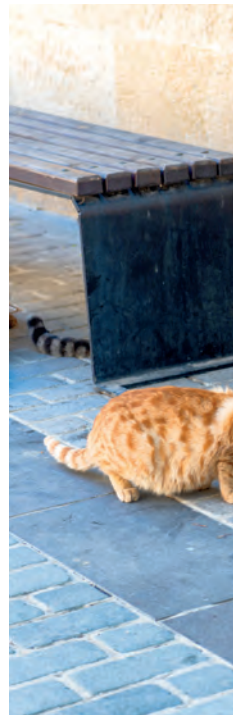
De nombreuses villes ont créé des délégations à la condition animale, confiées à des adjoints au maire ou à des conseillers municipaux. D'Angers à Avignon, de Strasbourg à Bordeaux, de Lille à Marseille ou de Rennes à Nice... Plus d'une centaine de villes ont fait ce choix. Ces élus sont des ambassadeurs du bien-être animal et leur mission consiste à revoir la place des animaux en ville et à organiser la cohabitation entre l'Homme et l'animal. Certaines collectivités, telles que

la Région d'Île-de-France, ont même décidé de créer un label spécifique (« Ville amie des animaux ») avec pour objectif de valoriser la place des animaux de compagnie dans les communes d'Île-de-France, de promouvoir le respect du bien-être animal et de renforcer la place de l'animal auprès des Franciliens. Pour être labellisées, les communes doivent s'inscrire dans une démarche globale et présenter les actions mises en place : sensibilisation auprès de la population, soutien aux associations de protection animale, lutte contre la maltraitance, création d'équipements publics... Il existe également, dans toute la France, des palmarès dont celui de la « ville où il fait bon vivre avec son chien » qui récompensent les communes pour leurs actions menées en faveur des animaux domestiques.

Parallèlement à ces délégations et labels, de plus en plus de communes éditent des guides à destination des propriétaires d'animaux qui ont pour objectif de leur rappeler leurs droits et leurs devoirs. Les sujets de responsabilité, de maltraitance, d'éducation, de promenade, de bruit y sont souvent abordés.

En outre, les pouvoirs publics, souvent en lien avec les associations de protection des animaux, instaurent des formations de sensibilisation à destination des élus et des policiers municipaux. Elles sont parfois également dispensées aux agents de la police nationale et de la gendarmerie. Les forces de l'ordre jouent en effet un rôle essentiel dans la lutte contre les ventes illégales ou la maltraitance animale. En complément de ces initiatives souvent locales, le gouvernement a pris récemment, en août 2022, un décret précisant les modalités de la formation, relative au bien-être des chiens et chats, qui doit être suivie par tous les gestionnaires de fourrière.

Citons aussi les plans d'actions mis en place par des villes, qui comportent des mesures très variées : sensibiliser sur l'animal de compagnie, lutter contre la maltraitance et l'abandon, faciliter l'adoption des animaux, aménager des espaces dédiés aux animaux





© Pavlo Vakhrushev.

de compagnie, autoriser la promenade sans laisse dans certains jardins publics, créer des refuges pour animaux abandonnés, instaurer des aires de détente canine... L'émergence des nouveaux animaux de compagnie conduit également les villes à faire évoluer les structures telles que les fourrières pour accueillir en toute sécurité araignées, furets, tortues, reptiles ou oiseaux.

Par ailleurs, de plus en plus de collectivités prennent position, ou s'interrogent, quant à certaines pratiques : des élus locaux dénoncent des techniques de chasse dites traditionnelles, d'autres souhaitent une modification de la réglementation concernant la pêche au vif ou l'interdiction des marchés aux oiseaux ou poissons.

Enfin, les pouvoirs publics se préoccupent du sort réservé aux animaux au moment de leur mort. Si dès le début du XX^e siècle, un service public d'équarrissage avait été mis en place, désormais, en raison de l'attachement sentimental de certains propriétaires à leur animal de compagnie, nombreuses sont les collectivités qui créent des cimetières animaliers ou réfléchissent à la création de tels lieux permettant d'enterrer les animaux. Trouver un terrain adapté, évaluer le coût de la construction et de l'entretien, envisager le mode de gestion et les tarifs des concessions : telles sont les nouvelles préoccupations des pouvoirs publics face à la multiplication des animaux de compagnie dans nos villes.

... mais une nécessaire prise en compte des risques potentiels pour les habitants

Permettre la cohabitation entre l'Homme et l'animal dans la cité conduit aussi le maire à utiliser ses pouvoirs de police pour limiter les risques de troubles à l'ordre public que peuvent occasionner les animaux, et en particulier les animaux errants. De nombreux élus locaux

ont ainsi pris des arrêtés interdisant la divagation des animaux et contraignant les propriétaires de tenir leur animal en laisse. L'adoption de ces arrêtés de police s'accompagne souvent d'une large communication auprès des administrés pour rappeler les obligations de chacun et indiquer que tout animal errant trouvé sur la voie publique sera capturé et conduit à la fourrière. Dans le cas d'animaux de compagnie, les frais de capture et de garde sont à la charge du propriétaire. Ces politiques de lutte contre les animaux errants s'accompagnent aussi de mesures visant à réguler la population animale. Cela concerne, entre autres, les chats sans propriétaire ni gardien, mais aussi les pigeons. De nombreuses communes signent des conventions avec des associations de protection des animaux pour des actions de stérilisation des chats ou l'installation de pigeonniers contraceptifs.

Les risques sanitaires incitent aussi les pouvoirs publics à prendre des mesures à l'encontre des cafards, blattes, frelons asiatiques, chenilles processionnaires ou moustiques... Plusieurs villes françaises ont dû prendre des mesures radicales face à la prolifération inquiétante des rats. Les médias rapportent en effet que dans certaines grandes agglomérations le nombre de rats est supérieur à celui de la population. Des campagnes de dératisation sont entreprises, à l'instigation des pouvoirs publics, en partenariat avec les syndicats de copropriété, les bailleurs et l'ensemble de la population. Le rat, comme le rappelle l'Académie de médecine, n'est pas le bienvenu dans nos cités¹ !

La cohabitation harmonieuse de l'Homme et de l'animal conduit également les collectivités à lutter contre les nuisances sonores liées aux animaux et à assurer la salubrité et sécurité publiques. Citons ainsi les actions concernant les déjections animales (chiens mais aussi chats, pigeons ou étourneaux) : bac de propreté ou sacs de déjection, aménagement des espaces verts, politiques de verbalisation des propriétaires d'animaux de compagnie. Les déjections animales provoquent ainsi chaque année de nombreuses chutes et sont responsables d'hospitalisations qui représentent un coût important pour les collectivités publiques (responsabilité mais aussi nettoyage des voies publiques).

Protéger les citoyens contre les risques que peut engendrer la présence d'animaux en ville tout en recherchant la satisfaction des propriétaires d'animaux de compagnie et répondre à la préoccupation croissante pour le bien-être animal, tels sont les objectifs des pouvoirs publics. Les initiatives prises par les villes françaises sont autant d'exemples démontrant la volonté des élus locaux d'adapter leurs politiques publiques et de favoriser la cohabitation harmonieuse entre l'Homme et l'animal en ville. —

1 | « Entre le bien-être du rat d'égout et la santé publique, faut-il choisir ? », Rapport de l'Académie de médecine publié le 15 juillet 2022. Cahiers de la Métropole Bordelaise | à urba

Saurez-vous associer chaque ville avec son animal « totem » ?

SYLVAIN TASTET



lama

1



écureuil

2



vache

3



cacatoès

4



pigeon

5



chat

6



renard

7



puma

8



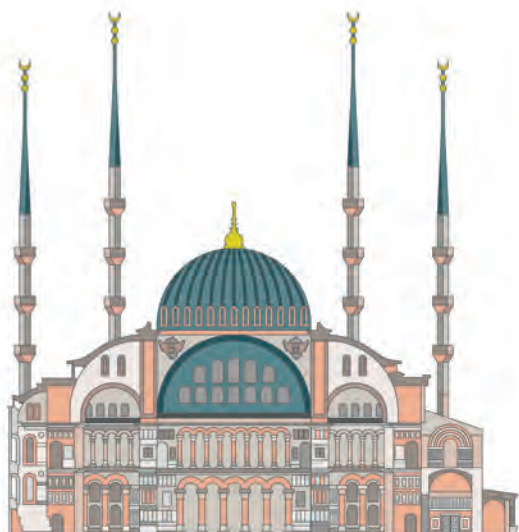
chauve-souris

9



animal domestique

10



Istanbul

A



Venise

B



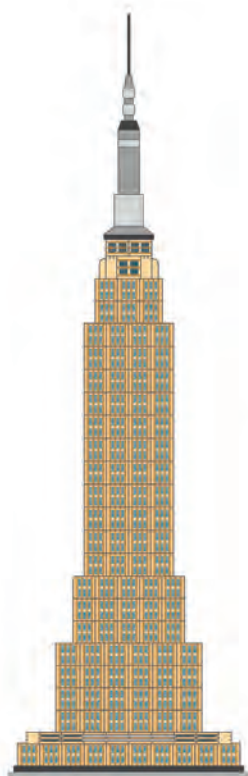
Londres

C



Los Angeles

F



New York

D



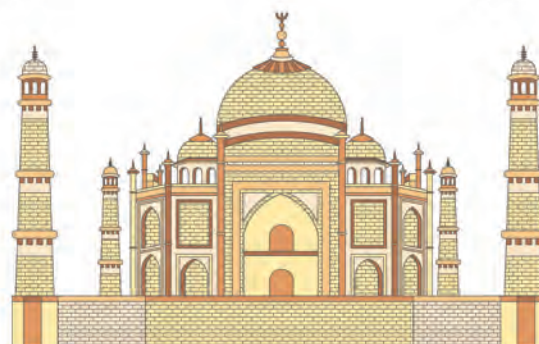
Bordeaux

E



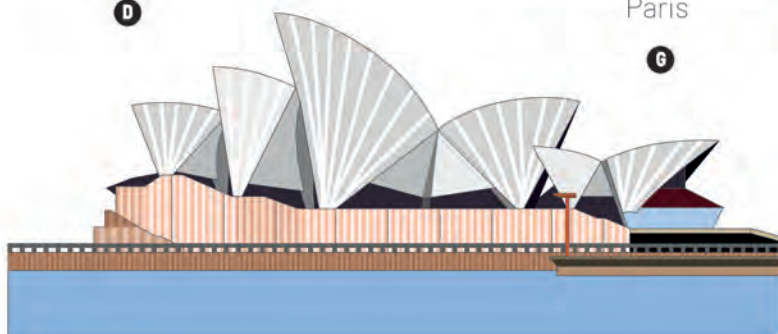
Paris

G



New Delhi

H



Sydney

I



Stockholm

J

Observer les animaux

Des citoyens au service de la recherche

CÉCILE NASSIET

« Confinés mais aux aguets ! » C'est l'intitulé du défi proposé pendant le premier confinement lié à la crise sanitaire au printemps 2020, par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) et le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN), dans le cadre de l'observatoire participatif « Oiseaux des jardins » qu'ils copilotent. Le succès rencontré par ce défi a été tel que les deux institutions se sont retrouvées dans l'incapacité de répondre à l'afflux des observations et autres sollicitations de ces scientifiques d'un nouveau genre que sont les citoyens. C'est là le symptôme d'un phénomène en pleine explosion : les sciences participatives.

Mais de quoi parle-t-on exactement ? Les sciences participatives dans le domaine de la biodiversité sont

« des programmes de collecte d'informations impliquant une participation du public dans le cadre d'une démarche scientifique » [Collectif national des sciences participatives – biodiversité]. Ces programmes permettent d'impliquer le grand public dans la connaissance de la biodiversité et s'adressent à tous, amateur ou spécialiste. Participer à ces programmes consiste à renseigner ses observations sur des plateformes en ligne pour de nombreuses espèces : oiseaux, reptiles, plantes... Chacun peut contribuer que ce soit dans son jardin privé, un parc public ou dans les espaces de nature.

Si les sciences participatives se sont fortement développées depuis plusieurs années, en réalité, la participation du public à la récolte de données et l'observation est ancienne. Elle remonte au XVI^e siècle pour la botanique avec la découverte de territoires

inconnus par les ecclésiastiques, les missionnaires, les médecins, les militaires, possédant une solide culture scientifique (Bœuf, 2012). À compter de la seconde moitié du XIX^e siècle en France, les sociétés savantes se développent et permettent une spécialisation et une progression exponentielle du niveau de connaissance de la nature. Le programme français « Suivi temporel des oiseaux communs » (STOC) mis en place par les chercheurs du MNHN en 1989 constitue le plus ancien programme de suivi participatif concernant la biodiversité en France.

En 2012, pour structurer et organiser tous les programmes de sciences participatives actifs, un Collectif national des sciences participatives – biodiversité a été créé. Composé de 23 structures (associations,

collectivités territoriales, établissements de recherche, etc.), il constitue un réseau de professionnels impliqués dans le développement des sciences

« Les sciences participatives sont un moyen pour tout un chacun de se mobiliser en faveur de la préservation de la biodiversité. »

participatives. Interlocuteur de référence pour mieux faire connaître et reconnaître les programmes développés, sa mission consiste également à engager des réflexions sur les objectifs, les outils et les méthodes déployées.

Le Collectif a créé en 2018 le site internet OPEN (Observatoires Participatifs des Espèces et de la Nature), piloté et animé par l'Union nationale des CPIE¹. C'est l'interface et le lieu d'échanges entre tous les contributeurs et les professionnels des sciences participatives. Les observateurs sont guidés étape après étape, de la mise en place du protocole jusqu'à la saisie de données, grâce à des tutoriels en ligne ou un accompagnement

1 | Centre permanent d'initiatives pour l'environnement.



par la structure animatrice du programme. Ces observations font l'objet d'une validation scientifique avant d'être intégrées dans une base de données et d'être utilisées dans le cadre de publications. L'organisation régulière de webinaires et de rencontres nationales permettent aux participants de progresser dans leurs niveaux de connaissance, de discuter avec des scientifiques et d'autres membres et de développer ainsi un sentiment d'appartenance à une communauté.

Ainsi, aujourd'hui, alors que la préservation de la biodiversité est devenue une forte préoccupation pour les pouvoirs publics et les citoyens, les sciences participatives sont donc un moyen pour tout un chacun de se mobiliser en sa faveur. Il existe plus de 200 projets participatifs concernant plusieurs centaines d'espèces recensées en France, tels que « Sauvages de ma rue », « Enquête mission Hérisson LPO » ou « Opération Escargots ». En 2020, 136 000 contributeurs¹ étaient actifs au sein d'un de ces programmes. Les participants à ces programmes ont en commun un fort attrait pour la nature et la photographie mais ont des profils très variés, allant de la famille urbaine aux retraités passionnés par le jardinage et les sorties « nature ». L'enjeu pour les scientifiques est de maintenir dans la durée la participation des observateurs, ces « vigies » de la biodiversité. Le déploiement d'outils de communication numérique et ciblés, au-delà du fait d'augmenter considérablement le nombre de participants à ces programmes,

permet de valoriser la collaboration entre scientifiques et observateurs. Le programme « Un Dragon ! Dans mon jardin ? » dont l'objectif est de recenser les amphibiens et les reptiles a su par exemple actionner des leviers pour impliquer les citoyens sur le long terme : répondre très rapidement à chaque contributeur, le remercier, valoriser les résultats de ses observations et le faire progresser sur de nouveaux protocoles font ainsi partie des actions qui le fidélisent. Une fois récoltées, vérifiées et capitalisées, les données sont analysées par les scientifiques au travers de leurs recherches. Elles leur permettent d'aller plus loin dans la connaissance de la biodiversité grâce à des données de terrain plus nombreuses et, par conséquent, d'alerter les pouvoirs publics pour mieux la préserver.

Dans un contexte où les moyens des institutions et des services de l'État dans le domaine de la recherche scientifique sont de plus en plus limités, l'explosion du nombre d'observateurs « bénévoles » sur l'ensemble du territoire constitue une ressource précieuse qui permet d'obtenir des résultats significatifs dans le suivi de l'évolution de la biodiversité. L'observation par les citoyens permet notamment aux scientifiques d'appréhender des espaces isolés ou inaccessibles et de constituer ainsi des bases de données inédites. C'est aussi un outil de sensibilisation du « grand public » et des générations futures sur la nécessité de participer collectivement à la préservation des écosystèmes. —

1 | Observatoire national de la biodiversité (ONB)

Chats et chiens en ville, un marché juteux

PATIENCE LE COUSTOMER

Les animaux, chiens et chats, sont présents aux côtés des hommes depuis des siècles. Mais c'est véritablement à partir du XVIII^e siècle qu'ils prennent le statut et la place qui leur sont aujourd'hui accordés au cœur des foyers. Ce n'est pas seulement parce qu'ils sont attachants que les animaux de compagnie sont considérés pour la plupart comme des membres à part entière des familles, c'est également du fait du travail mené par les professionnels des marchés qui leur sont dédiés, qu'ils ont pris cette place. Ils sont en effet consommateurs d'aliments, porteurs de laisse et colliers, utilisateurs de couffins et paniers, mais aussi clients de salons d'esthétique, patients de cabinets vétérinaires ou de praticiens spécialisés. Au nom du bien-être de l'animal ou simplement du plaisir, des biens et services sont commercialisés, autant dans les rayons des supermarchés que dans des magasins spécialisés.

Trois grands marchés sont ainsi destinés aux animaux de compagnie : l'alimentation, la santé et les accessoires. Ces marchés représentent plus de cent milliards de dollars de chiffres d'affaires au niveau mondial et sont dominés par des géants agroalimentaires, tels que Nestlé et Mars ou encore de l'entretien et de l'hygiène avec Colgate-Palmolive, pour n'en citer que quelques-uns.

Ces marchés lucratifs sont portés par une demande qui ne cesse de croître et notamment dans les pays émergents, dont les populations urbaines tendent à adopter de plus en plus d'animaux de compagnie et à les choyer comme dans les pays occidentaux. Dans ces derniers, la présence des animaux de compagnie est un véritable phénomène de société. En France, plus d'un foyer sur deux possède un chien ou un chat et une majeure partie d'entre eux sont urbains. Pour ces animaux et ces propriétaires aux problématiques spécifiques liées à leur mode de vie, l'offre s'est diversifiée et tente de pourvoir aux besoins de distraction d'un animal en appartement, à ses besoins alimentaires ou encore en termes de sécurité, par exemple lorsqu'il sort. En effet, un chat en



appartement n'aura pas les mêmes besoins qu'un chat qui vit au grand air, ne serait-ce qu'en termes d'apports caloriques, d'espaces dédiés pour faire ses griffes ou faire ses besoins.

Il en est de même pour un chien vivant dans un petit espace. Par ailleurs, au-delà de répondre à des besoins strictement physiologiques (boire, manger, dormir, jouer), les marchés pour animaux de compagnie répondent à un autre besoin : celui de créer du lien avec son animal, de le comprendre et d'être compris par lui. En effet, les chats et chiens occupent au sein des foyers une place et une fonction différentes. Pour les uns, c'est un enfant de substitution ; pour les autres

un compagnon pour les enfants ou, plus largement, un compagnon de vie. L'engagement émotionnel des propriétaires à l'égard de leurs bêtes est ainsi plus ou moins intense, de même que les dépenses associées.

La relation à l'animal est donc centrale dans ces marchés car elle est le ressort émotionnel qui permet d'ouvrir à l'achat plaisir, dont la satisfaction est personnelle et cherche à être reconduite. Et cette relation est largement dominée par un phénomène que les conditions de vie urbaine tendent à exacerber : celui d'humaniser les animaux. Humaniser, cela signifie attribuer aux animaux nos besoins et surtout nos envies : confort, alimentation diversifiée, incluant des friandises, boissons (on trouve par exemple des bières et des glaces spéciales pour les chiens et les chats), mais aussi voyages, vêtements, bijoux, etc. En bref, tout ce qui nous procure du plaisir, du confort et de la sécurité est considéré comme pouvant également en procurer à nos compagnons.

Ainsi, on peut offrir à son chien « son » canapé pour regarder « son » émission de télé (il existe des chaînes de télévision pour chiens et chats), ou encore des vêtements pour qu'il ne prenne pas froid. Et on peut également le promener en poussette pour ne pas abîmer ses coussinets. L'humanisation de l'animal entraîne, au-delà d'une consommation de biens qui sont comparables aux nôtres, une redéfinition de la relation propriétaire-animal, qui trouve son apogée dans la dénomination de *pet parents* (parents d'animaux de compagnie) utilisée surtout outre-Atlantique et outre-Manche, pour parler des propriétaires.

Le propriétaire-parent, qu'il ait ou non des enfants, accorde à son animal la même place dans sa vie et le même niveau d'attachement que s'il était son enfant. Parmi les caractéristiques notables de ces propriétaires, notons qu'il s'agit majoritairement de personnes jeunes n'ayant pas encore d'enfant et, surtout, habitant en ville. Dans la plupart des cas, l'animal tend à vivre en appartement, il faut donc le distraire, soigner les maux liés à l'inactivité physique et à l'ennui, qui peuvent être comportementaux (entraînant par exemple des comportements destructeurs), ou physiques (perte de poils ou de poids). Ce type de relation à l'animal tendrait à se développer davantage dans les grandes capitales où l'investissement affectif et financier du propriétaire pour son compagnon serait proportionnel à l'ultra-moderne solitude dont il est victime, à la parentalité de plus en plus tardive et à l'environnement urbain qui le cloisonne dans de petits espaces de vie.

Cependant, il serait faux d'affirmer que tous les urbains humanisent leur animal et consomment pour ce dernier comme pour eux-mêmes. À l'autre extrême, on trouve

également des propriétaires qui se revendiquent d'une anti-humanisation et cherchent à travers et pour leur compagnon, un retour à la nature. Tout un pan des produits et services sont ainsi tournés vers cet objectif : des aliments crus et des compléments alimentaires, des jouets qui s'apparentent à des proies et des accessoires qui permettent de partager la vie au grand air avec son animal, tout en assurant sa sécurité, comme les harnais de course par exemple. Or, comme dans le cas précédent, en projetant sur leur compagnon leur désir de nature, ces propriétaires l'humanisent également, bien que différemment. Et dans ces deux types de relation, des produits et services dédiés viennent accompagner le propriétaire dans le développement d'une relation « privilégiée ».

Si les propriétaires peuvent acheter l'ensemble des produits pour leurs animaux sur des sites internet de marchands spécialisés, certains se rendent également dans l'une des nombreuses enseignes qui fleurissent dans les zones en périphérie des villes. Côtéant la plupart du temps les magasins d'habillement et de décoration, les chaînes spécialisées pour les animaux dédient plusieurs centaines de mètres carrés aux chiens et aux chats, sans compter les autres animaux de compagnie. Comme dans un supermarché traditionnel, on y trouve l'ensemble des consommables qui leur sont dédiés : de la nourriture aux produits de soins (les médicaments sont en revanche vendus exclusivement par les vétérinaires et les pharmacies), en passant par les friandises, objets de décoration, sacs et cages de transports, peluches, etc. Dans certains magasins, est également proposée une offre de services, allant du cabinet vétérinaire au toiletteur. Ces enseignes spécialisées concurrencent l'espace dédié aux animaux que l'on trouve traditionnellement en jardinerie.

Quant aux *pet shops* qui se développent dans les centres-villes, de taille généralement plus modeste, ils disposent de nombreuses références mais surtout d'une offre adaptée aux problématiques de leurs clients. Moins standardisés, ils se font le reflet de la clientèle visée, plus ou moins jeune et plus ou moins aisée en fonction des quartiers. Par exemple, une grande marque d'aliment pour chats et chiens a récemment ouvert un « atelier félin » dans le 6^e arrondissement de Paris, un espace spécifiquement dédié aux propriétaires de chats, en milieu urbain. Ainsi, la variété des espaces de vente, des produits, des services et des prix doit permettre de répondre aux goûts de tous... les propriétaires. Car il s'agit d'abord de plaire à ces derniers avant de satisfaire les éventuels besoins de leurs utilisateurs finaux qui n'ont – pas encore – de carte bleue. —



Vétérinaire des villes, vétérinaire des champs

JENNIFER DELÉGLISE

« Tous les animaux sont égaux,
mais certains sont plus égaux que d'autres »

George Orwell, *La Ferme des animaux*

En 2020, la France comptait 75 millions d'animaux de compagnie accueillis dans plus d'un foyer sur deux. Longtemps favori dans les ménages français, le chien se voit détrôné par le chat dès la fin des années 1990. Entre 2006 et 2016, la population de chats domestiques progresse de 35 %, celles des chiens régresse de 10 % (Asterès, 2017). L'évolution des modes d'habiter, mais également des rapports à l'animal, conduisent les propriétaires d'animaux à réorienter le choix de leurs petits compagnons. Parallèlement au déclin d'une relation fonctionnelle et hiérarchique à l'animal domestique se développent des attentes qui se fondent de plus en plus sur un apport de compagnie (Herpin et Verger, 2016). Finalement, les contraintes associées à la possession d'un chien en ville, en particulier lorsqu'il est de grande taille, couplées au recul des usages utilitaires canins redirigent les préférences des Français à l'avantage du chat. Dans les métropoles comme en zone rurale, le chien, le chat, la poule, le lapin et même la chèvre ou le cochon vietnamien « d'affection » remplacent peu à peu l'animal utilitaire et de rente : animal chasseur, gardien ou guide de troupeaux, prédateur de rongeurs et autres

nuisibles, animal d'expérimentation ou dont la viande, les abats, les œufs et le lait sont destinés à la consommation humaine. Pour satisfaire les besoins d'un animal de compagnie, membre de la famille à part entière, de nouveaux services s'épanouissent. Aussi variés qu'étonnants, ils présentent le point commun d'un centrage très clair sur le bien-être individuel d'un animal bien souvent anthropomorphisé. La multiplication des réseaux de *pet sitters*, le développement de salons de toilettage canins et félins de proximité, le succès des sites de rencontres pour chiens, la possibilité d'assister à la cérémonie de crémation de son défunt compagnon, la création de cimetières pour animaux, l'évolution de l'offre de gardiennage vers des hôtels pour chats n'ayant rien à envier aux grands palaces ou encore l'innovation par l'industrie de l'alimentation animale de gammes sans céréales, sans gluten ou bio à l'image de l'évolution des habitudes alimentaires d'une partie de la population humaine sont autant d'illustrations de nouvelles offres répondant à de nouvelles demandes. Un service, bien plus ancien, est lui aussi concerné par l'évolution des rapports, pratiques et représentations humaines de l'animal : la médecine vétérinaire.

Lapins en cage. © Art_man.



Vétérinaire : les bouleversements d'une profession

Au cours des dernières décennies, le secteur de la santé animale subit des transformations spectaculaires. Du latin *veterinarius*, l'étymologie du terme vétérinaire renvoie aux soins des « bêtes de somme », sources de services de nature essentiellement économique : animaux de travail, bêtes destinées à être consommées, chevaux de l'armée également. La médecine des animaux de rente assure la pérennité économique des élevages, contribue à garantir la sécurité alimentaire pour les populations humaines, se préoccupe davantage du collectif que de l'individu. À la fois médecins, zootechniciens et agents de la santé publique, les vétérinaires dits « ruraux » ont longtemps représenté la figure prédominante de la profession. La médecine des animaux de compagnie se développe essentiellement à partir des années 1960 (Vallat, 2013). Les soins ciblés sur les chiens et les chats – et dans leurs formes récentes, sur les « nouveaux animaux de compagnie » (NAC) – gagnent en succès parallèlement au déclin progressif de la pratique vétérinaire appliquée aux animaux de production. Les statistiques des rapports de l'ordre des vétérinaires sont éloquentes. En 2020, 69,8 % des vétérinaires français en exercice déclarent une activité prédominante en médecine des « petits animaux » contre 18,1 % une activité à prédominance rurale, 5,6 % à prédominance équine et 6,5 % des vétérinaires déclarent un exercice autre que les soins aux animaux (enseignement, fonction publique, vétérinaire des armées, industrie pharmaceutique, autre)¹.

Animaux urbains, animaux des campagnes : même traitement ?

L'expression « médecine rurale » n'est pas anodine. Dans le langage professionnel, elle désigne les soins prodigués aux animaux de production et aux troupeaux. La formule se réfère donc d'abord aux domaines de compétences et d'expertise des professionnels de santé. Elle renvoie également à l'espace, les animaux de rente étant très majoritairement répartis dans les territoires de la campagne productive. La médecine des animaux de compagnie, centrée sur l'individu, est quant à elle parfois qualifiée de médecine vétérinaire « de ville ». Dans un contexte de généralisation des modes de vie urbains, la dénomination médecine « urbaine » serait peut-être plus pertinente : les mœurs urbaines et les rapports à l'animal de compagnie qui lui sont associés ne sont plus l'apanage des villes, la médecine vétérinaire des petits animaux ne se cantonne pas dans l'enveloppe urbaine. Toutefois, les vétérinaires ruraux et les vétérinaires urbains ne traitent pas des mêmes espèces. Lorsque c'est le cas, ils ne proposent pas le même degré de prise en charge. Prenons deux exemples : le chat et le lapin.

Les chats et les NAC, tels que les rongeurs, les lagomorphes ou les mustélidés, offrent une alternative attrayante aux foyers souhaitant associer un minimum de temps et d'argent à la satisfaction des besoins de leur compagnon. Le félin gagne en prestige en ville comme à la campagne. Il existe pourtant encore de nettes différences dans les soins prodigués selon le degré d'urbanisation. Le chat des campagnes est, certes, de plus en plus médicalisé : nombre d'entre eux sont stérilisés et présentés en consultation lors de divers traumatismes, plaies, maladies. Beaucoup néanmoins restent des chats très libres et autonomes. Le félin est nourri, souvent caressé, a parfois son panier dans le séjour. Les soins qui lui sont offerts restent habituellement élémentaires. En zone plus urbaine, le chaton est souvent présenté en visite d'acquisition, au cours de laquelle il reçoit ses premiers antiparasitaires et sa primo-vaccination. Il est revu en consultation le mois suivant pour son rappel vaccinal et à ses six mois pour sa castration ou stérilisation. Il est également identifié et testé pour différentes maladies parmi lesquelles le virus d'immunodéficience félin (le « sida du chat »). Il est ensuite présenté annuellement pour ses vaccins et son bilan de santé. À partir de ses 8 ans, un bilan senior intégrant à l'image de la médecine gériatrique humaine une pression artérielle et une biochimie sanguine est proposé. Tout état pathologique fait l'objet d'une consultation, offrant souvent la possibilité d'une prise en charge ciblée, allant de l'ophtalmologie à la cardiologie, en passant par l'oncologie ou la gériatrie. La médecine vétérinaire voit ainsi naître de nouvelles compétences médicales hyperspécialisées et des plateaux techniques de pointe. Les établissements les plus développés deviennent des centres hospitaliers vétérinaires. En 2018, la France comptait 246 vétérinaires spécialistes, 330 deux ans plus tard². 60 % d'entre eux ciblent leur pratique exclusivement sur les animaux de compagnie.

Le développement de la médecine vétérinaire de pointe résulte sans doute de la combinaison entre le développement de la présence animale et du fort attachement des propriétaires à leurs compagnons. Elle concerne néanmoins majoritairement les animaux de compagnie urbains. Dix cabinets et cliniques proposant un service vétérinaire de médecine et chirurgie générales ont accepté de nous communiquer les frais moyens des soins – toutes catégories confondues – de leurs patientes félines sur une période de trois mois consécutifs du printemps 2022. Cinq de ces structures se situent dans la partie dense de l'agglomération bordelaise ; les cinq autres en zone rurale du département. D'après ces données, la facture moyenne est près de 40 % plus élevée pour les soins prodigués aux chats des villes. Par ailleurs, les vétérinaires pour animaux de compagnie se confrontent à une nouvelle patientèle : reptiles, oiseaux,

1 | Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2021.

2 | Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2018 et 2021.

et petits mammifères (rat, souris, hamster, furet, lapin). Pour faire face à une demande de soins croissante et nécessitant des compétences très spécifiques, l'École nationale vétérinaire d'Alfort a mis en place en 2018 une formation en médecine et chirurgie des NAC sanctionnée par un diplôme d'école. Dans l'agglomération bordelaise, une clinique spécialisée dans la prise en charge des NAC a vu le jour en 2015. Seulement six ans après sa création, elle fait construire un nouveau bâtiment pour assurer la prise en charge croissante des patients. Ici encore, l'offre de soins spécialisés est centrée sur la ville.

Certains sont plus égaux que d'autres...

Les animaux des villes bénéficient donc d'une offre de soins plus poussée, en lien avec un statut qui s'éloigne fort des espèces de rente et parfois même de certains de leurs congénères ruraux. Influencés par les fonctions qu'ils sont censés remplir, les statuts de l'animal sont multiples. Entérinés par une législation complexe, ils conditionnent non seulement les représentations, pratiques et rapports à l'animal, mais déterminent également les contours de l'exercice de la médecine vétérinaire. Le lapin représente à ce titre une espèce remarquable. Sauvage, il est considéré et traité, selon le contexte, tantôt comme espèce gibier chassable, tantôt comme « espèce susceptible d'occasionner des dégâts » (ESOD) soumise à destruction administrative.

Il y a ensuite le lapin domestique utilitaire : celui d'expérimentation, celui de consommation et celui élevé pour l'industrie de la fourrure. Différentes réglementations encadrent la vie et les soins de ces animaux, de leur naissance à leur mise à mort. Pour les premiers, elles relèvent d'une éthique expérimentale ; pour les seconds, destinés à la consommation humaine, elles concernent des enjeux de santé publique ; enfin, pour les lapins élevés pour la fourrure, les réglementations sont particulièrement lacunaires.

Quant au lapin domestique de compagnie, il est susceptible de bénéficier de soins particulièrement avancés. En l'espace d'une même journée, le vétérinaire peut donc être confronté à deux situations diamétralement opposées. Le matin, il quitte son cabinet de ville, visite l'élevage de lapins de consommation dont il est le vétérinaire sanitaire et se doit pratiquer l'euthanasie diagnostique d'un individu à fins prophylactiques. L'après-midi, il est le docteur de Panpan, jeune lagomorphe, avec pour seul enjeu la guérison de l'individu situé au cœur de l'attachement émotionnel de « son » humain. Adorable lapin béliet, Panpan est présenté en consultation pour l'examen d'une masse jugale, explorée grâce à un scanner de la mâchoire, traitée par différentes extractions dentaires, une marsupialisation de l'abcès et une antibiothérapie ciblée. Après cinq jours d'hospitalisation, l'évolution de son état fait ensuite l'objet de contrôles

réguliers. Son congénère quant à lui sera abattu à 90 jours pour la commercialisation de sa chair.

Il existe des différences marquées dans les égards et soins portés aux animaux selon les fonctions qu'ils sont censés remplir et selon leur origine urbaine ou rurale. Face à des attentes multiples prenant parfois des formes antagonistes, le professionnel de la santé animale s'adapte, la profession se spécialise. Néanmoins, les discontinuités spatiales des rapports et pratiques à l'animal – et pour ce qui nous intéresse, de la médecine vétérinaire – qui se dessinent depuis des décennies pourraient encore être amenées à évoluer. Tandis que l'animal d'élevage fait son retour en zone urbaine, les espèces sauvages investissent, elles, spontanément la ville ; c'est d'ailleurs le cas du lapin dans les territoires métropolitains bordelais. En outre, la demande de soins aux animaux de compagnie évolue également dans les campagnes. Certains confrères témoignent du franc succès de la médecine et chirurgie des animaux de compagnie dans les zones d'élevage au cours des dernières années : désormais, le souci porté aux soins du cheptel s'étend à la santé des chiens voire des chats de ferme. Le développement rapide du marché des soins aux petits animaux des campagnes, utilitaires ou de compagnie, pourrait refléter le potentiel de l'émergence d'une médecine destinée à certains animaux pour modifier la perception de ces derniers par les humains, et par conséquent, l'attention qui leur est portée (Barroux, 2011). Et si dans le secteur de la santé animale, l'offre de soins vétérinaires contribuait elle aussi directement à l'évolution de la demande ? Dans tous les cas, les changements dans la médecine vétérinaire s'inscrivent dans un contexte d'évolution rapide des rapports à un animal de compagnie très individualisé et intégré au foyer familial. L'expérience de praticienne suggère que l'espèce importe peu ; la valeur accordée à l'animal dépend avant tout de la proximité affective entretenue avec son humain. L'animal domestique revêt une autre utilité. C'est bien dans cette perspective que les soins dont il bénéficie évoluent. —

- Asterès pour le Conseil de l'Ordre National des Vétérinaires et le Syndicat National des Vétérinaires d'Exercice Libéral, *Les soins vétérinaires, vers le développement d'une offre 2.0.*, 2017, 43 p.
- G. Barroux, « La santé des animaux et l'émergence d'une médecine vétérinaire au XVIII^e siècle », *Revue d'histoire des sciences*, n° 64, 2011, p. 349-376.
- N. Herpin, D. Verger, « La possession d'animaux de compagnie en France : une évolution sur plus de vingt ans expliquée par la sociologie de la consommation », *L'année sociologique*, n° 66, 2016, p. 421-466.
- F. Vallat, « Aperçu historique de la pathologie canine en France », *Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine et des sciences vétérinaires*, n° 13, 2013, p. 131-149.

« Je t'aime moi non plus »

Les rats et Paris

Entretien avec Aude Lalis, Benoît Pisanu, Hécate Vergopoulos

FRANÇOISE LE LAY | ÉLODIE MAURY



© Lucie Rivière.

Quel rat étudiez-vous dans le cadre du projet ARMAGUEDON ?

Aude Lalis : Dans le genre *Rattus*, il y a 66 espèces différentes. Mais le projet ARMAGUEDON s'intéresse exclusivement à l'espèce *Rattus norvegicus*, le « rat brun », qu'on appelle aussi « surmulot ». Parfois, il est aussi affublé de petits noms comme « rat d'égout » ou « rat des villes ». On peut le trouver dans d'autres habitats mais notre projet s'intéresse essentiellement à cette espèce en ville, plus particulièrement à Paris.

Benoît Pisanu : Le surmulot est originaire du sud-est de la Chine, au nord de l'Himalaya. Il a probablement été introduit de manière très importante avec l'augmentation des voies commerciales et l'intensification du commerce mondial, aux environs du XVIII^e / XIX^e siècle. Il ne doit pas être confondu avec le rat noir qui, lui, est arrivé par le bassin méditerranéen dès l'Antiquité.

Pouvez-vous présenter l'objectif de votre projet de recherche ?

AL : Notre thématique c'est le rat en ville, à Paris. Le projet a été initié parce que le rat semble poser un problème aux Parisiens. En tout cas, le rat ne laisse

Aude Lalis (AL) est généticienne, maître de conférences au Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN), coordonnatrice du projet ARMAGUEDON.

Hécate Vergopoulos (HV) est maîtresse de conférences au CELSA et chercheuse au GRIPIC, membre du projet ARMAGUEDON.

Benoît Pisanu (BP) est chercheur, chargé de mission « écologie et gestion des espèces exotiques et envahissantes », PatriNat, (Office français de la biodiversité - CNRS - MNHN), membre du projet ARMAGUEDON.

personne indifférent et il existe beaucoup de préjugés à son sujet. Ce qui nous a plu dans cette thématique, c'est aussi de travailler localement, proche de chez nous pour mieux connaître et comprendre cette espèce, mais aussi plus globalement de s'intéresser à l'ensemble de la biodiversité urbaine. Certes, des travaux ont déjà été menés par des équipes de recherche à Vancouver et à New York mais en réalité, il y a très peu d'informations sur la biologie et l'écologie de ces animaux en ville.

Quelle est la relation entre les Parisiens et le rat ?

Hécate Vergopoulos : Pendant très longtemps, dans les villes, vivaient énormément d'animaux qui constituaient une population à l'intérieur d'une population. Il y avait des vaches, des poules, des cochons, des chats, des chiens mais aussi des rats. Les populations animales vivaient de façon indistincte entre elles, et avec la population humaine. À l'intérieur des foyers, il n'y avait pas vraiment de définition de ce qu'était l'espace intime domestique.

Au XIX^e siècle, on va commencer à ranger la ville, les animaux dans la ville en particulier. Les animaux destinés à la consommation sont sortis de la ville vers

les périphéries urbaines, notamment les marchés et les abattoirs, comme celui de La Villette. L'espace domestique commence à se former comme l'espace de l'intimité. Les animaux de compagnie vont arrêter de vivre sur les seuils, entre l'intérieur et l'extérieur, entre l'espace domestique et la rue : ils intègrent le foyer en tant que tel. D'autres animaux qui sont mis au travail vont rester dans l'espace public, comme le chien ou le cheval. Il y a ainsi un grand mouvement de mise en ordre du vivant. À l'intérieur de ce mouvement, pour chaque animal une place et une fonction très spécifique sont identifiées. Mais le rat échappe complètement à cet ordonnancement du vivant urbain : il n'a pas de place à proprement parler et on a du mal à contenir les populations. Et donc cela va « faire désordre ».

Une anthropologue, Marie Douglas, explique que ce qui est sale, c'est ce qui n'est pas à sa place. Elle prend des exemples divers : des chaussures dans un salon ou de la nourriture qui n'est pas dans la cuisine souillent l'espace domestique. On peut donc commencer à comprendre pourquoi le rat nous dégoûte : finalement il ne trouve pas vraiment sa place dans le grand mouvement d'ordonnement évoqué. Il peut se faufiler dans les foyers, mais n'est l'objet d'aucune affection. Il peut errer dans les abattoirs, mais n'est pas destiné à être consommé. Il peut vagabonder dans la rue, mais n'est pas mis au travail. Donc, c'est un animal qui n'est jamais à sa place, sauf dans les égouts. On considère que là est sa juste place urbaine, loin des yeux de l'homme et de son quotidien de vie ordinaire.

Quelle est la réaction provoquée par la vue d'un rat à Paris aujourd'hui ? Est-ce que l'évolution sanitaire des villes rend sa présence encore moins tolérable que par le passé ?

HV : Il y a des réactions assez clivées : ceux qui ne veulent en aucun cas des rats dans leur ville et, à l'inverse, des individus qui considèrent que le rat fait partie de l'écosystème urbain. Il y a probablement un clivage lié à un écart générationnel. Les jeunes auraient plus tendance à accepter l'idée que les rats font partie de la biodiversité. Les personnes plus âgées seraient plus en faveur de leur éradication. Globalement, c'est un animal qui ne laisse pas indifférent, ce que l'on retrouve d'ailleurs dans les représentations.

Le rat n'a pas trouvé sa place dans l'ordonnement des villes tel qu'il s'est dessiné au XIX^e siècle. Mais le rat est-il sale ? Vecteur de maladies ?

AL : Comme tous les rongeurs, le rat est susceptible d'être vecteur et réservoir de nombreuses zoonoses pathogènes, par définition transmissibles à l'homme. Le projet ARMAGUEDON comprend un important volet épidémiologique. Beaucoup de choses sont dites en

termes de santé publique mais il y a finalement très peu voire aucune donnée existante sur l'état de santé des rats à Paris et sur les risques encourus. Nos travaux sont actuellement menés par l'Institut Pasteur qui recherche divers pathogènes : la leptospirose, le typhus, la variole, des hépatites, des hantavirus, le coronavirus a également été rajouté à la liste de dépistage. Il y a également une recherche des ectoparasites (puces et tiques). Ainsi, nous allons pouvoir obtenir un véritable bilan de santé des rats parisiens. Et dans quelles mesures ces éventuels pathogènes sont dangereux pour l'homme ? Nous le saurons à la fin du projet ARMAGUEDON. Rappelons que pour qu'il y ait risque fort, il faut qu'il y ait un contact rapproché avec un rat. Donc, à partir du moment où on garde une certaine distance et qu'on fait preuve de règles d'hygiène, le risque de transmission est diminué.

BP : Il y a une relation très conflictuelle, ancienne, avec les rongeurs, notamment le rat, mais aussi les souris. Peut-être en fait-on un petit peu trop sur le risque sanitaire, mais il ne faut pas le nier. Ce sont des animaux sauvages et ils présentent des risques, de morsure par exemple même si cela est extrêmement rare. Ils causent des dégâts dans certaines structures, dans les voies de communication. Ce n'est pas pour cela qu'il faut les jeter au feu. Il y a là un équilibre à trouver. C'est très compliqué à faire passer comme message.

AL : Dans l'inconscient de notre société, l'image du rat est associée à la peste. Mais l'espèce dont on parle, le *Rattus norvegicus*, n'est pas du tout liée aux épisodes de

© Aude Lalis.



peste connus. C'est l'espèce *Rattus rattus*, le rat noir, et même, si on veut être précis et juste, c'est une certaine puce, hébergée par l'animal qui est responsable de la transmission à l'homme.

BP : Ce problème de puce est extrêmement compliqué et il y a des débats sans fin depuis une centaine d'années à ce sujet. Même l'hypothèse de la puce du rat noir qui aurait été l'agent principal de la dissémination de la peste, notamment de la grande peste au Moyen Âge, est remise en cause. C'est certainement la puce de l'homme, une autre puce avec une histoire encore plus abracadabrantesque, une puce de l'ours qui serait passée à l'homme... En termes scientifiques, c'est très compliqué. Il y a donc un écart important entre la vision simplifiée dans l'esprit du grand public et la complexité de cette problématique.

Si on parle de dynamique démographique, l'idée que les rats prolifèrent est-elle vérifiée ? Connaît-on le nombre de rats à Paris ?

BP : Il n'y a aucune donnée historique des suivis des populations de rats à Paris, ni ailleurs à ma connaissance. On a accès, dans les archives, à des rapports de campagne de lutte à Paris et d'autres villes. Mais tout ceci est le fait d'observations qui ne sont aucune-ment issues d'une quantification standardisée. Donc personne n'est capable scientifiquement, de manière reproductible, fiable, d'estimer les tailles de population dans l'espace et dans le temps.

Notre projet est d'essayer d'appliquer aux rats en ville des méthodes, utilisées en standard en écologie, en biologie de population sur les rongeurs. Dans ce domaine-là, on a des outils méthodologiques et statistiques extrêmement poussés.

La méthode de capture-marquage est extrêmement lourde à appliquer en ville. Il faut gérer de nombreux paramètres et beaucoup d'imprévus. Être sur le terrain avant que les citoyens ne commencent à fréquenter les parcs par exemple, parce qu'il faut éviter absolument les perturbations liées à l'homme. De plus, le rat est un animal qui vit essentiellement la nuit. Et si on veut mettre en œuvre des méthodologies réutilisables facilement non seulement par des scientifiques, mais aussi par des gestionnaires, par des collectivités, c'est extrêmement difficile de former des gens et cela prend beaucoup de temps.

En écologie, il y a aussi un deuxième type de méthodes standardisées : ce sont les observations directes. On va sur un site et on compte le nombre d'individus qu'on voit avec une méthode très particulière qu'on appelle « la méthode d'échantillonnage par distance ». Non seulement on observe les animaux mais on mesure la distance à laquelle on les voit. Ensuite, il y a des outils mathématiques et statistiques qui permettent d'estimer des densités.

Enfin, il existe une troisième méthodologie qui, elle, est nouvelle : il s'agit de l'emploi de pièges photographiques. Son utilisation est en pleine explosion un peu partout dans le monde parce que c'est un outil incroyable qui offre notamment la possibilité d'estimer les tailles de population en s'affranchissant de la partie travail humain, le piège représentant l'observateur. Ce sont là les trois grands axes du projet ARMAGUEDON en ce qui concerne le suivi écologique.

À la fin du projet vous aurez une estimation de population mais sans connaître son évolution dans le temps ?

AL : Notre but n'est pas de donner un chiffre du nombre de rats à Paris mais de mieux comprendre le rat d'un point de vue biologique, écologique, d'apporter des connaissances et des informations qui permettront aux citoyens d'accepter sa présence en ville parce qu'on ne pourra jamais vivre dans une ville affranchie de tout rat. On ne va pas répondre à la question du nombre de rats parisiens tout simplement parce que d'un point de vue biologique, c'est absurde. Paris est une « ville gruyère » et chaque arrondissement a sa propre organisation et sa propre histoire. Nous travaillons à l'échelle des espaces verts uniquement, qui sont différents d'un arrondissement à l'autre. Plus vous avez d'espaces verts, plus vous avez de possibilités d'avoir des rats autour de vous. De même, si vous avez des commerces de repas à emporter, des restaurants avec du stockage d'aliments, ces endroits vont constituer des sources d'alimentation disponibles pour les rats. Beaucoup de paramètres socio-environnementaux peuvent expliquer la présence préférentielle de rats et ces paramètres varient selon les arrondissements, les quartiers. Donc nous travaillons en termes de densité de rats à l'échelle des espaces verts dans lesquels nous capturons des rats, et nous n'avons aucune prétention à l'échelle de Paris. De plus, nous ne travaillons qu'en surface... Quid des rats souterrains ? Nous ne savons pas et nous ne le saurons pas dans le contexte du projet ARMAGUEDON.

Par contre, en plus du suivi écologique, nous pourrions appréhender des scénarios démographiques grâce à l'étude en génomique des populations. On va ainsi pouvoir retracer l'histoire démographique passée et déterminer des cycles chez la population de rats à Paris.

BP : Il ne faut pas oublier qu'un rat vit sur un rayon de 50 m², c'est-à-dire sur une toute petite surface. Pour savoir combien il y en a, il faut d'abord comprendre quels sont les paramètres qui vont influencer leur reproduction et leur survie à cette échelle-là. Et ça c'est extrêmement difficile. La ville est un milieu d'une complexité incroyable, une mosaïque qui change de manière incessante. Cette mosaïque à petite échelle rend extrêmement compliquée la construction d'une vision d'ensemble. On peut avoir une vision d'ensemble



du réseau de circulation des vélos et des voitures à Paris, mais pas des rats.

Sur un site de piégeage, nous restons trois semaines. Et il n'y a pas un moment sans qu'il n'y ait une modification de l'habitat à cette échelle-là. Par exemple, les jardiniers qui passent et coupent toute la jardinière parce que c'était trop sec. Vous avez une zone remplie de bacs à poubelle alors qu'avant il n'y en avait pas. Sans compter les gens qui fréquentent les espaces qu'ils inondent de déchets... Un des facteurs de la survie et de la reproduction des rongeurs, c'est la nourriture. Le rongeur, ce n'est pas compliqué : tant qu'il mange, il se reproduit. Et s'il n'y a pas une corneille ou un chat qui passe, il survit 2, 3, 4 ans... On n'a d'ailleurs pas de données sur la survie de ces animaux en ville.

Pour finir sur la question du nombre, on va tout faire pour recueillir assez d'informations et avoir des données de taux de captures à cette échelle, celle des micro-habitats, c'est-à-dire l'échelle du rat (ces fameux 50 m²). Là où on a plus de chances d'observer un rat dans les espaces verts à Paris, c'est là où il y a beaucoup de bâtis, beaucoup d'activités humaines. Ils n'aiment pas être dans les friches totalement abandonnées. On les trouve dans des zones très transformées, très anthropisées. Ça, c'est déjà un premier résultat intéressant. On aura peut-être la possibilité d'avoir une ébauche de cartographie mais uniquement dans les espaces verts.

En ce moment, beaucoup de villes mènent des politiques de renaturation. Quelle incidence peuvent-elles avoir sur la présence des rats en milieu urbain ?

AL : L'image « rat-saleté-pauvreté » est un préjugé (et une vieille représentation) car les rats – et d'autres rongeurs d'ailleurs – sont principalement installés dans des espaces verts où ils peuvent s'établir naturellement. Ainsi, tout aménagement urbain avec l'idée de végétalisation entraînera la présence de rats. Aujourd'hui, certains citoyens souhaitent du vert, des arbres, de la nature... mais pas de rats. Or, l'un ne va pas sans l'autre, surtout si des aires de pique-nique sont installées et si les gens ne respectent pas les poubelles. Les villes offrent alors le gîte et le couvert aux rats.

Le rat a-t-il une utilité dans l'écosystème des villes ?

AL : Est-ce que cette question se pose ? Du point de vue de l'homme, certaines espèces seraient utiles, d'autres au contraire nuisibles. D'ailleurs, aujourd'hui, officiellement, on ne dit plus espèce « nuisible » mais « envahissante ». Si une espèce est présente, c'est qu'elle a un rôle dans l'écosystème, tout simplement, indépendamment de l'homme. Pour le grand public, évidemment la question est : « Mais à quoi pourrait bien servir le rat ? »

Le projet ARMAGUEDON cherche à prendre un peu de distance sur ce sujet et à proposer une autre question : « Le rat est là en ville à nos côtés ; alors comment peut-on faire pour accepter sa présence ? »

J'espère qu'ARMAGUEDON servira à développer chez le grand public une certaine curiosité envers le rat en ville que l'on connaît très peu finalement. Le projet a aussi pour objectif de mieux comprendre la biologie du rat (rythmes d'activité, cycles de reproduction, déplacements...) pour pouvoir proposer des éléments exploitables en gestion des populations, et interagir de manière efficace et durable. C'est le sens de notre partenariat avec la Ville de Paris.

BP : Au-delà de l'espèce rat, ce qui est motivant dans ce projet, c'est de remettre un peu de sciences naturelles dans le discours et la vision qu'on peut avoir des animaux qui vivent autour de nous. Dépasser les clichés, les représentations historiques et culturelles, ramener un peu de raison scientifique avec un discours très simple, pour infléchir le regard des collectivités, des gestionnaires et des citoyens. Pendant le confinement, les gens ont eu du temps pour se poser, les enfants étaient à la maison et, d'un seul coup, ils ont découvert qu'on pouvait entendre les oiseaux dans le jardin... le retour des sciences naturelles dans le quotidien des citadins ! _

Nom de code :

ARMAGUEDON

pour Assessment of Rats Management Associated to a Genomics-Urban Ecology-Disease Occurrence Network in Paris (Approche interdisciplinaire en génomique, écologie urbaine et éco-épidémiologie pour une meilleure gestion des rats à Paris).



ARMAGUEDON est un projet de recherche interdisciplinaire conduit par le Muséum national d'Histoire naturelle, l'Institut Pasteur, VetAgro Sup et Sorbonne Université en partenariat avec la Ville de Paris.

Sa vocation est d'aider à la gestion des rats de Paris et de développer une meilleure connaissance de la biodiversité urbaine. ARMAGUEDON poursuit ainsi trois grands objectifs :

- Décrire la biologie et l'écologie des rats de Paris.
- Comprendre les risques de transmission de maladies et d'infections des rats aux hommes.
- Lutter contre les préjugés pour aider les Parisiens à mieux cohabiter avec les rats.

Le sanglier bordelais

Nouveau résident urbain ?

CAROLE MARIN

« On a entendu l'appel à la radio. On s'est rapproché des lieux. À ce moment, le sanglier était dans un buisson place de la République. Soudain, l'animal est reparti rue Tastet, sur le trottoir de gauche. On l'a suivi en voiture. On est parvenu à le coincer contre un immeuble en formant un triangle avec une autre voiture de patrouille. Mais il a sauté et abîmé nos véhicules. On a essayé de trouver, sans succès, un vétérinaire qui pourrait l'endormir. En revenant vers la place de la République, l'animal a manqué de renverser une passante. On a alors appelé un lieutenant de l'ovéto... »

Propos recueillis par le journal *Sud Ouest*, avril 2015

Espèce gibier particulièrement prisée des chasseurs, le sanglier ne se cantonne plus aux espaces agro-forestiers qui lui sont assignés. Sans y avoir été invitée, l'espèce forestière profite désormais des sites d'alimentation, de repos ou de reproduction que lui offrent les espaces végétalisés non bâtis des grandes métropoles européennes : Barcelone, Madrid, Berlin, Budapest, Cracovie, Genève, Rome. Bordeaux ne fait pas exception : les politiques de « nature urbaine » ont favorisé une continuité écologique depuis les espaces agro-forestiers jusqu'au cœur de la métropole bordelaise¹. L'animal est entré dans la ville.

Un animal discret

Sur le terrain métropolitain, l'analyse de relevés d'indices de présence montre que la niche écologique du sanglier bordelais correspond assez fidèlement à la trame verte du PLU de Bordeaux Métropole. Le débordement de l'aire de répartition de cette espèce à la capacité d'adaptation remarquable, devenue

« liminaire² » au cours des dernières décennies, interroge alors les stratégies d'ajustement de ses comportements spatio-temporels à proximité immédiate de l'humain et de ses activités. En effet, s'il laisse bien des traces de son passage dans les espaces métropolitains, l'animal est pourtant rarement aperçu. Où et quand s'active-t-il en ville ? Quels milieux sélectionne-t-il dans la métropole ?

59 sangliers capturés dans la partie dense de l'agglomération bordelaise sont intégrés dans un programme intersectoriel dédié (voir encadré) : tous sont marqués d'une boucle auriculaire à numéro d'identification unique (campagne de capture-marquage-recapture), 10 individus font également l'objet d'un suivi télémétrique d'au moins 8 semaines (animaux équipés de colliers GPS). Les cartes page suivante présentent les résultats du suivi de deux d'entre eux.

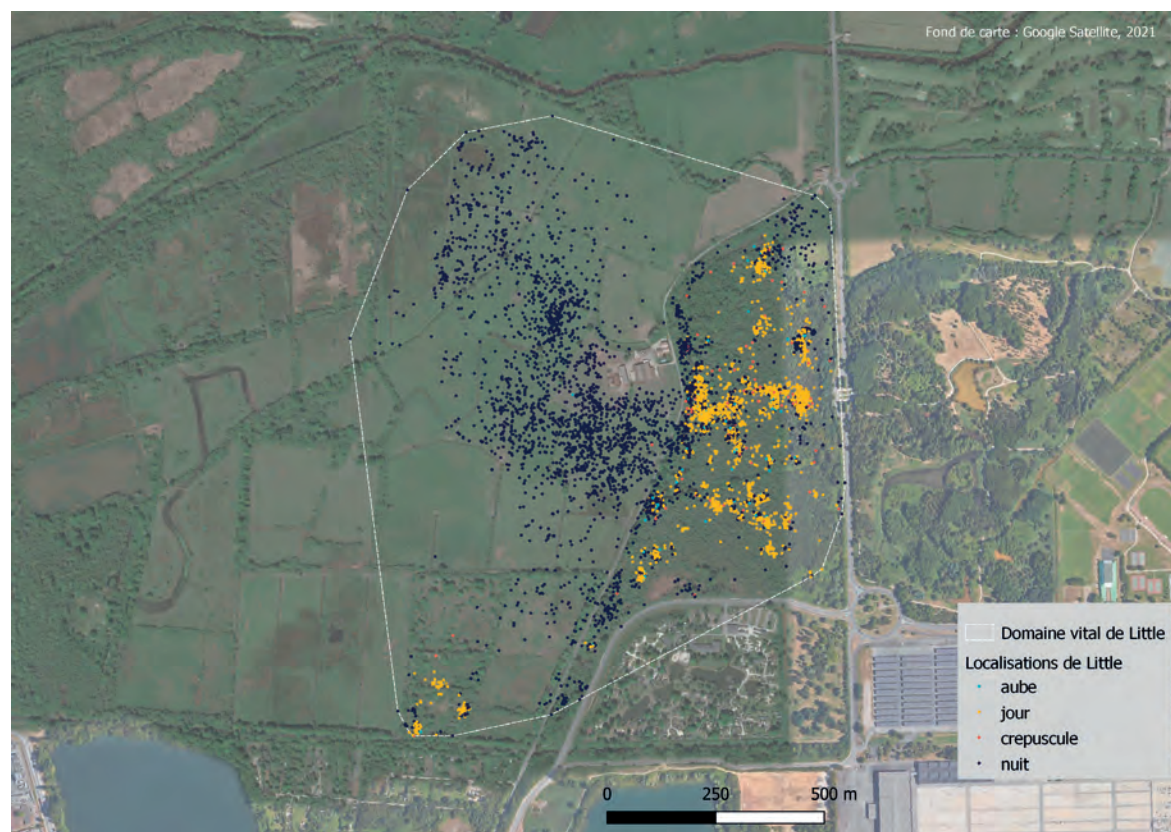
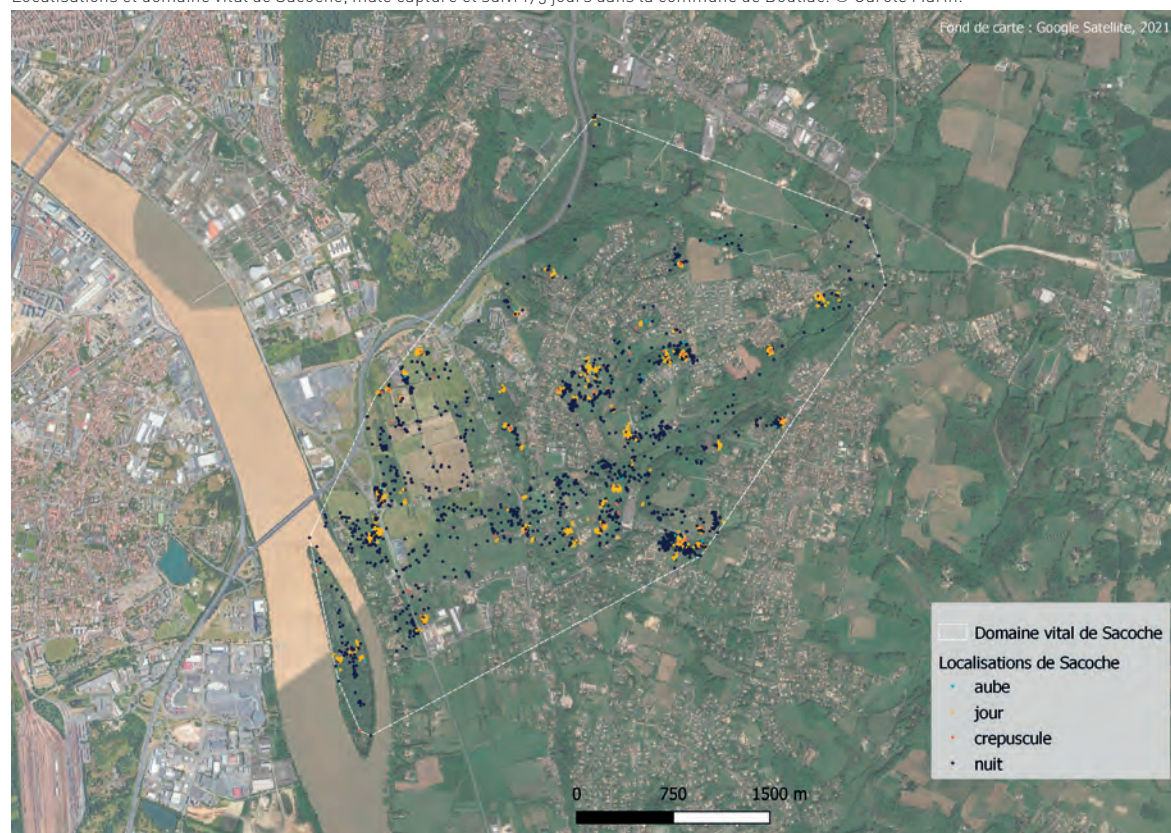
Le sanglier urbain, animal sédentaire et noctambule

Réputé voyageur, le sanglier change de mœurs lorsqu'il s'urbanise. En effet, les domaines vitaux construits à partir des points les plus externes des localisations sont particulièrement peu étendus : un peu moins de 1 200 hectares pour Sacoche, à peine plus de 100 hectares pour Little. Bien que de tailles réduites, ces espaces apparaissent néanmoins suffisants pour subvenir aux besoins des sangliers. En outre, les zones fréquentées par Little et Sacoche sont fort différentes. Évoluant dans un espace composé de bois et de prairies, peu fréquenté et très peu traversé par les infrastructures urbaines, la laie semble apprécier la tranquillité. Le mâle investit quant à lui une zone chassée, aux espaces naturels et semi-naturels très fragmentés par l'urbanisation.

1 | Banzo et Prost, 2009.

2 | Dans leur ouvrage *Zoopolis*, Donaldson et Kymlicka, 2011, introduisent la catégorie des espèces liminaires, regroupant « les animaux non domestiques qui se sont adaptés aux espaces habités par les êtres humains », qui « vivent parmi nous, parfois même au cœur de nos villes ».

Localisations et domaine vital de Sacoche, mâle capturé et suivi 175 jours dans la commune de Bouliac. © Carole Marin.



Localisations et domaine vital de Little, laie suivie 276 jours dans la commune de Bruges. © Carole Marin.

Particulièrement anthropophile au vu de la situation de plusieurs de ses zones de repos à proximité immédiate des habitations et bon nageur – il passe une partie de son temps sur l'île d'Arcins – ni la fragmentation importante du milieu forestier, ni la barrière de la Garonne, ni la présence humaine ne semblent le gêner. Les sangliers ont donc leurs préférences et habitudes : l'animal ajuste son comportement spatial selon la zone qu'il choisit d'occuper. L'importante flexibilité individuelle comportementale de l'espèce



Adulte entrant dans le parc des Coteaux. © Carole Marin.



Juvéniles sortant du parc des Coteaux. © Carole Marin.

lui permet de s'adapter aux disponibilités, variables, de ressources essentielles à sa survie (nourriture, eau et abri) et de réagir aux dérangements (chasseurs, promeneurs, automobilistes¹).

Les résultats de suivi d'une tranche de vie de Little et de Sacoche mènent à un deuxième constat : les sangliers bordelais semblent peu enclins à quitter la partie dense de l'agglomération. L'ensemble des résultats de suivis télémétriques et des résultats de la campagne de capture-marquage-recapture confirment l'établissement d'individus et de groupes d'individus dans les limites de la métropole, indépendamment de la classe d'âge et du sexe des animaux. À l'instar de la population de sangliers urbains berlinois sédentarisée et génétiquement distincte de la population rurale², la grande majorité des sangliers bordelais marqués et recapturés peuvent ici être considérés comme des « résidents urbains » acclimatés à une nouvelle niche écologique, urbaine.

Une autre observation retient l'attention. Sur les cartes, les localisations nocturnes sont dispersées tandis que les points diurnes sont regroupés, suggérant un mode de vie nocturne des animaux. Le traitement statistique des données de suivi confirme l'importance du moment de la journée dans les rythmes d'activité des animaux : les sangliers se réveillent au crépuscule, sont les plus mobiles et actifs la nuit, et démarrent leur phase de repos diurne dès l'aube. L'analyse des photographies prises par un appareil muni d'un détecteur de mouvements et placé pendant un an à la sortie d'un passage aménagé situé sous la rocade côté rive droite de la métropole confirme les résultats issus du suivi GPS : 104 des 114 observations de sangliers sont nocturnes ; le pic d'activité se situe entre 19 heures et minuit (photographies ci-contre).

L'activité nocturne observée ici, dans une zone où la fréquentation diurne humaine est importante, rejoint les conclusions de nombreuses études menées dans différentes régions européennes et différents milieux. Probablement liée à la combinaison d'une stratégie d'évitement des humains et de la sensibilité de l'espèce à la chaleur, elle diminue dans tous les cas la probabilité de « rencontres » entre humains et sangliers.

Little se remise la journée en forêt et s'alimente dans les prairies la nuit. Sacoche diversifie quant à lui son utilisation des milieux : le jour, il occupe essentiellement les sous-bois, fréquente accessoirement les broussailles et les prairies pour peu que l'herbe y soit haute ; la nuit, il peut quitter le couvert et s'aventurer

1 | Keuling et al., 2008a.

2 | Stillfried et al., 2017.

dans la prairie, principalement, ou dans les champs beaucoup moins nombreux que les herbages dans la métropole. Même urbain, le sanglier reste un animal des bois. La forêt lui offre le gîte et le couvert, les herbages essentiellement le couvert.

Une coexistence inédite

L'étude présentée est celle des spatialités animales dans un contexte environnemental inédit ; elle est aussi celle d'une rencontre, inopinée, entre l'animal et l'humain dans des espaces de nature urbaine encore largement pensée végétale, domptée et figée. L'analyse de la distribution spatiale des populations de sangliers sert de point d'ancrage à celle des représentations, pratiques et jeux d'acteurs concernés par cette présence sauvage dans un espace dorénavant partagé. Or, sa présence n'est pas plus désirée qu'elle n'a été envisagée a priori. Les acteurs, gestionnaires de la grande faune, décideurs ou maîtres d'œuvre de l'aménagement, sont unanimes : « le sanglier n'a pas sa place » en ville. Si la nature urbaine doit être préservée, valorisée, aménagée ou mise en scène, il s'agit avant tout de la contrôler. S'aventurant, en nombre, dans un espace qui ne lui est pas destiné, le sanglier urbain bordelais ne respecte pas les conditions d'une « bonne cohabitation » entre espèces profitant aux sociétés humaines. Il s'agit alors de lutter contre la dérive spatiale, comportementale et démographique d'une espèce à la prolifération remarquable, de rétablir

l'ordre et l'équilibre naturels imaginés par et pour l'humain. Dans l'enveloppe urbaine bordelaise, chasseurs, louvetiers¹, gestionnaires du monde cynégétique associatif et de petites réserves urbaines, élus, agents des services administratifs et responsables des espaces verts urbains multiplient leurs efforts pour la maîtrise des effets de cette cohabitation. Les discours relatifs à la nature en ville insistent régulièrement sur les services écosystémiques. Ici, c'est de disservices qu'il est question. Les désagréments liés au fonctionnement des populations urbaines de sangliers et la crainte de l'animal justifient l'intensification de mesures radicales : abattages, destructions de zones enfrichées supposées abriter les indésirables, renforcement ou constructions de clôtures. Néanmoins, la plasticité comportementale de ces nouveaux résidents urbains complique la gestion des populations urbaines de l'animal : l'espèce reste forestière et tant qu'il reste des arbres dans la ville, celle-ci reconfigure son espace vital. Mais rassurons-nous : le suidé sauvage préfère toujours les bois aux rues fréquentées, le sanglier urbain bordelais n'est pas encore complètement citoyen... —

1 | Auxiliaires de l'État assermentés, les lieutenants de louveterie sont considérés comme collaborateurs de l'administration. Le corps des louvetiers est ancien : institués par Charlemagne vers 812, les lieutenants de louveterie sont chargés depuis 1 200 ans de la destruction des nuisibles et en particulier des loups. Mandatés pour 5 ans par les services de la préfecture, les louvetiers exercent de façon bénévole leurs fonctions dans leur circonscription. De nos jours, leur mission principale est l'organisation de battues administratives ordonnées par les préfets.

Le contenu de cet article est issu des observations menées dans le cadre d'une collaboration entre la Fédération régionale de chasse, la Fédération départementale des chasseurs de la Gironde et l'Unité Mixte de Recherche Passages, CNRS 5319, université Bordeaux Montaigne (Marin et al., 2021).

POUR ALLER PLUS LOIN

- M. Banzo, D. Prost, « Aménagements paysagers et renouvellement urbain dans la périphérie bordelaise », *M@ppemonde*, n° 93, 2009, pp. 1-19.
- S. Donaldson, W. Kymlicka, *Zoopolis*, Oxford : Oxford University Press, 2011.
- O. Keuling, N. Stier, M. Roth, *Annual and seasonal space use of different age classes of female wild boar *Sus scrofa* L.*, *European Journal of Wildlife Research*, 2008.
- C. Marin, L. Couderchet, V. Hermouet, C. Bermudes, « Autour du programme de suivi télémétrique de sangliers bordelais ». Rapport technique et scientifique, 2021, 29 p.
- M. Stillfried, J. Fickel, K. Börner, U. Wittstatt, M. Heddergott, S. Ortmann, S. Kramer-Schadt, A.C. Frantz, « Do cities represent sources, sinks or isolated islands for urban wild boar population structure ? » *Journal of Applied Ecology*, n° 54, 2017, pp. 272-281.

Nom de code :

Sauvage en ville

L'UMR Passages CNRS, université Bordeaux Montaigne et l'UMR Géolab CNRS, université de Limoges s'engagent dans un programme de recherche pluridisciplinaire sur les proliférations d'animaux sauvages en ville, principalement la prolifération du sanglier. « Sauvage en ville » analyse les dynamiques sociales et spatiales à l'origine des proliférations, les changements comportementaux des animaux en environnement urbain, les tensions sociales et politiques créées par ces proliférations et les leviers d'action pour les contenir. Le programme est financé jusqu'en 2026 par la région Nouvelle-Aquitaine, Bordeaux Métropole, l'Office Français de la Biodiversité et Ariane Group.

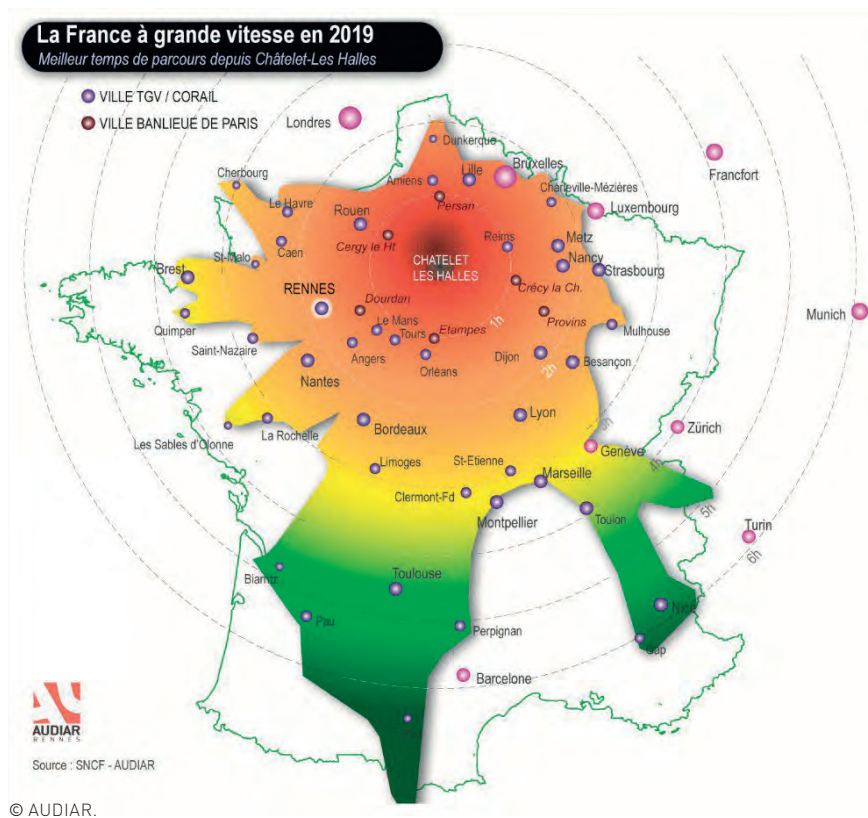
Géographie du temps

FRANÇOIS COUGOULE

Les cartes sont des représentations d'une certaine forme de réalité, cette rubrique de *CaMBo* a souvent eu l'occasion de le rappeler. Elles se composent de points et de segments qui forment des polygones et qui, par d'habiles processus techniques (la projection, l'orientation, la superposition des couches SIG) et des méthodes graphiques sophistiquées (l'épaisseur des traits, la palette de couleurs, la finesse des ombres portées), offrent aux lecteurs une image d'un territoire où l'espace entre les points et les segments suit des règles métriques précises : c'est la carte classique, celle où la géométrie euclidienne est reine.

Le cartogramme, une autre vision de la réalité

Souvent, les représentations cartographiques des dynamiques spatiales (croissance démographique, consommation foncière, etc.) se basent sur ces cartes classiques et donnent à chacun des polygones une couleur spécifique en fonction de l'intensité du phénomène analysé. C'est ce qu'on appelle des cartes choroplèthes. Le cartogramme va au-delà, en proposant de sortir de la vision homothétique qui établit une correspondance exacte entre la distance sur le terrain et sa représentation sur la carte (1 kilomètre = 1 centimètre). Le cartographe va ainsi déformer la géométrie pour créer une anamorphose qui donnera à voir une autre réalité du territoire.



D'un point de vue technique, les déformations (aujourd'hui possible grâce à de savants algorithmes) s'appliquent le plus souvent aux polygones, permettant de représenter des informations de stocks. Les cartogrammes permettent alors de prendre conscience de phénomènes «de masse». Par exemple, les journaux représentent souvent les résultats d'élections par des anamorphoses des circonscriptions électorales.

Plus rarement, ces anamorphoses s'appliquent à des données de flux. La déformation de la carte de France par le rapprochement en distance-temps des villes grâce aux Lignes à Grande Vitesse est l'exemple le plus parlant. L'Hexagone disparaît et apparaissent des péninsules occitane et provençale.

REPRÉSENTATION

Les distances-temps en Gironde, l'autre géographie du territoire

Le cartogramme de la Gironde sur les temps de déplacement en transports collectifs présente des enseignements importants et une autre géographie du territoire.

L'information ici communiquée est celle du temps de parcours le plus court en transports collectifs depuis la gare Saint-Jean vers certains lieux et villes du département, tous modes confondus (lianes et tramways sur le territoire de la métropole, cars régionaux et TER en dehors). La déformation, par allongement ou rétrécissement des segments qui rejoignent les points sélectionnés, donne à voir des distances temporelles, loin de correspondre à la réalité des distances géographiques physiques.

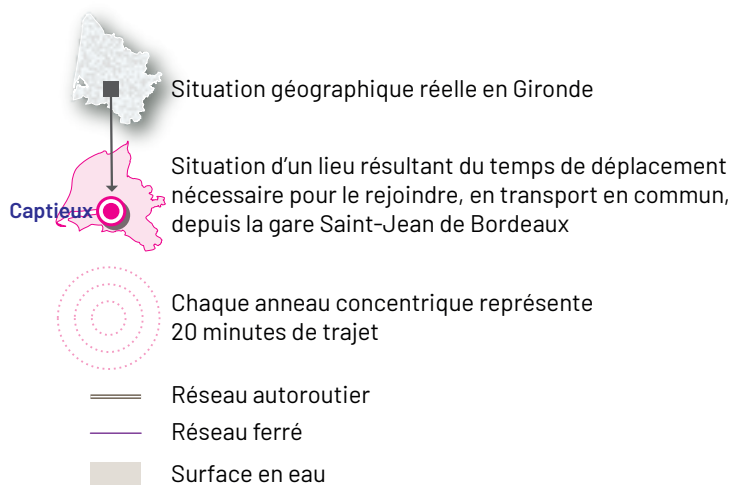
Le résultat demande quelques clés de lecture : le polygone rose est le territoire départemental anamorphosé et les points roses, la néo-localisation dans l'espace-temps des villes et sites sélectionnés.

La frange est du département se rapproche du cœur de la métropole : Langon et Libourne sont à moins de 30 minutes de la gare Saint-Jean (soit autant de temps que pour rejoindre le campus, Mérignac ou Blanquefort) ; La Réole, Coutras ou Saint-Mariens à moins de 40 minutes, soit autant de temps que pour aller à l'aéroport ou au stade Matmut-Atlantique. Ce qui permet ce rapprochement ? Des lignes ferroviaires qui assurent des temps de parcours réguliers et indépendants de la saturation des axes routiers.

Au sein même de la métropole, le centre commercial des Rives d'Arcins et les communes d'Eysines ou de Saint-Médard-en-Jalles s'éloignent de la gare Saint-Jean.

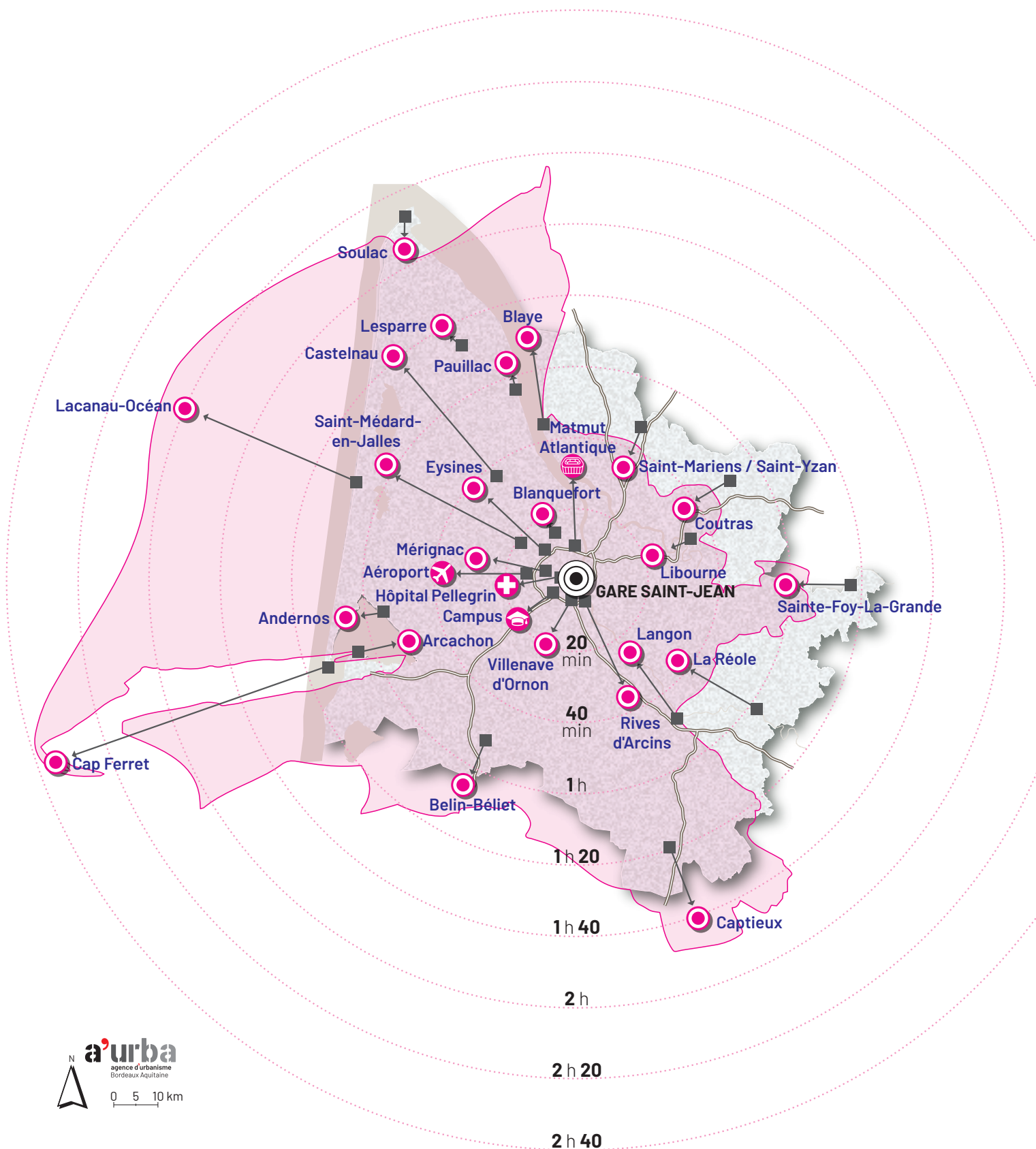
La déformation la plus flagrante se situe aux frontières nord et ouest

LES TEMPS DE DÉPLACEMENT EN TRANSPORT EN COMMUN REDESSINENT L'ESPACE GIRONDIN



du département : Saint-Ciers-sur-Gironde et Lacanau se retrouvent à plus de deux heures de trajet en transports collectifs quand le Cap Ferret s'éloigne à plus de 2 h 30. Les cars régionaux à destination de ces communes desservent de nombreuses localités depuis la gare ce qui allonge d'autant les temps de parcours.

Se dessine alors une autre géographie du territoire... Les coteaux qui bordent la Dordogne et la Garonne se rapprochent d'une métropole qui, elle, s'élargit vers l'ouest du département ; le long ruban sableux et droit de la côte atlantique se creuse en une plage concave entre Lacanau-Océan, qui devient un cap ; la pointe du Cap Ferret et le bassin d'Arcachon s'allongent d'est en ouest, formant une rade, une ria ou un autre estuaire... —



Créativités et innovations dans les territoires en marge

SANDRINE VAUCELLE

Alors que souvent l'innovation est associée aux métropoles et seulement considérée dans ses dimensions technologiques, les chercheurs du programme régional Marginov ont pris le parti inverse pour comprendre certains mécanismes de l'innovation socio-spatiale en identifiant des foyers de créativité dans des territoires peu dynamiques ou en déprise. Au moment où les chercheurs rendent leurs résultats, nous avons rencontré pour la revue *CaMBo*, des architectes, urbanistes et paysagistes du laboratoire Passages réunis dans le programme Marginov coordonné par Bernard Davasse. Ayant comme socle commun la culture du projet (d'architecture ou de paysage) pour le territoire, la recherche et la formation des étudiants de l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage, les chercheurs de cette recherche-action ont analysé, selon différentes approches et méthodologies, des innovations socio-spatiales nées dans des territoires en marge. Les innovations étudiées peuvent être déjà inscrites dans

le passé du territoire ou en émergence. Les chercheurs ont, dans certains cas, observé des initiatives émanant des acteurs du territoire et, dans d'autres, ont contribué à co-construire avec eux des expérimentations.

Une forte motivation pour innover

Au sein de huit territoires-laboratoires situés en Nouvelle-Aquitaine, les chercheurs ont créé des liens avec des individus ou des collectifs, des élus ou des agents des collectivités partenaires. Tous les acteurs présents au séminaire final de Marginov témoignent d'une préoccupation, voire d'une inquiétude, pour le futur de leur territoire. Ils présentent l'innovation comme une envie et une nécessité pour ces territoires ruraux ou hyper-ruraux. Aussi, par différentes initiatives ou expérimentations en vue d'un futur plus durable, ces acteurs renouvellent leur rapport au territoire, ils en redécouvrent les ressources et réinventent de nouvelles façons de vivre ensemble, plus solidaires.

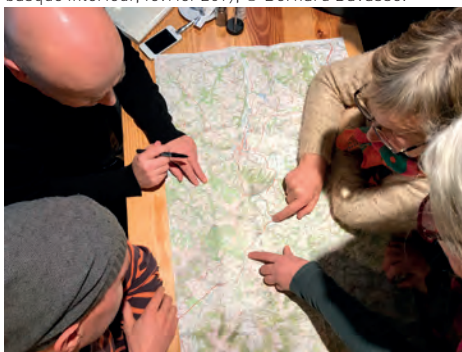
Des expériences diverses

À une échelle locale ou hyper-locale, la créativité des acteurs du territoire peut prendre des formes très différentes. Pour accompagner la création du PNR Médoc et conduire la transition agricole du territoire, les paysagistes de Marginov ont mis en place des démarches d'inventaires participatifs. Dans la Communauté de communes de l'Estuaire, considérant le paysage comme cadre de vie, ils ont accompagné dans le temps long la transformation d'un projet d'habitants vers une coopérative habitante de paysage. Enfin, dans le Pays basque intérieur, des expériences de médiation paysagère par la photo commentée, les « brèves », ont été mises en place dans des exploitations agricoles paysannes, lieux de convergence de collectifs se fédérant pour un nouveau développement rural.

Dans les paysages pastoraux du Pays basque intérieur, février 2019, © Bernard Davasse.



Échanges préparatoires à une matinée de terrain, Pays basque intérieur, février 2019, © Bernard Davasse.



Échanges sur un projet d'aménagement d'une réserve naturelle en Creuse, avril 2019, © Bernard Davasse.



L'innovation comme processus

Si ce programme régional a duré 4 ans, les chercheurs travaillent sur des projets s'inscrivant dans un temps plus long encore, jusqu'à 15 ans pour déployer l'Atelier des Landes dans une ancienne scierie de Moustey qui accueille des ateliers en architecture. L'expérience de renouveau de l'action publique conduite avec le Département de la Creuse selon la méthode innovante du Design de politiques publiques (inspirée par les méthodes de la 27^e Région) a laissé des traces au sein-même de l'institution ou dans les relations qu'elle entretient avec ses partenaires dans le territoire.

L'innovation entre formel et informel

Ces expériences d'innovation socio-spatiale, détaillées sur le site internet du programme de recherche, montrent une grande diversité de formes, ce qui est l'un des signes de la créativité des territoires en marge. Leur émergence est permise par une forte dimension d'informalité et de liberté et leur inscription dans un contexte territorial peut les rendre difficiles à reproduire ou à généraliser. Les chercheurs ont montré que des expériences qui ont échoué peuvent avoir laissé des traces, que des bifurcations ou des recompositions peuvent surgir dans un processus itératif et cumulatif. La survie d'une innovation socio-spatiale dépend aussi du cadre formel dans lequel les acteurs du territoire vont l'inscrire. La position à trouver est ainsi délicate, entre la liberté de créer et la nécessité de structurer les innovations socio-spatiales pour les faire perdurer. _

POUR ALLER PLUS LOIN

■ MARGINOV (2018-2022)

Programme de recherche-action sur les « Créativités et innovations socio-spatiales dans les territoires en marge de la région Nouvelle-Aquitaine : état des lieux, expérimentations et propositions », coordonné par Bernard Davaise (UMR Passages), financé par la Région Nouvelle-Aquitaine (AAP2017), en partenariat avec 1 CREN, 2 PNR, 3 Départements, 2 CAUE, 3 CA, 2 CdC, 3 communes, 1 GPV, 1 bureau d'études et 2 collectifs (d'architectes et de paysagistes).

■ 8 territoires-laboratoires

Département de la Creuse, Haute Lande, Haute Gironde, Médoc, Pays basque intérieur, Péricentre palois, Rive droite de Bordeaux, Pays charentais.

L'équipe du programme rassemble des enseignants-chercheurs de l'École nationale d'architecture et du paysage (ENSAP) de Bordeaux, membres de l'UMR Passages : H. Aliouane, C. Bouriette, S. Briffaud, C. Callais, B. Davaise, C. Gottlieb, T. Jeanmonod, C. Marlin, A. Moisset, C. Parin, J. Robert, P. Woloszyn, ainsi que des doctorants et post-doctorants : D. Camus, B. Chambelland, O. Chatain, S. Duprat, G. Epaud, T. Maillard, C. Mesnard, A. Saget.

<https://www.marginov.cnrs.fr> : nombreux documents, carte interactive des projets, possibilité de filtrer par partenaires.

■ Publications

- B. Chambelland, « Un projet de paysage intercommunal comme terrain de coopération territoriale. L'expérience du Laboratoire du parc des Coteaux dans la métropole bordelaise », *Développement durable et territoires*, 2019, vol. 10, n° 2, <http://journals.openedition.org/developpementdurable/14134>
- D. Camus, *Une topologie socio-spatiale des initiatives artistiques en milieu rural*, thèse de doctorat en architecture et paysage (sous la direction de Claire Parin), Université Bordeaux Montaigne, UMR Passages CNRS, 2022.
- S. Duprat, B. Davaise, C. Marlin, « Une Communauté de pratique pour accompagner l'innovation socio-spatiale en Creuse », *Les Cahiers RAMAU, Savoirs et expertises renouvelés. Au croisement des mondes académiques et opérationnels*, 2022, n° 11, <https://cahiers-ramau.edinum.org/599>
- C. Mesnard, *Contribution du projet spatial à la mise en place d'un développement durable des territoires*, thèse de doctorat en architecture et paysage (sous la direction de Claire Parin et de Philippe Woloszyn), Université Bordeaux Montaigne, UMR Passages CNRS, 2022.

Atelier avec les acteurs du PNR du Médoc, à Lesparre, juin 2019, © Bernard Davaise.



Tournage au tiers-lieu de Lavaleix-Les-Mines à l'occasion d'un séminaire-terrain, octobre 2020, © Bernard Davaise.



Entretien filmé au tiers-lieu La Quincaillerie en Creuse, octobre 2020, © Bernard Davaise.



La maquette au service du projet architectural et urbain

Entretien avec Nicolas Michelin et Faustine Robert

JEAN-CHRISTOPHE CHADANSON

En 2001, Nicolas Michelin fonde l'ANMA – Agence Nicolas Michelin & Associés – avec Michel Deplace et Cyril Trétout. Ils défendent alors un parti pris, celui de l'ultra-contextualité basée sur le fait d'intégrer sans ostentation le bâtiment dans son paysage. En y ajoutant une attention au « génie » des lieux, l'ultra-contextualité promeut une architecture et un urbanisme « ordinaire-extraordinaire ». Si les bâtiments produisent d'abord une impression de banalité, en seconde lecture, ils se révèlent dans leur singularité et leur contemporanéité. En 2020, Nicolas Michelin crée parallèlement le Studio MAE (Métropole Architecture Ecologie) pour « travailler autrement, en fonction des problèmes climatiques, de la perte de la biodiversité et des nécessités urgentes de partage dans notre société ». L'ANMA compte désormais sept associés dont Faustine Robert.

Quelle est la place de l'outil maquette dans votre travail quotidien ?

Dès la création de l'ANMA, nous nous sommes dotés d'un laboratoire de maquette car nous souhaitions donner une place centrale à cet outil dans notre travail. La maquette a plusieurs qualités. Elle permet tout d'abord d'entreprendre des recherches sur les formes en vérifiant leurs différentes particularités. Elle aide également à concevoir une forme architecturale adaptée à son contexte en testant, en vérifiant et en améliorant les caractéristiques d'un bâtiment. Notre parti pris est de considérer que c'est le site qui fait le projet et non pas l'inverse. Notre architecture ne se définit pas indépendamment du contexte et du site, bien au contraire. Nous préconisons de faire de la rue, des places, des esplanades, etc. ; il s'agit de composer une diversité des formes de l'espace public qui se définit par ses limites et par les volumes qui le bordent, en

somme par l'architecture. On teste alors des volumes, des étages, des types de toiture avec plusieurs objectifs : réaliser des effets d'angle et trouver des volumétries qui répondent et s'intègrent dans le contexte bâti pré-existant, dans le déjà-là.

En projet urbain, le recours à la maquette offre la possibilité de représenter le sol avec ses différentes pages de topographie mais aussi les tissus urbains existants, ceux que l'on ajoute et la diversité des matérialités des espaces publics.

Envisagée au niveau d'un îlot ou d'un macro-lot, la maquette nous a permis par exemple, en tant qu'équipe en charge du pilotage du projet d'aménagement du quartier des Bassins à flot au nord de Bordeaux, d'imposer aux architectes et aux promoteurs retenus en tant que maîtres d'œuvre de chaque secteur des règles volumétriques respectant le contexte morphologique.

Les maîtres d'œuvre ont eu la possibilité de produire des bâtiments parfois assez hauts, de 18 mètres à 28 mètres, mais qui finalement représentent une constructibilité inférieure de 30 % au maximum autorisé par le plan local d'urbanisme.

Au 1/1000 comme au 1/2000, la maquette offre enfin une représentation compréhensible par les habitants et par les élus. Elle peut se prendre dans la main, se mettre à portée d'œil, se déplacer pour offrir une diversité de points de vue. Outre une vertu pédagogique, elle permet le débat. Dans le pilotage du projet des Bassins à flot, nous demandions aux architectes concepteurs de produire une maquette de leur projet afin de vérifier la morphologie, le gabarit et les effets produits par le bâtiment.

Existe-t-il d'autres outils qui offrent les mêmes qualités ?

A priori, seule la maquette permet un mode de visualisation en 3D qui soit adapté à l'œil humain. Les 3D reconstituées à l'écran ne procurent pas la même expérience. Cependant, les vues immersives peuvent se rapprocher des qualités de la maquette. Il y a sans doute là un outil qui va permettre de faire une expérience numérique des espaces, de se promener à l'intérieur comme de les regarder depuis l'extérieur et de mesurer les dimensions comme les effets produits.



Maquette du projet des Bassins à flot à Bordeaux réalisée par Ducaroy Grange pour l'ANMA. © Ducaroy Grange.

Nicolas Michelin, concernant le projet des Bassins à flot à Bordeaux, quelles ont été vos intentions concernant les vues, les perspectives et les formes urbaines ? Comment la maquette vous a-t-elle permis de les formuler ?

Se promener dans le quartier des Bassins à flot, à Bordeaux, c'est faire l'expérience non seulement d'une diversité de vues et de perspectives depuis les sentes et les rues qui le composent, mais aussi d'une forte homogénéité des formes urbaines des constructions. J'aime beaucoup les places de Bologne et de Bergame en Italie. Elles présentent notamment une homogénéité dans leurs façades. Dans certaines rues, l'angle de vue s'oriente sur un clocher visible au loin. Il existe dans ces villes tout un jeu subtil de perceptions, de vues, d'angles, de rues parfois courbes qui permettent une découverte progressive de la ville. À Bordeaux, la maquette nous a permis de travailler cette diversité des effets visuels et de ce que j'appelle une forme de « poésie ». Elle permet de les produire. —



5 000

STELLA MANNING

C'est le nombre de logements vacants longue durée sur la métropole bordelaise.

Loin des chiffres élevés qui ont pu être lus dans la presse, le nombre de logements vacants depuis au moins deux ans est relativement limité dans la métropole bordelaise, avec seulement 1,4 % du parc privé (2,2 % dans la commune de Bordeaux).

Pourquoi s'intéresse-t-on à la vacance de longue durée et non à la vacance totale qui, elle, est beaucoup plus élevée, avec 27 500 logements vacants dans la métropole ?

La vacance peut avoir de multiples raisons, notamment le fait que le logement soit inoccupé entre deux occupants et en cours de vente ou de location. Dans ce cas, la vacance est de courte durée ; c'est un phénomène normal pour assurer aux ménages la possibilité d'un parcours résidentiel. Cette vacance est qualifiée de « frictionnelle » ou de « conjoncturelle ».

Dans d'autres cas, la vacance peut être beaucoup plus ancrée. Elle est dite « structurelle » et là encore pour différentes raisons¹ :

- la vacance d'obsolescence ou de dévalorisation : les logements sont obsolètes ou inadaptés à la demande (trop chers, dévalorisés, en attente de destruction...) ;
- la vacance en attente de transformation du bien (logements en travaux de

longue durée, indivision, propriétaire en maison de retraite...) ;

- la vacance de désintérêt économique (désintérêt de la part du propriétaire pour s'occuper du bien, pas de souhait de l'occuper soi-même, mauvaises expériences locatives, pas de capacité financière à l'entretenir...) ;
- la vacance expectative (rétention spéculative pour transmettre à ses héritiers, logements réservés pour soi...).

Il est difficile de quantifier ces types de vacance sans faire appel à une enquête auprès des propriétaires. Mais l'analyse des fichiers fiscaux a permis à l'a-urba² de mieux connaître les caractéristiques des logements vacants et de leurs propriétaires et ainsi de comprendre les différentes modalités de ce phénomène dans le territoire métropolitain.

Le parc vacant depuis au moins deux ans est généralement ancien, situé en majorité dans la commune de Bordeaux et composé d'appartements de petite taille. Mais on trouve des logements vacants dans toutes les communes de la métropole, en particulier dans les hameaux. Les propriétaires sont souvent âgés, mais les personnes morales sont également sur-représentées. Sachant que ce n'est pas parce qu'un logement est vacant qu'il ne peut faire l'objet d'une vente, on se rend compte qu'un tiers du parc détenu par des personnes morales, dont de nombreux professionnels de l'immobilier et du foncier, a fait l'objet d'une vente ces

deux dernières années. On a donc une partie non négligeable du parc vacant qui semble en attente de projet.

Il n'en reste pas moins qu'un cinquième des logements vacants est détenu par des propriétaires âgés de 75 ans et plus. Le logement vacant peut être leur lieu de résidence antérieur, préalablement à un déménagement en hébergement (Ehpad, résidence senior). Si le bien n'était pas leur propre logement, la personne n'a peut-être plus l'envie ni l'énergie de s'occuper d'une location. Dans le premier cas, on peut craindre que la vacance ne soit résorbée qu'après le décès du propriétaire ; dans le second, des actions d'accompagnement pourraient aider à la remise des biens sur le marché.

La métropole bordelaise s'attache à réduire la vacance dans le parc de logements. Elle a candidaté avec succès au Plan national de lutte contre les logements vacants qui lui apportera des moyens dans la mise en œuvre de sa stratégie ainsi que de multiples outils, du plus incitatif au plus autoritaire, pouvant remédier aux problématiques de chaque logement et chaque propriétaire : raisons techniques, financières, juridiques, personnelles... Pour autant, il faut garder en tête que ce travail minutieux et de longue haleine n'est qu'un levier parmi d'autres pour augmenter l'offre en logements dans la métropole dans la mesure où le stock de logements vacants de longue durée est inférieur à une année de production de logements neufs (soit en moyenne 8 000 logements commencés ces dernières années).

1 | Extraits du guide *Vacance des logements - Stratégies et méthodes pour en sortir* du Réseau national des collectivités mobilisées contre le logement vacant, coproduit par l'Eurométropole de Strasbourg et l'Agence nationale de l'habitat, 2018, 98 p.

2 | <https://www.aurba.org/productions/la-vacance-de-longue-duree-des-logements/>

Transition

STELLA MANNING

Le TLFi (trésor de la langue française informatisé) est formel : la transition est un état provisoire entre deux états stables. Il s'agit donc d'un moment de déséquilibre voire de crise.

Jusque dans les années 1970, la transition est essentiellement démographique... ou marxiste !

Léon Trotsky rédige en effet un programme de transition¹ en septembre 1938, « dont la tâche consiste en une mobilisation systématique des masses pour la révolution prolétarienne » et qui en précise les modalités : renouvellement et mobilisation des syndicats, grèves, création de comités d'usine, de milices ouvrières, de détachements de combat, expropriation des groupes capitalistes et des banques privées, armement des ouvriers, alliance avec les paysans, etc. Il s'agit bien ici de passer d'un état capitaliste à un état communiste, par une phase de transition révolutionnaire.

La transition démographique est théorisée quelques années plus tard, en 1945. Elle observe que les populations passent d'un niveau de forte mortalité et de forte natalité à un niveau où les deux sont faibles. Durant ces deux états, antérieur et postérieur à la transition, la croissance de population est modérée, les décès compensant le volume des naissances. Or la baisse de la mortalité précédant toujours celle

de la natalité, la période transitoire connaît une très forte croissance de la population. Cette transition s'est déroulée précocement, dès la fin du XVIII^e siècle, dans certains pays européens comme la France et le Royaume-Uni, et beaucoup plus récemment (et plus rapidement) en Asie ou en Afrique, où elle est parfois toujours en cours.

Dans les années 1970, avec la première crise pétrolière et industrielle apparaît la notion de transition énergétique, qui se voulait un terme moins anxiogène que crise. À l'époque, il s'agissait de passer du charbon et du pétrole au nucléaire et aux énergies renouvelables. À la fin des années 2000, c'est la transition écologique qui entre en jeu, théorisée par Rob Hopkins, un enseignant britannique en permaculture. Il développe ce concept dans son ouvrage *The Transition Handbook : From Oil Dependency to Local Resilience*, publié en 2008, et traduit en français en 2010 sous le titre *Manuel de transition : de la dépendance au pétrole à la résilience locale*². Cette transition voit bien au-delà de la seule transition énergétique et décline de nombreux chantiers, de la transition agro-alimentaire (passer d'une agriculture industrielle et chimique à une agriculture biologique paysanne et localisée) à la transition industrielle (une production décarbonée et sobre de biens durables, réparables et recyclables) en passant par la transition

urbaine, qui doit conduire à des villes durables, décarbonées, sobres et inclusives. Rob Hopkins a souhaité mettre en œuvre ses principes dans sa ville de résidence, et c'est ainsi que Totnes, en Angleterre, est devenue la première ville du réseau Villes en transition.

En France, la transition apparaît à travers un conseil national de la transition écologique (CNTE), créé en novembre 2013, puis, sous la présidence Macron, par la transformation du ministère de l'Écologie et du Développement durable en un ministère de la Transition écologique et solidaire en 2017 et ses différents avatars : ministère de la Transition écologique (2020), de la Transition écologique et Cohésion des territoires et ministère de la Transition énergétique (2022).

Il est intéressant et quelque peu angoissant de noter que si l'origine (latine) du mot est bien liée à la notion de passage, il s'agit alors du passage vers l'au-delà, comme le verbe transir qui signifiait mourir. Le TLFi donne d'ailleurs pour première mention du mot le sens d'agonie.

Ce qui pèse sur les épaules de la transition est donc bien de sortir du processus mortifère inscrit dans son étymologie pour atteindre ce fameux état stable ultérieur des lendemains qui chantent. Vaste programme ! _

1 | Programme de transition ou l'agonie du capitalisme et les tâches de la IV^e Internationale, sous-titré : La mobilisation des masses autour des revendications transitoires comme préparation à la prise du pouvoir.

2 | Écosociété éditions, Montréal, 2010, 216 p.

Le transfert des routes nationales aux collectivités

Une décentralisation « prétexte* » ?

MICHAËL DAVID

« L'État veille à la cohérence et à l'efficacité du réseau routier dans son ensemble (...). » Cette formule empruntée à l'article L. 111-1 du code de la voirie routière a (bien) vécu ou (mal) vieilli, selon. Sur les quelque 1,1 million de km du réseau routier, 380 000 sont gérés par les départements et 700 000 par les communes.

Si la décentralisation du domaine public routier national au bénéfice des départements n'est pas nouvelle, elle s'est accélérée. 55 000 km environ ont été transférés par la loi de finances en 1971, auxquels ont succédé autour de 20 000 km par la loi de décentralisation du 13 août 2004.

Fallait-il aller plus loin ? Au motif de permettre une gestion simplifiée, efficace et plus proche des usagers, c'est ce à quoi s'attelle la loi 3DS¹ en actant le transfert facultatif – et à leur demande – de 10 000 km de voies nationales supplémentaires au profit des départements.

À l'analyse, la réforme interpelle le juriste à trois points de vue.

Au plan de la répartition des compétences routières, d'abord. Contre l'avis du Sénat, la loi organise la décentralisation patrimoniale entre les

départements (dont il souhaitait la prévalence) et désormais les métropoles mais aussi les régions volontaires à titre expérimental. À rebours des lois MAPTAM et NOTRe qui plaidaient pour une spécialisation fonctionnelle des collectivités, l'objectif n'est donc plus de rationaliser les compétences mais de renforcer la fragmentation d'une compétence, déjà passablement éclatée, entre plusieurs acteurs. Quelle logique présidera aux transferts ? Partagés ou concurrents ? Les associations d'élus du bloc communal n'ont pas tardé à remonter leurs craintes à l'exécutif.

Au plan des financements, ensuite. Faut-il davantage que le dernier rapport de la Cour des comptes pour s'alarmer sur l'entretien des voies nationales et départementales ? Celui-ci de pointer que « le transfert des ressources financières afférentes n'a, quoi qu'on en dise, pas été à la hauteur des enjeux ». De la fragmentation, découle un manque de pilotage stratégique alors que 53 % des routes nécessiteraient des travaux d'entretien. Se pose alors la question de la suffisance des incitations et autres compensations pour convaincre les collectivités de demander le transfert d'une compétence « coûteuse » compte tenu de leurs difficultés financières. Les départements de la Charente et des Deux-Sèvres ont abondé prudemment en ce sens.

Au niveau du pilotage et de la gouvernance, enfin. Sous couvert de concertation préalable au transfert des routes, le dispositif juridique repose sur un savant dosage de déconcentration et de centralisation mêlant préfet de région et ministère de tutelle dans le processus de décision². Il ressort clairement qu'au cas de demandes concurrentes dans la répartition des voies entre collectivités, le préfet s'inscrit en régulateur et décideur. L'État a donc pris soin de ménager en même temps que d'aménager sa place et son rôle dans cette nouvelle architecture. Il conditionne aux seules collectivités volontaires l'envoi des éléments techniques et financiers en sa possession, préparatoire au transfert.

Alors, que penser de cette nouvelle répartition des compétences ? Force est de constater que, dans le domaine de la voirie, comme dans bien d'autres, l'État retrouve ses vieux réflexes. Il use avec habileté des techniques usitées de la gestion concertée et retenue. D'un côté, les collectivités se déclinent comme des partenaires obligés, l'État n'ayant plus les moyens de réaliser seul ses objectifs. De l'autre, il apporte et monnaie son concours technique et financier aux transferts souhaités.

Assurément, comme ses devancières, la loi 3DS conserve à l'État un fort pouvoir d'appréciation dans de possibles transferts aux collectivités pour éviter tout mitage du réseau routier national... par les collectivités ! _

2 | Décret n°2022-459 du 30 mars, JO 31 mars : quelque 400 autoroutes, routes ou portions de routes sont concernées.

* | P. Subra de Bieusses, *Voierie et grands équipements publics ou la décentralisation prétexte*, AJDA 2005, p. 144s.

1 | Loi n°2022-217 du 21 févr. 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique, JO 22 févr., art. 38 et 40.

Elsa Vivant

L'impasse.

Scènes de l'urbanisme ordinaire

Créaphis éditions, 2021, 212 p.

En lisant cet ouvrage, vous apprendrez à connaître Fabienne, Fred, Julie, Jessica et d'autres encore, car c'est une fiction que nous propose Elsa Vivant. C'est le parti pris surprenant de ce texte avec lequel l'auteure, maître de conférences en sociologie et urbanisme à l'École d'urbanisme de Paris, nous propose de plonger, pendant une année, dans le quotidien de plusieurs professionnels de l'urbanisme réunis, de près ou de loin, par un programme de rénovation urbaine autour d'une gare du « Grand Métro » et de la création d'une patinoire.

Leurs interventions sur ce projet sont de nature très variée. Nous croisons la directrice générale des services de la ville de Fontaine, une urbaniste indépendante, le chef de projet, la chargée de mission relogement ou encore une enseignante chercheuse... Elsa Vivant nous fait partager le regard de ces personnages sur leur vie professionnelle et personnelle parfois, via différents supports : extraits d'entretiens, courriers-iels, verbatims de réunions, sms, bribes de conversations, carnets de terrain... qui renforcent le caractère original de cet ouvrage et en rythment la lecture.

Avec ce récit, construit sur la base de nombreux entretiens auprès de professionnels menés pendant plusieurs années, Elsa Vivant poursuit ses recherches sur les trajectoires professionnelles des diplômés et l'évolution des pratiques dans le monde de l'urbanisme. Elle questionne, à cette occasion, l'évolution de ce terme au profit de celui de « fabrique urbaine », « une manière de figurer la division du travail en mobilisant l'image du travail à la chaîne ». Car ce qui est décrit ici, c'est aussi « la perte de sens entre le choix d'un métier et le quotidien » marqué par les tensions inexorables entre les enjeux techniques, financiers et politiques, les fausses urgences, le champ de contraintes grandissant le tout, dans un contexte de nombreuses réunions sans fin, d'avalanche de courriels, de tâches administratives fastidieuses et de multiplication des échelons hiérarchiques pour la prise de décision.

Si au début de leurs études et de leur vie professionnelle, comme le dit l'un des protagonistes, « l'idée de participer à la conception d'un quartier dans lequel les gens vont habiter, se promener, s'aimer, mourir, l'émeut et le meut », on quitte ces professionnels de la ville dans un état, au mieux, de grand questionnement, au pire, de profond désarroi.

Le propos de la chercheuse en sciences sociales résume ainsi parfaitement l'état d'esprit du livre : « Comme si j'étais responsable, en tant qu'enseignante, en tant que chercheuse, en tant que citoyenne de cette dissolution du sens, de cette absence de considération des habitants, de leurs réalités [...]. De ce dévoiement de ce que j'ai choisi, l'urbanisme, au profit des promoteurs et d'une vision financière et techniciste de la ville. »



Certaines situations restituées « vues de l'intérieur » sont aussi tout à fait cocasses. Comment ne pas sourire et se rappeler des moments vécus, à l'évocation d'un comité de pilotage où l'intervenant déroule sa présentation alors que les participants qui s'apparentent à des figurants se sont échappés via leur ordinateur, leur téléphone portable, ou simplement en regardant par la fenêtre. Peu importe leur implication puisque « la magie de Powerpoint et de ses diaporamas synthétiques car on n'écrit même plus de rapport d'études mais des phrases courtes qui résonnent comme des slogans » leur permettra, au besoin, de retrouver rapidement les quelques grandes lignes à retenir... Rien n'est édulcoré et surtout pas le jargon « techno » du métier.

Avec ce livre qui se démarque tant par sa forme que par son contenu, Elsa Vivant amène à nous interroger sur les métiers de l'urbanisme et les modes de production de la ville, leurs articulations mais aussi leurs fragmentations, complexifications ou contradictions.

Valérie Diaz

Groupe sur l'urbanisme écologique
Réinventer la ville avec l'écologie.
Frottements interdisciplinaires

Éditions Apogée, 2022, 152 p.

Ce livre vise à « susciter de nouvelles idées, des débats et surtout une évolution des pratiques » en matière d'urbanisme écologique. L'objectif est atteint.

Tandis que nos campagnes brûlent, nos villes suffoquent ! Il ne peut y avoir d'autres constats que celui d'un changement climatique obligeant toute une société à se questionner sur son devenir. Le Gué (Groupe sur l'urbanisme écologique), composé d'enseignants-chercheurs et de praticiens (architectes, paysagistes, bureaux d'études ou de conseil) interroge ce devenir et esquisse des pistes de réflexion. Elles portent sur les différentes stratégies à mettre en œuvre en vue de proposer un urbanisme durable et résilient qui permettrait de répondre à l'essoufflement des modèles actuels.

La composition de ce groupe de travail aux compétences complémentaires permet d'identifier et d'analyser les outils dont nous disposons dès aujourd'hui pour tendre vers un urbanisme de qualité. Son caractère interdisciplinaire et le croisement de regards de chercheurs et de praticiens offrent au lecteur à la fois une réflexion académique (en première partie) et une vision opérationnelle (en seconde partie), l'accompagnant ainsi dans la compréhension des phénomènes sociaux et environnementaux dont il dépend.

Les discussions, en première partie, éclairent sur un indispensable renversement de paradigme. La multiplication des aléas climatiques (canicules régulières, accentuation des épisodes climatiques extrêmes : grêle, inondations) témoigne d'une nécessité de construire la ville différemment. On parle ici d'urbanisme durable, d'urbanisme écosystémique, d'urbanisme écologique et là d'urbanisme du ménagement, d'urbanisme résilient. Il s'agit de repenser la ville sous le prisme de l'écologie.

Tous s'accordent à dire que notre modèle d'urbanisme s'essouffle, qu'il n'est plus opérationnel face aux multiples défis auxquels il est confronté depuis quelques années.

Devant ce constat, les membres du Gué détaillent les premiers modèles d'urbanisme d'un genre nouveau, pour la mise en œuvre de ce changement de paradigme. La retranscription de leurs échanges est riche d'enseignements. Les multiples pistes de réflexion détaillées au travers d'exemples documentés et appropriés sont la démonstration que de nombreuses initiatives sont en cours à l'échelle nationale et internationale pour limiter l'impact du changement climatique et contribuer ainsi à l'amélioration du cadre de vie des sept milliards de Terriens.

À titre d'exemple, les mesures politiques en faveur de la végétalisation des métropoles françaises s'appuient sur des initiatives répliquées à l'échelle internationale. Le *one million trees program* de la ville de New York (États-Unis) lancé en 2007 et le plan Canopée de la ville de Melbourne (Australie) ont insufflé dans les métropoles françaises une même politisation de l'arbre. Bordeaux (plan un million d'arbres), Toulouse (plan Arbres), Lyon (plan Canopée) ont engagé des projets pour végétaliser les espaces publics et privés. Aux quatre coins du monde,

se dessinent une stratégie globale de plantation.

Ce changement de paradigme s'est accéléré avec la crise sanitaire de la Covid-19. Le besoin d'espaces de vie et de nature est devenu une priorité dans les modes de vie de tout un chacun.

Ainsi, il aura fallu attendre une pandémie mondiale pour que nos modèles d'urbanisme changent. Les rapports du GIEC, bien qu'alarmants dès les années 1990 sur l'intensification des événements climatiques à venir, ont contribué tant bien que mal à ce sursaut international. L'urbanisme d'aujourd'hui doit pouvoir composer avec les projets de grandes infrastructures, ceux d'aménagement et de végétalisation : on parle ici de métropole nature.

Le basculement vers un urbanisme durable et résilient oblige à un réapprentissage de la construction de nos modes d'habiter, de consommer et de se déplacer. Ce changement de modèle repose en partie sur la place du végétal et plus largement du paysage, de l'écologie et de l'environnement dans nos villes.

Guillaume Bernard



Sous la direction de David Le Breton

Les jeunes au volant

Érès, 2022, 266 p.

Cet ouvrage collectif mené sous la direction de David Le Breton, professeur de sociologie à l'université de Strasbourg, propose un exercice ambitieux et relativement inédit : dresser un tableau des relations des jeunes à la voiture, de leur comportement au volant et de l'influence dans celui-ci exercée par leurs parents ou leurs pairs, par leur perception et leur rapport aux risques qu'ils soient routiers ou écologiques, par leurs relations aux autres usagers de la route et l'engagement de leur responsabilité...

Ce panorama s'appuie notamment sur les résultats d'une grande enquête qualitative menée à partir de plus de cent cinquante entretiens approfondis réalisés auprès de jeunes conducteurs et conductrices âgés de 18 à 24 ans et issus de territoires variés. En témoigne la richesse des verbatims qui ponctuent la lecture de la première partie de l'ouvrage. Les résultats de ce travail sont complétés de la vision de spécialistes sur ces différents sujets.

Il importe de souligner, comme le fait remarquer Daniel Marcelli, professeur émérite de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à la faculté de médecine de Poitiers, qu'il serait « stupide de croire que le seul paramètre de l'âge puisse constituer à lui seul une catégorie essentialiste [...], il y a certainement autant de manières de conduire et autant d'investissements particuliers de l'objet voiture qu'il y a de jeunes avec une voiture ou tenant un volant ». En effet, ces jeunes dont il est question ne disposent pas du même socle de valeurs et de représentations, n'ont pas des conditions de vie identiques et résident dans des lieux différents... Autant de facteurs qui ne sont pas sans incidence sur le rapport à la voiture et à son usage. Néanmoins, cet ouvrage tente de mettre en évidence de grandes tendances et de souligner les différences majeures.

Une des questions posées intéresse particulièrement nos métiers d'urbaniste car les réponses apportées pourraient traduire une inflexion des pratiques de déplacements. Existe-t-il une désaffection des jeunes pour la voiture voire une condamnation de ce mode de déplacement eu égard notamment à leurs préoccupations environnementales ? Un bref historique montre que le taux de détention du permis de conduire a connu une augmentation très sensible chez les jeunes : 19 % des 18-20 ans le détenaient en 1973, ils étaient la moitié en 2008.

Aujourd'hui, l'obtention du permis de conduire est toujours considérée comme un événement essentiel, un rite de passage vers l'âge adulte. La voiture participe pour les jeunes de l'affirmation de soi et est associée à la liberté et à l'autonomie. Elle permet en effet de « choisir et maîtriser le temps et l'espace de la mobilité ».

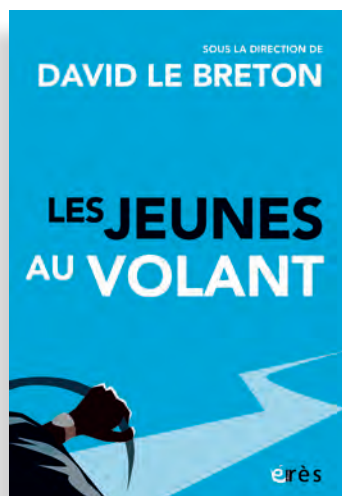
Selon Yoann Demoli, sociologue et maître de conférences à l'université de Versailles, le permis de conduire reste donc « tout à fait banalisé parmi les jeunes classes d'âge ». Cependant, certains jeunes reportent le passage de l'examen, notamment les étudiants citadins. Cette situation n'est pas liée à une remise en cause de l'automobile mais simplement à leurs conditions économiques. Il s'agit d'une « modification du calendrier individuel d'accès au permis et à l'achat de la voiture ». À travers l'exemple des jeunes de Loire-Atlantique et l'analyse des valeurs qu'ils attachent à la voiture, l'auteur montre même que les jeunes apprécient davantage que les autres de conduire : 91 % des 18-20 ans déclarent aimer conduire contre 73 % des 45-60 ans.

Si l'usage de la voiture ne semble donc pas globalement remis en cause chez les jeunes, l'ouvrage met en évidence que c'est un choix qui se fait sous contraintes : économiques comme déjà citées, mais aussi sociales car il faut encore répondre à la norme de la conduite automobile.

C'est toute l'ambivalence de ce mode qui est ainsi mise en lumière, entre liberté et pollution, autonomie et stress de la conduite, sécurité et responsabilité...

Finalement, la voiture ne suscite peut-être plus autant de désir chez les jeunes qu'il y a peu encore, mais elle reste l'objet de leur intérêt.

Valérie Diaz



Marc-André Selosse

L'origine du monde.

Une histoire naturelle du sol à l'intention de ceux qui le piétinent

Actes Sud, 2021, 480 p.

« Car le sol est un impératif collectif qui concerne toute la société et, demain, les enfants de tous. » C'est ainsi que s'achève l'ouvrage *L'origine du monde* dont le titre, inspiré du tableau de Gustave Courbet, lui envie ses airs provocateurs. Son auteur, Marc-André Selosse, professeur au Muséum national d'Histoire naturelle, se donne pour mission de rendre accessible à tous les mystères du sol. Il propose aux lecteurs, avec ou sans bagage scientifique, un voyage à la découverte des sols et de ce qui les façonne. L'excursion se déroule en trois étapes marquées d'anecdotes et d'analyses tirées du long parcours de l'auteur dans la compréhension de celui que nous piétons au quotidien.

Les constituants du sol : d'abord matières minérale et organique, eau, organismes et gaz sont les principaux acteurs de ce grand théâtre vivant. Ils lui confèrent les propriétés nécessaires à nos usages les plus banals. Portance, fermeté, porosité et fertilité permettent de construire nos villes et de cultiver nos champs. L'auteur met nos sens en éveil pour nous rappeler des propriétés évidentes des sols, bien que peu préservées : sa douceur au toucher, son support en sont des exemples. Au fil des pages, le lecteur se familiarise avec des termes scientifiques comme celui des colloïdes, ces petites particules du sol en suspension dans l'eau qui sont des éléments essentiels pour sa fertilité.

Le sol abrite une richesse d'êtres vivants aux rôles et qualités incroyablement diversifiés. Il est aussi une interface avec l'atmosphère et leurs dynamiques sont interdépendantes. Les micro-organismes du sol, en respirant, participent à l'effet de serre et réchauffent l'atmosphère. En petite quantité, cela permet d'offrir une température habitable. Mais les propriétés de certains sols et les usages qui en sont faits peuvent dégrader la vie souterraine et entraîner une émission excessive de ces gaz. Des recherches ont montré que la combinaison de perturbations liées au changement climatique, par un effet « cocktail », peut accentuer la dégradation du fonctionnement du sol et de sa biodiversité. Le sol peut cependant offrir des solutions à ces changements globaux, notamment en stockant de la matière organique – parfois très longtemps – c'est-à-dire de grandes quantités de carbone. Tout est dans l'équilibre et le dosage.

L'auteur sensibilise le lecteur à la dynamique des sols. La temporalité joue ici un grand rôle. Grâce au détail du processus de formation des sols, la pédogenèse, on comprend que les sols sont des héritages enrichis par l'évolution des organismes les peuplant et souvent marqués par l'empreinte, bien que récente dans l'histoire des sols, de l'humanité. « Tout ce qui le compose n'est que de passage ». Décomposition, minéralisation sont autant de réactions qui en font un recycleur géant de toute la matière organique qui lui parvient. Cette dernière est fondamentale car c'est l'équilibre entre sa préservation et sa digestion qui définit la fertilité du sol.

Enfin, l'auteur rend compte du rôle pivot du sol dans la nutrition végétale et, par conséquent, son importance dans de nombreux secteurs d'activité comme celui de l'industrie alimentaire, qui nécessite un apport constant en matière première et qui dépend de la générosité des moissons. Par son système racinaire qui constitue une grande interface souterraine, la plante y trouve les ressources nécessaires à sa croissance. En pratique, la plupart des relations entre le sol et la plante font intervenir des micro-organismes ayant des effets positifs ou négatifs pour la plante. Le sol est un site d'interactions complexes, déterminant pour la vie en surface si bien que les plantes qui le peuplent sont une sorte de carte d'identité indiquant son état de santé. Les faiblesses du sol sont révélées par des usages et des pratiques inadaptés : imperméabilisation, salinisation, pollution l'empêchent d'assurer ses services et il disparaît sous nos yeux par érosion. Les sols, comme des boxeurs expérimentés, emmagasinent les coups sans rien révéler puis peuvent finir par céder, de manière plus ou moins réversible. Il est donc impératif de les préserver ; c'est une richesse déjà affaiblie et qui n'est pas immuable.

L'auteur propose « d'inspirer nos gestes de la logique évolutive du vivant ». Il est ainsi question de « revenir à des logiques qui ont toujours caractérisé les sols », c'est-à-dire préférer des espèces locales pour couvrir la terre et les nourrir suffisamment et continuellement en matière organique. En ce qui concerne les villes, l'auteur rappelle que 60 000 hectares de sols agricoles et forestiers sont annuellement artificialisés en France dont 70 % de terres très fertiles. En effet, les sols en périphérie des villes font partie des plus précieux que nous ayons, ils permettraient autrefois de nourrir la ville. Étendre une ville, « c'est immoralement croquer dans le capital des plus beaux sols » ! L'auteur évoque la nécessité d'une « législation et une taxation sur la suppression des sols fertiles ». Une réponse se construit graduellement depuis la loi Climat et Résilience d'août 2021 qui a fixé l'objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) à atteindre en 2050.

Léna Renaudie





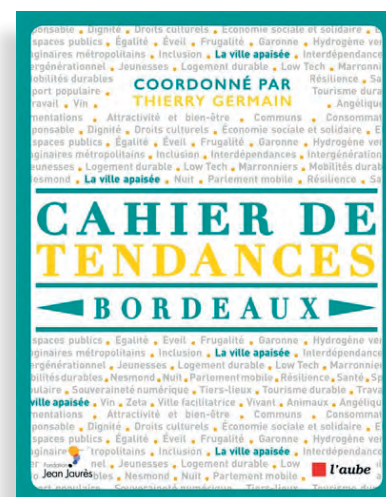
Service du patrimoine et de l'inventaire
de la Région Nouvelle-Aquitaine
**Estuaire de la Gironde :
Deux rives, un territoire**
Le Festin, juin 2022, 368 p.

L'ambition de l'ouvrage est de définir et de qualifier la singularité de ce territoire, espace fluvio-maritime pluriel qui, s'il ne se résume pas à la seule présence de l'estuaire, est largement structuré par ce bras de mer. Illustré de plus de 500 photographies, le livre met à disposition du grand public les résultats d'un important travail de recherche sur un patrimoine riche et varié. Documents, archives et cartes analytiques permettent de mieux appréhender l'ensemble du territoire et de comprendre son évolution au cours des siècles.



Ilaria Agostini, Daniele Vannetiello
**Une ville à habiter : espace
et politique à Saint-Macaire
en Gironde**
Eterotopia France, février 2022, 200 p.

Depuis 1964, la cité médiévale de Saint-Macaire sur la Garonne est le théâtre d'une reconquête populaire de la ville historique qui a conduit de jeunes protagonistes de la restauration autogérée du prieuré roman jusqu'au pouvoir municipal. La réutilisation non marchande du cadre urbain, à partir de sa valeur monumentale, a impliqué des choix contre la sélection sociale et la muséification, ainsi la reconversion de bâtiments de la Renaissance en logements sociaux et l'insertion d'équipements collectifs dans des monuments historiques. L'enracinement, le sentiment d'appartenance à la ville, la réappropriation sociale des espaces, sont le résultat d'une « sagesse urbaine » construite collectivement à travers des expérimentations, des anticipations et des conflits.



Coordonné par Thierry Germain
**Cahier de tendances :
Bordeaux**
Édition de l'Aube, Fondation Jean-Jaurès,
mars 2022, 200 p.

À l'heure des urgences climatiques et solidaires, que deviendront nos villes ? Comment s'y loger, y travailler, y débattre, y être heureux ? Comment les rendre plus végétales, plus démocratiques, plus accessibles, plus innovantes ? Dans les mille initiatives qui naissent ici et là, au détour d'une rue, dans un parc ou sur une berge de fleuve, la civilisation urbaine du XXI^e siècle s'esquisse dès aujourd'hui. Tour d'horizon avec la ville de Bordeaux, pour dessiner à travers elle le portrait des villes de demain.

Ce *Cahier de tendances* propose, à travers une soixantaine de textes, un regard unique en son genre entre visions locale et globale, mêlant des témoignages, des analyses et des points de vue d'acteurs bordelais et de signatures nationales. Thierry Germain, membre de l'Observatoire de l'expérimentation et de l'innovation locales de la Fondation Jean-Jaurès, coordonne cet ouvrage.

Abonnez-vous !

Et recevez **CaMBo** chez vous :



1 an : 2 numéros = 20 €

2 ans : 4 numéros = 40 €

Collection complète* : 21 numéros = 170 €

*N° 3, épuisé - offre valable jusqu'au 15 mai 2023 - dans la limite des stocks disponibles

Oui, je souhaite m'abonner à la revue **CaMBo** pour ☐ 1 an ☐ 2 ans ☐ collection (1 à 22)
à partir du n° 22 (décembre 2022) ☐
à partir du n° 23 (à paraître, mai 2023) ☐

M. ☐ Mme ☐
Nom
Prénom
Courriel

Date

Signature

Adresse

Code postal
Ville
Pays

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre du festin sous enveloppe non affranchie à l'adresse suivante :

Le Festin
autorisation 64348
33098 Bordeaux cedex

CAhiers de la MÉTROPOLÉ BORDELAISE

LES AUTEURS

p. 28 | **Clara Barretto**
architecte-urbaniste, chargée d'études à l'a-urba.

p. 76 | **Guillaume Bernard**
paysagiste, chargé d'études à l'a-urba.

p. 14 | **Mireille Bouleau**
urbaniste, économètre, chargée d'études à l'a-urba.

p. 70 | **Jean-Christophe Chadanson**
urbaniste, directeur de l'équipe Projet urbain à l'a-urba.

p. 30 | **Philippe Clergeau**
professeur émérite au Muséum national d'Histoire naturelle, animateur du Groupe sur l'urbanisme écologique.

p. 33 | **Laurent Couderchet**
professeur de géographie, université Bordeaux Montaigne, laboratoire Passages (UMR 5319 CNRS).

p. 65 | **François Cougoule**
urbaniste, chargé d'études à l'a-urba.

p. 74 | **Michaël David**
conseiller juridique à l'a-urba, enseignant-chercheur associé à l'Institut Léon Duguit (ILD), université de Bordeaux.

p. 54 | **Jennifer Deléglise**
docteure en médecine vétérinaire.

p. 15, 75, 77 | **Valérie Diaz**
urbaniste, chargée d'études à l'a-urba.

p. 40 | **Jean Estebanez**
maître de conférences en géographie à l'université Paris Est-Créteil (UPEC), Lab'Urba X.

p. 27 | **Nathanaël Fournier**
économiste, chargé d'études à l'a-urba.

p. 21 | **Mélina Gaboreau**
ingénieure-urbaniste, chargée d'études à l'a-urba.

p. 46 | **Vincent Gaboriau**
maître de conférences en droit public à l'université d'Angers.

p. 18 | **Camille Garcelon**
urbaniste, chargée d'études à l'a-urba.

p. 24 | **Patrice Godier**
maître de conférences en sciences humaines et sociales à l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux.

p. 33 | **Emmanuelle Goïty**
sociologue, chargée d'études à l'a-urba.

p. 44 | **Gabrielle Jacques**
étudiante en master 2 Gestion territoriale du développement durable à l'université Bordeaux Montaigne.

p. 52 | **Patience Le Costumer**
chercheuse post-doctorante, BSE, à l'université de Bordeaux.

p. 57 | **Françoise Le Lay**
directrice des études à l'a-urba.

p. 72, 73 | **Stella Manning**
urbaniste, chargée d'études à l'a-urba.

p. 33, 61 | **Carole Marin**
doctorante en géographie, docteure en médecine vétérinaire, université Bordeaux Montaigne, laboratoire Passages (UMR 5319 CNRS).

p. 57 | **Élodie Maury**
chargée de communication et d'édition à l'a-urba.

p. 33, 50 | **Cécile Nassiet**
urbaniste, chargée d'études à l'a-urba.

p. 11 | **Thierry Oblet**
sociologue, maître de conférences à l'université de Bordeaux.

p. 4 | **Gilles Pinson**
professeur de science politique à Sciences Po Bordeaux.

p. 8 | **Guillaume Pouyanne**
économiste, maître de conférences à l'université de Bordeaux.

p. 78 | **Léna Renaudie**
ingénieure agronome.

p. 15 | **Claire Sèze**
architecte-urbaniste, chargée d'études à l'a-urba.

p. 68 | **Sandrine Vaucelle**
géographe, maître de conférences à l'université Bordeaux Montaigne.

p. 37 | **Joëlle Zask**
philosophe, maîtresse de conférences à Aix-Marseille université.

LES ILLUSTRATEURS

p. 19, 66-67 | **Olivier Chaput**
infographiste à l'a-urba.

p. 11, 21, 27-29 | **Christine Dubart**
infographiste à l'a-urba.

Couverture, p. 9, 48-49 | **Sylvain Tastet**
infographiste à l'a-urba.

LA PHOTOGRAPHIE

p. 1, 2, 13, 15, 23, 33-35, 51, 52
| **Hélène Dumora**
photographe à l'a-urba.

#22 | DÉCEMBRE 2022

Les animaux dans la ville

le festin

a'urba
agence d'urbanisme
Bordeaux Aquitaine



10 €

9

782360 623099

Quelle place occupent
les animaux dans la ville d'un
point de vue historique, spatial
et social ?

Pourquoi et comment
cette place a-t-elle évolué
au cours des siècles et
dans les dernières années ?

Les animaux ont-ils disparu
des espaces urbains ?

Y sont-ils invisibilisés ou,
au contraire, assiste-t-on
à leur grand retour en ville ?

À paraître

#23 | MAI 2023

Les villes et leur littoral